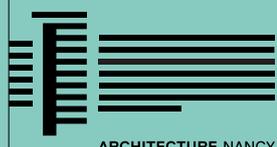
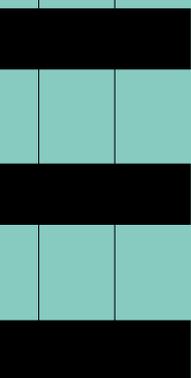
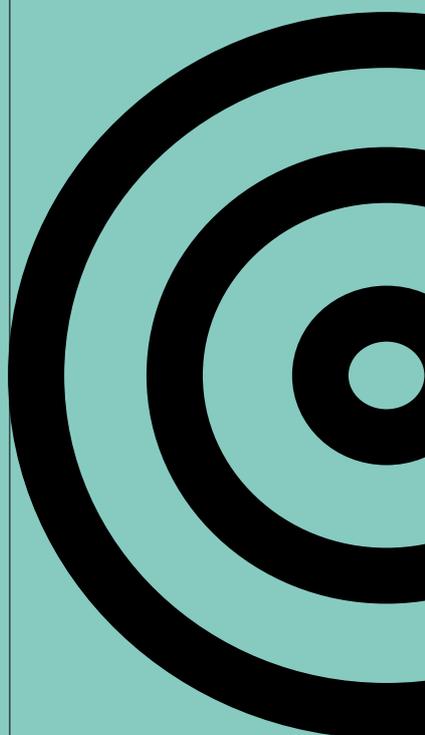


# NEVERS

Bourgogne  
Franche — Comté

Semaine  
Architecture  
& Patrimoine

2020 — 2021



ARCHITECTURE NANCY



GAËLLE PERRAUDIN,  
DIRECTRICE DE L'ÉCOLE NATIONALE  
SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE  
DE NANCY

La semaine Architecture et Patrimoine constitue chaque année un événement pédagogique important de la vie de l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy : un atelier de travail intensif proposé en premier cycle aux étudiantes et étudiants en début de 3<sup>e</sup> année. La semaine est consacrée au projet sur des sites choisis pour leurs enjeux stratégiques pour l'évolution de la ville. Il s'agit pour les étudiantes et étudiants de s'imprégner du patrimoine existant pour d'autant mieux le faire évoluer, répondre aux évolutions nécessaires à la ville, aux bouleversements sociétaux et de transition écologique. C'est aussi apprendre à articuler une création architecturale audacieuse et ancrée sur son territoire dans le respect et la continuité de son histoire, puisant dans les ressources locales. Pour les étudiantes et étudiants, c'est l'une des premières fois où ils peuvent présenter leurs travaux, où ils bénéficient de cette riche occasion de pouvoir échanger avec les acteurs locaux, élus des collectivités, services de l'État, architectes engagés localement, habitants. Un enrichissement mutuel précieux dans la formation de nos futurs architectes qui devront toute leur carrière faire preuve de pédagogie, d'écoute et s'engager dans une conception concertée. Les villes d'accueil comme Nevers offrent un cadre et un patrimoine exceptionnel inspirant. Les étudiants portent un regard neuf sur la ville et se révèlent comme de réelles forces d'innovation. La ville de Nevers était le terrain de réflexion pour la 5<sup>e</sup> édition de la Semaine Architecture et Patrimoine en Bourgogne Franche-Comté, du 21 au 26 septembre 2020. Les étudiants ont analysé la forme urbaine de la cité, son histoire, ont observé son architecture, ses paysages urbains et les sites spécifiques en devenir. Ils ont formulé de nombreuses propositions architecturales et urbaines sur cinq sites à enjeux. La semaine a été ponctuée de visites urbaines, de conférences, de séances de travail et de projets sur le patrimoine de Nevers, se concluant par un rendu en présence des élus et plusieurs acteurs locaux engagés dans l'aménagement du territoire. Cette nouvelle édition de la Semaine Architecture et Patrimoine a été menée à bien grâce au soutien de la Ville de Nevers, de Monsieur le Maire et des équipes. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés. Nos remerciements également à l'ensemble des partenaires de cette semaine riche et inspirante.

DENIS THURIOT,  
MAIRE DE NEVERS

La Ville de Nevers peut s'enorgueillir d'être la deuxième ville de Bourgogne derrière Dijon en termes de patrimoine historique. Labellisée « Ville et pays d'Art et d'Histoire » depuis 1989, elle met en œuvre de nombreuses visites et animations ainsi que des actions de médiation vers les publics scolaires via son service animation du patrimoine. Depuis 2014, un vaste programme de rénovation de son patrimoine a été initié (théâtre municipal, maison des sports, porte de Paris, Hôtel de Ville, cathédrale, maison de la Culture, Café Charbon, ...), qui se poursuivra dans les années à venir pour redonner à notre ville et à ses divers monuments et sites patrimoniaux tout l'attrait qu'ils méritent et ainsi offrir à nouveau, aux yeux des Neversois et des touristes qui nous rendent visite chaque année, un écrin à la hauteur. C'est donc une fierté et un honneur pour la Ville de Nevers que d'avoir accueilli une centaine d'élèves de l'École nationale supérieure d'architecture de Nancy à l'occasion de la Semaine Architecture et Patrimoine 2019-2020. Ces futurs professionnels ont pu apporter un regard neuf et extérieur et montrer, par les multiples moments qui ont rythmé cette semaine, comment le patrimoine est intimement lié au projet urbain. Leur venue a d'ailleurs coïncidé avec l'inauguration du Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP). Sous la thématique « Quel avenir pour les sites patrimoniaux de Nevers ? » et à travers l'étude des cinq sites retenus (la Banque de France, le 12 quai de Médière, l'ancien Forum, la chapelle Sainte-Marie et la Tour Goguin), c'est à la fois la question des friches et le changement d'usage de ces sites qui sont posés et sur lesquels, nous élus, devons mener un combat quasi permanent. La réhabilitation de certains de ces sites est au centre de nos réflexions depuis de nombreux mois et le regard avisé et vierge de tout préjugé ou influence de ces jeunes étudiants ne manquera pas de contribuer à les nourrir et certainement à les enrichir. Travailler au devenir de sites patrimoniaux, c'est projeter notre ville dans le futur. « Nevers à venir », le nom des listes que j'ai conduites en 2014 et 2020 ne saurait être plus à propos et fait écho à cette démarche. Aussi, je remercie chaleureusement l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy d'avoir choisi la cité ducale pour cette semaine de travaux, après Besançon, Dijon, Montbéliard et Dole. C'est la preuve que notre cité retient désormais l'attention. Je remercie enfin toutes celles et ceux qui ont permis à cette



Semaine Architecture et Patrimoine de se dérouler et souhaite à l'ensemble des élèves qui ont participé à ce beau challenge une pleine réussite dans leur vie étudiante et leur future vie professionnelle. Qu'ils restent inspirés par Nevers autant que leurs propositions nous inspirent.

**AYMÉE ROGE**  
DIRECTRICE RÉGIONALE DES  
AFFAIRES CULTURELLES DE  
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

La semaine Architecture et Patrimoine en Bourgogne-Franche-Comté, initiée depuis 2016, est l'occasion de promouvoir la création architecturale régionale. Foraine, elle se déplace chaque année dans une ville différente. Nevers a accueilli, du 21 au 26 septembre dernier, l'édition 2020. Cette semaine a été placée sous le parrainage de l'architecte belge Pierre Hebbelinck, internationalement connu pour ses réalisations architecturales qui associent dans un même mouvement la restauration patrimoniale et la conversion à de nouveaux usages de lieux historiques emblématiques.

La Ville de Nevers, en association avec l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy, le ministère de la Culture et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Nièvre (CAUE), a souhaité lancer une réflexion sur son évolution urbaine. Les étudiants en architecture de troisième année de cycle licence ont été invités à travailler sur cinq sites et monuments de Nevers : le quai de Médine, le marché Saint-Aricle, la chapelle Sainte-Marie, la tour Goguin et le siège de la Banque de France.

L'enjeu n'était pas tant de requalifier ou de restaurer ces lieux, ces sites ne doivent pas être pensés comme des supports passifs des diverses activités et pratiques urbaines. Les étudiants étaient invités à les repenser dans une optique organique, en les intégrant dans une réflexion sur les dynamiques urbaines et les pratiques sociales émergentes. En un mot, pendant une semaine, la Ville, l'État, les professionnels de la pratique architecturale et les étudiants de l'école d'architecture de Nancy ont pu échanger avec une grande liberté dans un « ouvroir d'urbanisme potentiel ». Le regard des jeunes architectes, les remarques des praticiens aguerris et les échanges avec la Ville ont permis l'émergence de propositions argumentées et d'esquisses graphiques originales proposées par les étudiants. Ces projets vont enrichir les réflexions urbaines déjà en cours sur le devenir de Nevers. Par une parfaite réciprocité, cette semaine de l'architecture et du patrimoine a permis, grâce à cinq cas concrets, aux étudiants de se confronter aux problématiques bien réelles de l'architecture contemporaine, de l'urbanisme et des politiques publiques. Elle a permis de récolter des idées et des intuitions, de les mettre en macération et, finalement, de les distiller pour en retirer les principes les plus intéressants. Ce volume en constitue à la fois le distillat, le concentré et l'absolu.

**VÉRONIQUE RATEL,**  
PRÉSIDENTE, CROA DE  
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

La Semaine Architecture et Patrimoine de Nevers comme chaque année est l'occasion pour le Conseil de l'Ordre des Architectes de Bourgogne Franche-Comté d'aller à la rencontre des étudiants en architecture. D'habitude cela se fait le temps d'un repas auquel sont invités également les confrères des alentours. Pour l'édition 2020 en raison des conditions sanitaires liées à la Covid19, les professionnels de l'architecture se sont exprimés en l'église Sainte-Bernadette lors d'une table ronde pour parler de leur métier. Être architecte ce n'est pas seulement être en agence ou en atelier et avoir les pieds dans le chantier, c'est aussi parler d'Architecture, veiller au paysage architectural, aider les particuliers et les maîtres d'ouvrage publics ou grands donneurs d'ordre dans leurs démarches, les orienter et les ouvrir à la culture architecturale.

Qui mieux que les architectes peuvent parler d'architecture au sein de nos institutions et appareils d'État ? Qui mieux que les architectes pour défendre les architectes ? Est-ce que l'on est architecte seulement lorsque l'on est inscrit à l'Ordre ? Est-ce que l'on est architecte après cinq ans d'études ? Est-ce que l'on souhaite que notre profession soit défendue et comprise ? Habilitation à la maîtrise d'œuvre, licence d'exercice, architecte-maître d'œuvre, double tableau – ce sont des réflexions actuellement menées par l'Ordre pour permettre à tous les diplômés en architecture d'être architectes. C'est une des clefs de l'évolution de notre ordre. Ces échanges avec les étudiants sont rares dans notre région puisque la Bourgogne Franche-Comté est dépourvue d'école d'architecture. Des conseillers réfléchissent à une école hors les murs pour créer des occasions pour de nouvelles



**L'ATELIER D'AMÉNAGEMENT,**  
STRUCTURE ANIMÉE PAR LA DDT  
DE LA NIÈVRE ET RÉUNISSANT  
LES SERVICES DE L'ÉTAT, DDT ET UDAP,  
L'ARCHITECTE CONSEIL DE L'ÉTAT  
ET LA PAYSAGISTE CONSEIL DE L'ÉTAT  
ET UN ARCHITECTE DU CONSEIL  
D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET  
DE L'ENVIRONNEMENT DE LA NIÈVRE

relations entre professionnels et étudiants. Et comme à Nevers, permettre à nos politiques d'ouvrir le champ des possibles architecturaux, de toucher des concepts, d'imaginer et selon les principes de Paul Virilio (l'un des concepteurs de l'Eglise Sainte Bernadette) d'aller au-delà des contraintes, de rêver, de mettre sur papier ses images mentales.

C'est avec un grand intérêt que nous avons pu nous associer à la nouvelle édition de la semaine Architecture et Patrimoine qui a vu Nevers accueillir des élèves de troisième année de l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy cette année. Pour une structure telle que l'atelier d'aménagement, cette manière de travailler hors les murs, complétée par des rencontres avec l'ensemble des partenaires, correspond à notre philosophie d'action depuis notre création en 1998. En effet, partant de la nécessité de produire un « dire » de l'État à destination des collectivités sur des projets d'aménagement et d'urbanisme, est née l'idée d'une instruction en mode projet. Ainsi est né cet espace de discussion collégial rassemblant les compétences de l'Architecte et du Paysagiste Conseils de l'État (ACE et PCE), l'Architecte des Bâtiments de France et du Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE), qui encourage toutes les synergies entre les services instructeurs de l'État œuvrant au développement des territoires, en s'attachant strictement à répondre au dessein des élus dans une volonté d'enrichissement de leur niveau d'ambition. Lors de nos échanges, nous avons été impressionnés par votre engagement, par votre efficacité et la qualité de votre travail réalisé en un peu plus de deux jours. Richesse des analyses, des démarches, des représentations graphiques... des propositions, qui ouvrent des perspectives intéressantes sur le devenir des sites étudiés. Certaines des productions des étudiants, au travers des sites étudiés, parlent de la Nièvre, de la Loire et des relations que la ville entretient avec elles. Evoqué dans certaines de leurs propositions, le renforcement des liens de la ville avec la Loire semble important, tout autant que celui de ses liens avec la Nièvre. Les études montrent bien à quel point la redistribution des usages et la requalification des bords de Loire peuvent leur redonner une présence plus importante et rétablir la Loire dans son rôle patrimonial d'élément fondateur de la ville tout en respectant cet espace naturel, en entrant avec discrétion dans l'espace du « dernier fleuve sauvage d'Europe ». D'autres études parlent aussi du rapport de monuments et de sites particuliers avec l'espace urbain, comme la chapelle Sainte-Marie ou la Banque de France. Montrer ou cacher ? Ouvrir ou fermer ? Relier ? Inscrire dans le réseau des parcours ? Ou renforcer l'intimité, le caractère mystérieux ? Il n'y a pas de réponses toutes faites. Ces études disent l'importance du regard que l'on porte sur l'objet ou le lieu de projet et quel rôle on veut lui donner. Les regards pluriels des étudiants peuvent sans doute enrichir les regards que la ville porte sur elle-même et en nourrir les projets. La question de la place de la culture en ville, ainsi que celle de la présence des mobilités douces sont aussi présentes dans vos analyses et propositions de projets. Elles montrent bien comment aujourd'hui, les villes de demain doivent être pensées à la fois sous l'angle de l'action sociale et des espaces qui lui sont liés, et aussi avec le prisme de l'intégration de nouveaux modes de déplacements et de mobilité, avec des lieux fédérateurs qui ont encore à être inventés, comme certains des projets le laissent pressentir.

Le fait d'avoir choisi plusieurs sites de projets ponctuels, en concertation avec la ville, laisse aussi une voie libre à l'urbanisme par l'action. C'est à dire avec une approche pas uniquement par voie de planification descendante, mais par la possibilité, à un moment donné, de laisser libre cours au faire et au projet pour laisser émerger des thématiques qui forment de la cohérence et engagent une possible redynamisation urbaine vivifiante.

Ainsi, avoir pu échanger avec les étudiants de l'école d'architecture de Nancy et avec la ville de Nevers pour répondre au mieux aux enjeux des sites étudiés, permettra, nous en sommes certains, d'enrichir la collectivité de leurs idées et d'enrichir notre travail de conseil en nous proposant de nouvelles pistes pour appuyer les ambitions de la ville. Pour porter cette certitude, les projets ont fait l'objet des recommandations de l'atelier d'aménagement qui ont été transmises à la collectivité.



# Sommaire

11	<b>Un sujet, un lieu, une méthode</b>
18	<b>Invité : Pierre Hebbelinck</b>
29	<b>In situ :</b>
29	<b>Chapelle Sainte-Marie</b>
30	' CHŒUR-WORKING À NEVERS :
	AMANY ALALI ALWASH, ROUSRA MALKI, MARIAM QAFFOU, CHAIMAE RAHHALI
34	' PÔLE PETITE ENFANCE :
	TARA GASSLER, CAILLE HEISER, ZOÉ NADOLNY, GEORGINA PARNOIX
38	' ECOLE SUPÉRIEURE D'ARTS APPLIQUÉS :
	MARIE DZIECHCIARZ, SALOMÉ KLEITZ, MANON LEGER, ELÉONORE PUECH
42	' ESPACE D'EXPOSITIONS ET D'ÉCHANGES :
	MOHAMED BENJELLOUN, EDA-GLORIA DINGER, PAUL GUTH, JULIETTE MAUBE
46	' VALORISATION D'UN SITE OUBLIÉ :
	WISSAM AL MANSOUR, LUCIE BAGUET, MANON CHAPPUIS, MARINE DA LUZ
50	<b>Marché Saint-Aricle</b>
51	' LA RECONQUÊTE DE L'ESPACE PUBLIC :
	MARINE JACQUOT, JULIE JAJKO, JIAWEI LI, ESTELLE MONIN
55	' LE BELVÉDÈRE :
	CLARA DEPINOY, JUSTINE GUYOT, ADRIEN HUSSON, MATHILDE LECORNE
59	' LA HALLE PRODUCTIVE SAINT-ARIGLE :
	KÉVIN BLIAULT, LOUISE CATTIAUX, TIMOTHÉE EGAS, LUCAS STOLTZ
63	' LUMIÈRE SUR LA PLACE DU MARCHÉ :
	MARGAUX CHEVALIER, MANON GAGNOUX, HÉLOÏSE ROY, LUCIE TOURNIER
67	' LA PORTE DE LA NIÈVRE :
	CÉLIAN BOILEAU, MATHILDE PADOVA, SALOMÉ VASSEUR, ANNA YEGLES-GUZMAN
71	<b>Banque de France</b>
72	' ÉCOLE DE DROIT :
	HOLINIAINA ANDRIAMASY, ANNA BLEVEC, ELÉA MATHEY, MANON TORRAILLE
77	' LA MAISON DE LA TERRE ET DE LA FAÏENCE :
	LISA BACHMANN, ALIZÉE BOULANGER, JEANNE BRENOT, CAMILLE PILLOT
80	' CENTRE D'INITIATION À L'ART DÉDIÉ AUX ENFANTS :
	OLAYA JELAM, FAUSTINE LEONARD, GUILLAUME PESME, CANDICE PIMENTA
84	' TEMPLE DE LA FINANCE :
	ANAËLLE DENEVERS, ARTHUR FOURCY, FLEUR PIEROPAN, MATHIAS VICAIRE
89	' LA NUMÉRI-CUBE :
	JULIE BOOS, MARGAUX EMOND, NICOLAS GOSSOT, ALICE MARTINEZ
93	<b>Tour Goguin</b>
94	' LA SENTINELLE DE LA VILLE :
	YOUSSEF EL KASMI, NATHANT ILLY, THÉO GIRARD, ELIOTT NOWAK
98	' UN PARCOURS D'INTERPRÉTATION ÉCOLOGIQUE ET PATRIMONIAL :
	MARIE CAMPILLO, LÉA CESSEY, JULIETTE GOOLEN, SALOMÉ ROTHENBURGER
101	' À LA REDÉCOUVERTE D'UN SITE OUBLIÉ :
	LOU-ANNE BERTOLINA, ENORA BIEREL, LISA JUILLIERE, ROMANE RICHARD
105	' LA CHARNIÈRE :
	MARINE DUPRIEZ, VINCENT DESPONTIN, NOAH FERRY, ADÈLE VIRY
109	' BRASSERIE DE LA PASSIÈRE :
	CLAIRE GENIN, MARGAUX MAHUT, KRISTOFER SOUR, ENI VUÇAJ
113	<b>Quai de Médine</b>
114	' PASSERELLES :
	CLARA BORDY, CAMILLE OPPE, JULIETTE UHRING, CLÉMENCE VERDENAL
119	' MUSÉE DE L'EFFONDREMENT :
	ALICE BAUMANN, JEANNE LANGLOIS, MÉLINE SCIOTTI, LÉNA SIMON
122	' UN PÔLE CULTUREL EN DEVENIR :
	VALENTINE DARDAINE, BRICE DROUET-FLEURIZELLE, LÉA DUMAS, JULIE LARRIERE
125	<b>Architectes encadrants</b>
128	<b>English texts</b>
139	<b>Remerciements</b>



### Un sujet

Initiée en 2004, la semaine Architecture et Patrimoine constitue un temps fort de l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy. Il s'agit d'une semaine intensive de projet et d'enseignement dans une ville partenaire de l'école. S'adressant à l'ensemble des étudiants de troisième année de cycle Licence, elle leur permet de se confronter pour la première fois aux problématiques de diagnostic et de projet architectural en milieu patrimonial fort. Un partenariat pluriannuel est établi avec la région Bourgogne Franche-Comté depuis 2016. Après Besançon, Dijon, Montbéliard et Dole, c'est Nevers, ville d'art et d'histoire forte d'un patrimoine architectural et paysager de grande qualité, qui a accueilli les étudiants et leurs encadrants le temps d'une semaine.

### Un lieu

Cette année, les étudiants ont été confrontés à une ville avec une histoire riche qui remonte au III<sup>e</sup> siècle. Fortifiée dès 1194, Nevers voit l'édification, en 1467, de ce que certains considèrent comme le premier château de la Loire. Devenue ducal, à partir de 1538, la cité neversoise fonde en partie son développement sur la faïence lorsqu'elle est acquise par Mazarin au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle. Ancienne capitale de la province du Nivernais sous l'Ancien Régime, la ville est désignée comme préfecture du département de la Nièvre lors de la réorganisation territoriale de 1790. Dotée d'un patrimoine historique remarquable, d'un important ensemble patrimonial médiéval (église Saint-Étienne, cathédrale Saint-Cyr-et-Sainte-Julitte), Renaissance (palais ducal) ou contemporain (église Sainte-Bernadette du Banlay), la ville est affiliée au réseau national des villes d'art et d'histoire. Avec la volonté d'ouvrir le champ des possibles sur son patrimoine, la ville s'est portée volontaire pour accueillir la semaine Architecture et Patrimoine 2020 et a proposé plusieurs sites d'études au cœur des préoccupations de la municipalité et de l'agglomération. Cinq sites bénéficiant d'enjeux architecturaux, paysagers, mais aussi urbanistiques forts ont été retenus :

- L'ancienne Banque de France
- La Chapelle Sainte-Marie
- Les Pâtis - Quai de Médine
- Le marché Saint Arigle
- La tour Cuffy, dite Goguin

Ces cinq sites font état d'enjeux, de qualités et d'histoire variés. Ainsi, les étudiants ont pu se confronter au patrimoine médiéval ou XX<sup>e</sup>, religieux ou administratif, naturel ou urbain. À travers la problématique d'un site, c'est l'ensemble d'un quartier voire de la ville qui est à questionner.

### Une méthode

Lors cette semaine, les étudiants ont été accueillis par Denis Thuriot, maire de Nevers, Anne Wozniack, adjointe, Damien Tijani, directeur du service culturel de Nevers, ainsi que Didier Rime, directeur du service d'urbanisme. Les étudiants ont profité de la première journée sur place pour découvrir la ville et les sites d'études grâce à une visite animée par une guide-conférencière et des personnes ressources des services municipaux. Le mardi et mercredi, ils ont profité de moments d'échanges avec le CAUE, les architectes et paysagistes conseil et l'architecte des bâtiments de France. Ils ont ensuite passé la semaine à imaginer le futur de leurs sites d'études par groupes de quatre ou cinq étudiants, encadrés par des professionnels du patrimoine : Hélène Corset-Maillard, Jennifer Didelon, Aurélie Husson, Camille Jacquemin, Jean-Pascal Lemeunier. Au cours de la semaine, des architectes, historiens et élus sont intervenus lors de conférences, tables rondes, visites commentées ou travail en atelier pour leur apporter leur aide et leurs connaissances.

Le parrain de cette édition à Nevers est l'architecte belge Pierre Hebbelinck et son regard curieux et exigeant sur chaque projet a été précieux et éclairant pour les élèves architectes au cours des deux jours qu'il a passés dans les ateliers. Il a accepté de donner une conférence et une lecture publique pour expliciter son travail. Enfin, le samedi 26 septembre, les étudiants ont présenté leurs projets lors d'une restitution orale publique, en présence des élus, agents administratifs, encadrants et partenaires de la semaine Architecture et Patrimoine.



**un sujet**





## un lieu une méthode



### 1 → La chapelle Sainte-Marie

Au cœur du centre-ville, la chapelle Sainte-Marie du XVII<sup>e</sup> siècle est le seul vestige du couvent Saint-Martin de l'ordre de la Visitation. Cet édifice classé monument historique est remarquable par sa façade d'entrée, joyau de l'architecture baroque qui fait écho à son retable intérieur, tout en contraste avec l'architecture environnante. Le couvent est détruit en 1927, la chapelle est aujourd'hui isolée de son contexte, située sur un site qui a perdu son unité et qui manque de qualification paysagère ou architecturale. Enjeux :

- Mettre en valeur son architecture remarquable
- Repenser son usage et son accessibilité pour tous
- Requalifier le site autour de l'édifice

### 2 → Le marché Saint Arigle

Positionné dans le centre historique de la ville de Nevers et proche d'un axe majeur, le marché bénéficie d'un emplacement stratégique en entrée de ville. Ancienne place de l'église Saint-Arigle, démolie en 1790, cette place publique s'est transformée au fil des années en espace privé avec la construction d'un centre commercial. On constate plusieurs dysfonctionnements : le centre commercial occupe l'ensemble de la place et obstrue la vue sur les bâtiments avoisinants, en partie vacants et en mauvais état. L'espace restant est occupé principalement par des voitures, notamment à cause d'un parking souterrain se trouvant sous le centre. Les façades aveugles du centre ne communiquent pas avec l'espace public qui a perdu ses qualités. Enjeux :

- Repenser l'usage de la place en retrouvant une qualité d'espace commun accessible à tous
- Valorisation patrimoniale des immeubles anciens donnant sur la place
- Requalification paysagère et topographique du site
- Valorisation des flux piétons en conservant le parking souterrain
- Recréation des liens physiques et visuels avec l'entrée de ville

### 3 → L'ancienne Banque de France

La Banque de France de Nevers s'installe en 1854 sur le site de l'ancien Couvent Saint-Martin, créé au VIII<sup>e</sup> siècle. Elle est agrandie en 1922-1923 au niveau du Hall d'accueil et est occupée jusqu'en 2017 avant de déménager sur l'ancien site de la Caserne Pittié.

Situé dans un quartier calme, mais proche centre, le site a de nombreuses qualités, notamment l'étendue d'un grand jardin à l'arrière de la parcelle et la qualité architecturale de l'ensemble. Aujourd'hui l'édifice vacant manque d'un programme adapté qui permet de créer une ouverture sur le jardin et les abords. La situation arrière du supermarché en face de l'entrée principale est à résoudre ainsi que l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. Enjeux :

- Trouver un usage adapté pour les bâtiments existants
- Retrouver un lien physique ou programmatique entre les espaces intérieurs, le jardin et le quartier
- Repenser le contact du site avec le quartier et retrouver des axes historiques effacés
- Qualifier l'espace public autour de l'ensemble

### 4 → La tour Cuffy, dite tour Goguin

Construite à la fin du XII<sup>e</sup> siècle cette tour de garde tient l'angle des remparts bordé par le ruisseau de la Passière et face à la Loire. La tour Goguin a été rehaussée par un moulin à vent au cours du XVII<sup>e</sup> siècle ce qui lui donne son allure actuelle. Son nom est celui du propriétaire qui l'a vendue en 1906. Adossé au rempart en partie basse, un édifice, dit bâtiment des compagnons, fait partie de l'ensemble à étudier. Un peu à l'écart des grands axes de circulation, cet ensemble d'ouvrages spectaculaires, dernier vestige de la ville fortifiée reste plutôt discret dans le paysage urbain de Nevers. Un espace de verdure est aménagé en 1965 en canalisant le ruisseau de la Passière. La promenade des remparts longe la tour en partant du quai de Loire et remonte jusqu'à la porte du Croux en passant devant le Musée de la faïence de la ville de Nevers. Ce site hors du commun, véritable belvédère sur la Loire et ses ponts abritait encore il y a quelques années des associations et autres services municipaux. Aujourd'hui il n'a plus d'usage et se trouve fermé au public, or son état sanitaire imposerait des travaux d'entretien et de restauration. Enjeux :

- Effectuer un diagnostic de l'état sanitaire du bâtiment
- Proposer un programme cohérent et innovant pour la tour et l'atelier des compagnons
- Clarifier les usages et les flux de circulation aux abords des ouvrages
- Tirer parti de la proximité de la Loire et de l'ensemble paysager du rempart

### 5 → Le quartier des Pâtis - quai de Médiine

Si la ville de Nevers s'est installée en bord de Loire, le développement urbain, l'évolution des activités économiques et les aménagements routiers ont progressivement coupé la cité de son fleuve. Le quartier des Pâtis est une zone naturelle protégée, située au sud de la ville et entièrement en zone inondable. C'est à la fois un atout pour la ville de disposer d'une telle zone naturelle équipée de quelques bâtiments existants et un défi face aux risques majeurs d'inondation. Enjeux :

- Qualifier la zone naturelle, en permettre l'accès et la relier à la ville et au bord de Loire
- Profiter des bâtiments existants pour conforter un pôle culturel autour des arts de la rue
- Travailler sur l'accessibilité du site y compris en période de crue
- Apaiser le site qui subit un fort trafic dû à la présence de la cimenterie à proximité immédiate du site d'étude







**Semaine  
Architecture**

**AGENDA  
SEPTEMBRE  
2019**

**et Patrimoine**

→ **lundi 21.09.20**

08h30 — Accueil et présentation des encadrants et du programme de la semaine. Discours d'accueil par Damien Tijani, directeur du développement culturel de Nevers - Jennifer Didelon, architecte enseignante, responsable de la semaine Architecture et Patrimoine Pauline Blondlot, architecte-DE, coordinatrice de la semaine / Théâtre municipal de Nevers (TMN)

09h30 — Présentation et visite de la ville et des cinq sites d'études

18h30 — Accueil des étudiants par Veronique Ratel, présidente du conseil régional de l'Ordre des architectes de Bourgogne-Franche-Comté / Théâtre municipal de Nevers

→ **mardi 22.09.20**

08H30 — Travaux en ateliers / Palais Ducal + Foyer TMN

14H00 — Conférence-rencontre sur le développement historique de Nevers / Théâtre municipal de Nevers

15H00 — Travaux en ateliers / Palais Ducal + Foyer TMN

→ **mercredi 23.09.20**

08H30 — Travaux en ateliers / Palais Ducal + Foyer TMN

14H00 — Présentation et échanges avec les acteurs du territoire / Palais Ducal + Foyer TMN

18H30 — Table ronde sur les métiers de l'architecture et du patrimoine / Église sainte Bernadette

→ **jeudi 24.09.20**

08H30 — Travaux en ateliers en présence de Pierre Hebbelinck, parrain de l'édition 2020 de la semaine Architecture et Patrimoine / Palais Ducal + Foyer TMN

19H00 — Conférence « Contre les racines » par Pierre Hebbelinck / Maison de la culture

→ **vendredi 25.09.20**

08H30 — Travaux en ateliers en présence de Pierre Hebbelinck / Palais Ducal + Foyer TMN

18H00 — Lecture publique de Pierre Hebbelinck / Librairie Cyprès

19H00 — Finalisation des rendus / Palais Ducal + Foyer TMN

→ **samedi 26.09.20**

09H00 — Présentation des travaux des étudiants suivis d'échanges en présence des encadrants, des élus et de Gaëlle Perraudin, directrice de l'école d'architecture de Nancy / Théâtre municipal de Nevers





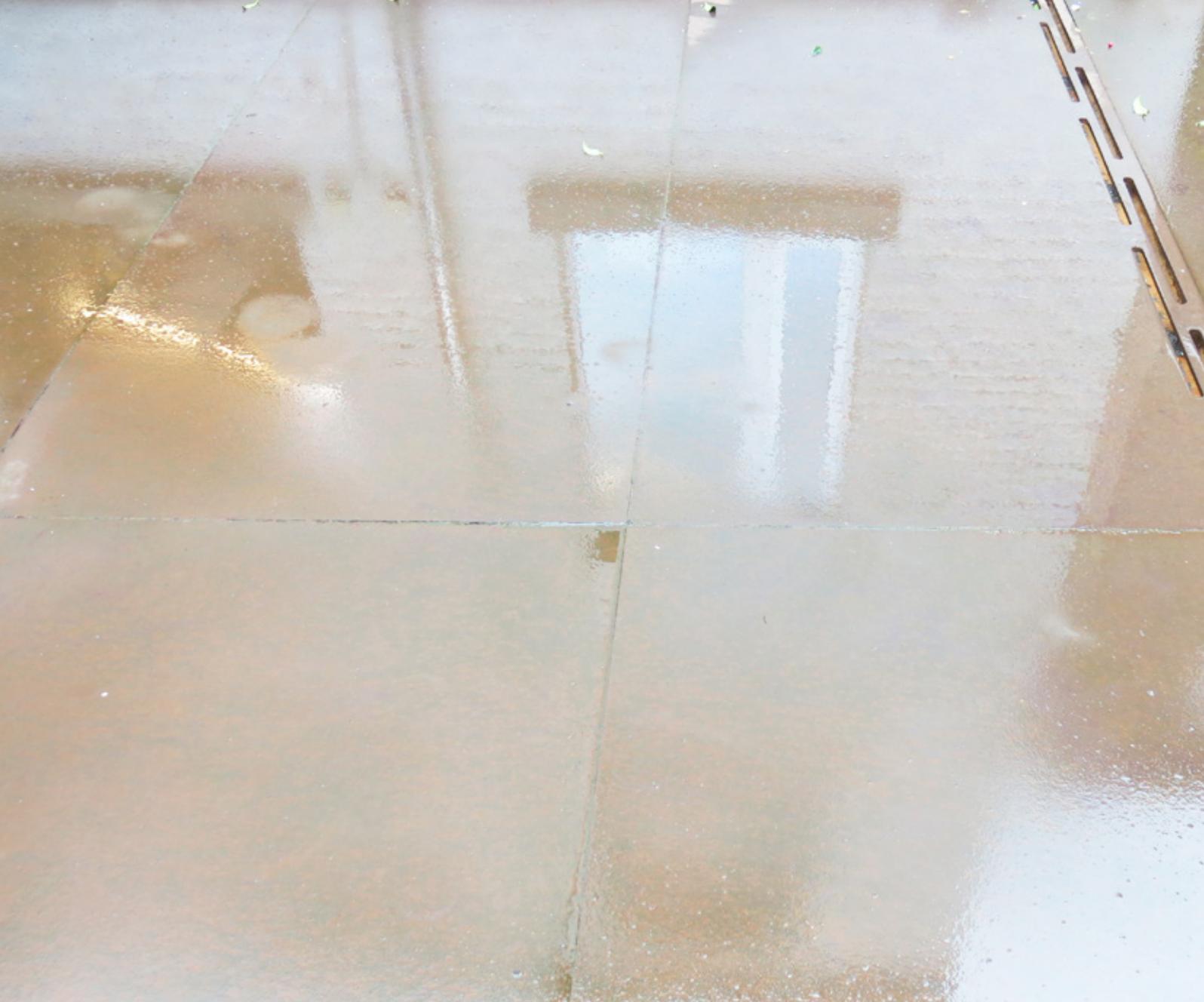
Invité  
Architecte - Éditeur

# PIERRE HEBBELINCK

**BIO** Pierre Hebbelinck est né en 1956 et obtient son diplôme d'architecture en 1981 à l'Institut Lambert Lombard à Liège. L'année suivante, il ouvre un atelier professionnel. Il conjugue son travail d'architecte et celui de conférencier d'architecture en Belgique, France, Europe de l'Est, Chine et en Amérique Latine où il se rend pour des missions de diplomatie culturelle. En 1996, il représente la Belgique à la 6<sup>e</sup> Exposition Internationale d'Architecture de Venise et participe en 2002 à la 8<sup>e</sup> édition de cette biennale; c'est cette même année que lui est décerné le prix Baron Horta pour le Musée des Arts Contemporains au Grand Hornu (Belgique). En 2004, il fonde les Editions Fourre-Tout qui ont publié jusqu'à aujourd'hui une trentaine de titres et développent notamment les collections Architexto, Dos historique, Fonds de tiroirs. En 2015, il reçoit le titre de Chevalier de l'Ordre de l'Art et des Lettres par le ministère de la Culture en France.

En 2016, les Editions Fourre-Tout réalisent l'ouvrage « Nouvelles Richesses – New Riches » et sont commissaire adjoint au Pavillon Français à la 15<sup>e</sup> Biennale de Venise avec le Collectif AJAP14 et Obras. Parallèlement à cet événement, il organise un café littéraire abordant la thématique de l'architecture et la politique sur base du livre Dé-Livré, publié à la suite de l'abandon du projet de Centre Pompidou Provisoire de Maubeuge.

Principales références: Le Musée des Arts Contemporains du Grand Hornu (B), la Maison Frankfort à Uccle (B), la Maison Krantz-Fontaine à Uccle également, la maison Dejardin-Hendricé à Comblain-au-Pont (B), le Théâtre du Manège. Mons à Mons et le Théâtre de la Place à Liège, le Théâtre de l'Espace des Arts à Chalons sur Saône (Prix de la MOA / France) ainsi que l'École de Musique de Mantataire (F) (short-list Mies Vander Rohe).

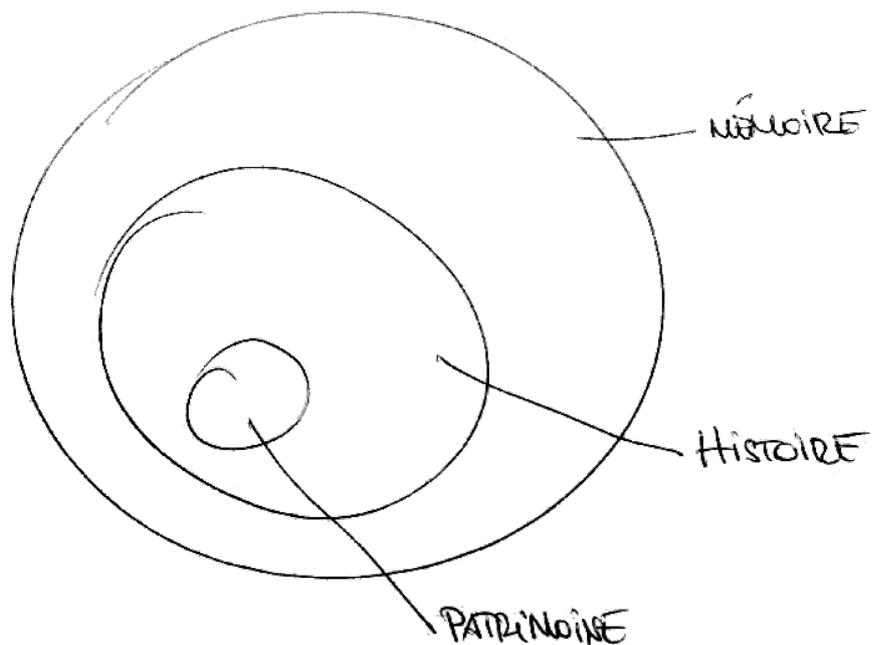


**Temps commun**  
**Pierre Hebbelinck**

*Par la fenêtre, face à la planche à dessin, la cour de l'Atelier, détrem-pée par les pluies incessantes des derniers jours, forme un miroir du monde émergeant, où les images produites sur cette surface jouent à inverser la gravité, à approfondir d'autres niveaux de réalité.(fig.1)*



(fig.1)



(fig.2)

Sollicité par l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy à coucher quelques mots sur la thématique de « *la vision de l'architecte invité sur le patrimoine et la création architecturale* », je me propose de conjuguer une définition du terme « patrimoine » avec une réflexion sur la nouvelle gouvernance pour atteindre un énoncé des pratiques de l'architecture et de son enseignement.

Le visage tourné vers le passé, ce qui se déploie devant nous est un océan de mémoire, traduit aux travers de nos sens (fig. 2). Dans cette vatitude, l'histoire n'est qu'une part réduite, tendant, dans ses pratiques, à une forme d'objectivation, permettant de mettre en œuvre des récits au service de la pensée ou de pratiques politiques plus ou moins vertueuses. Le patrimoine est cette partie de l'histoire, encapsulée dans des définitions juridiques et administratives qui l'isole et la réduit à la préservation de formes. Nous croyons en l'histoire des attitudes plus qu'à l'histoire des pierres. La notion de patrimoine et son isolement ont été amplifiés par les

traumatismes du XX<sup>e</sup> siècle et par une perte de narrations communes. Il nous faut recoudre cette notion de patrimoine commun avec l'ensemble des prérogatives déterminant la pratique de l'architecture à savoir son apport à l'espace collectif, la gestion responsable des énergies, la mise en place d'économie soutenable, la création comme axe de connaissance...

#### Deux outils

Au travers de la pratique quotidienne, deux spécificités de l'architecture me semblent apparaître comme des outils adaptés à l'élaboration d'une « *construction du mode de vivre ensemble* ». Celle-ci n'est éligible que moyennant des modèles de décisions. L'architecte est devenu dans les vingt dernières années un spécialiste de l'assemblage de métiers, de données et de contraintes. Il est une forme de courroie de transmission entre différents paramètres dont la complexité n'a cessé d'augmenter au fur et à mesure que nos sociétés se sont elles-mêmes complexifiées. Dans les pays ouest européens, cette complexité s'est

notamment traduite par un développement vertigineux des normes et des réglementations. Cette accélération intervient au départ d'une perte de pouvoir du dispositif politique, les GAFAM dictant les agendas des parlements nationaux. En augmentant son attirail normatif, le partenaire public marque sa volonté de reprendre des parts de pouvoir et de contrôle. Un second vecteur tient à une accélération de la complexité du monde et de ce fait à une perte de repères individuels et collectifs qui augmentent l'émergence et la diffusion des peurs – l'architecte est en première ligne pour enregistrer ces mécanismes au travers de sa pratique. Ces peurs s'expriment par une moralisation sensible du discours politique autour notamment des besoins d'identité et de tradition<sup>1</sup>, traduit par des réglementations patrimoniales exacerbées, et à travers la formulation d'un monde green-whashé, surfant sur des slogans plus que sur une organisation réelle et concrète pour lutter contre l'épuisement des ressources de la planète. Cette rencontre avec la complexité du monde a permis à l'architecture d'augmenter son capital de résolution de questions paradoxales et denses, de fonder une méthode et des ressources qui lui donnent la capacité d'opérer très rapidement des synthèses, appliquées au champ concret de la production d'espaces. L'architecte est un généraliste particulièrement exposé aux effets déjà décrits, l'architecture étant ontologiquement liée à la dimension publique et politique. Cet outil que représente la synthèse est particulièrement adapté à une situation de questionnements telle que la produit la pandémie actuelle.

Un second outil est lié à une approche spécifique du temps (le temps qui passe) à savoir que toute la discipline architecturale est tendue vers l'élaboration d'un futur. Ce qui fait dire à certains que l'architecture est, par nature, une discipline d'utopies parce qu'elle décrit des réalités qui ne préexistent pas. N'utilise-t-on pas le terme « projet » pour nommer les stades de la production (avant-projet, projet, etc.) ? L'installation dans un temps futur s'accompagne de balises du travail de production pour construire, étape après étape, une nouvelle réalité. Cette caractéristique met en avant le rôle et la responsabilité de la gestion politique : c'est par la proposition et la création d'une organisation du futur que ce dernier légitime son action. À ce titre, il est singulier d'observer les différences notables quant à la participation des architectes à la pratique politique en Europe. Si nous voyons l'absence presque totale des architectes en politique en Europe de l'ouest, la situation est totalement différente en Europe centrale et orientale où les architectes jouent des rôles politiques notamment auprès des municipalités, comme conseillers auprès des ministères, adjoints au maire voire sont aux

commandes du mayorat lui-même. Rappelons aussi que la campagne électorale du prix Nobel de littérature, Mario Vargas Llosa, pour accéder à la présidence du Pérou en 1990 a été menée par une équipe de quatre architectes<sup>2</sup>. Cette dimension du projet peut également être qualifiée de valeur spéculative. Yanis Varoufakis décrit ce mécanisme dans son ouvrage *Un autre monde est possible / pour que ma fille croie encore à l'économie*. Décrivant un chef d'entreprise, il écrit : « Imagine-toi qu'il est debout devant une fine membrane verticale, suspendue à l'aplomb de la ligne du temps qui démarque le présent du futur. Il avance la main jusqu'à toucher la membrane. Tandis qu'il se tient du côté du présent, sa main traverse soudain la membrane et passe du côté du futur. A tâtons, il saisit une valeur d'échange qu'il ramène d'un geste décidé du côté de la ligne du temps où il se trouve. Celui du présent. Il ramène ainsi dans le présent une valeur d'échange encore inexistante pour l'investir dans des processus de production qui créeront de la valeur plus tard (...) »<sup>3</sup> Cette dimension *spéculative* du projet, cette projection à proprement parler, redéfinit les valeurs fondamentales de ce mot et lui restitue une dignité que sa stricte application dans le champ économique lui ôte.

### Temps commun

Ces deux outils associés, la capacité de *synthèse* et celle de *projeter*, me semblent constituer les ressources spécifiques de l'architecture face aux questions de la société actuelle. Cette dernière, dans cette part de l'Europe, expose ses maladies de la gouvernance. Si nous nous concentrons sur la gestion Patrimoniale des pays européens, il est urgent (rappelons que l'économie s'effondre pendant que vous lisez ces lignes) que la gestion publique diminue drastiquement la complexité et la somme des réglementations, accélère le traitement des dossiers et de ce fait se mette en accord avec un *temps commun* de gestion, un temps reconnu par tous comme réellement opérationnel. Ce temps commun n'est qu'une part de ce qu'il faut reconstituer. En effet, la responsabilité majeure des organes publics et de leurs représentants participant à l'élaboration d'un projet, n'est pas de défendre sa propre *matière* mais son devoir est bien de comprendre les matières des autres participants au processus. S'intéresser et comprendre les divers métiers et points de vue autour de la table pour faire émerger les formes de ce dispositif dialogique et de ce fait créatif. Le contrôle doit être remplacé par une participation créative au processus de projet.

1.- Bettini Maurizio, *Contre les racines*.

Ed Flammarion. Collection Champs. 2017

2.- Vargas Llosa Mario, *Le poisson hors de l'eau*, Ed. Gallimard. 1995

3.- Varoufakis Yanis, *un autre monde est possible pour que ma fille croie encore à l'économie*, Ed. Flammarion. 2015.

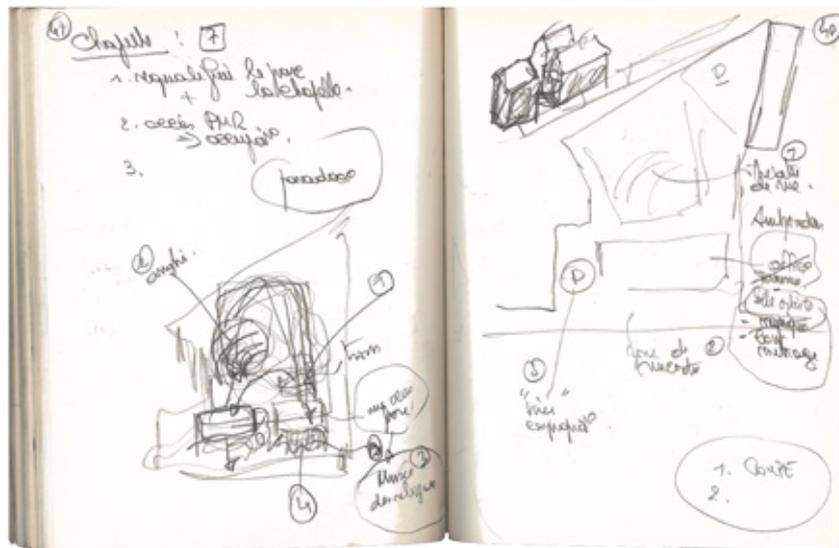
### Transmission

Après avoir abordé ces notions de patrimoine et de pratiques architecturales, qu'en est-il d'un exercice de pédagogie sous la forme d'un atelier d'une semaine qui exploite le potentiel de questionnement d'une ville, en l'occurrence pour le cas cité, Nevers et son fleuve. Cinq sites sont proposés aux 92 étudiantes et étudiants répartis en 23 groupes. Je propose aux enseignants un protocole de travail basé sur le fait que je souhaite accompagner tous les étudiants sans en omettre aucun. De ce fait cette pratique exige un temps commun très court et très intense de dix minutes par groupe, les cinq premières demandant un effort des étudiants de résumer à l'essentiel la vision du projet d'un côté et de l'autre une écoute structurée de la part des enseignants. Les cinq autres minutes consistent à faire un retour sur le projet basé sur l'observation de la convergence de l'intention sous-jacente à la réalité esquissée de la proposition (fig.3).

(fig.3)



(a)



(b)





(fig.4)

Cette « lecture » du projet a conduit à monter les curseurs de leurs créations, à cesser d'être gentil (tous les architectes sont des utopistes), à pousser la spécificité de chaque position, à radicaliser leurs propos pour en faire des outils de questionnement profond des sujets abordés et observer le comportement des tissus urbains et des lieux patrimoniaux face à ces énoncés forts. Cette radicalité exige dès lors un accord parfait entre les protagonistes du groupe, une distribution des tâches selon les compétences complémentaires de chacune et chacun et la définition d'un *temps commun*, un planning où chaque action sera déterminante et rapide. Lors de ces échanges, il est étonnant d'observer que les groupes de quatre étudiants, avec leurs lap top ouverts posés sur une table commune, détruisent leurs espaces communs. Au centre de la table, derrière les écrans, se trouve un non-lieu où sont posées les vestes, les déchets de repas, les canettes (fig.4). Le temps de cet exercice de conception est très court (moins d'une semaine pour élaborer finement un projet comme l'est la réalité de la pratique d'architecture. Ce *temps commun* est dès lors la première matière partagée. Pour augmenter ce capital collectif, ce protocole s'est enfin accompagné d'une exigence de fabrication d'une maquette-minute traduisant le concept de la proposition plus que la réalité objective du modèle. La puissance des projets modélisés exprimant collectivement les propositions des 92 participants s'est vue démontrée par la présentation des projets au Théâtre de la Ville de Nevers. Sur la scène, les modèles mettent en avant la puissance intellectuelle et créative de la pratique de l'architecture (fig.5).

***La pluie a cessé, l'eau s'est évaporée. La cour a retrouvé ses contours, ses certitudes et ses limites.***

**à l'Atelier, Liège  
26 mai 2021.**

→ P.19 / P.20

Fig. 1 : cour de l'Atelier. Liège, 26/05/2021

Fig. 2 : Mémoire. Histoire. Patrimoine

→ P.21 / P.22

Fig. 3 : Extraits du Blanco de Pierre Hebbelnick.

Notes sur chaque groupe de projet. Aquarelle de Sainte-Bernadette de Nevers/ Claude Parent

→ P.23 / P.24

Fig. 4 : Espace entre les lap top

→ P.25 / P.26

Fig. 5 : Exposition éphémère des maquettes sur la scène du théâtre de Nevers.

(a)



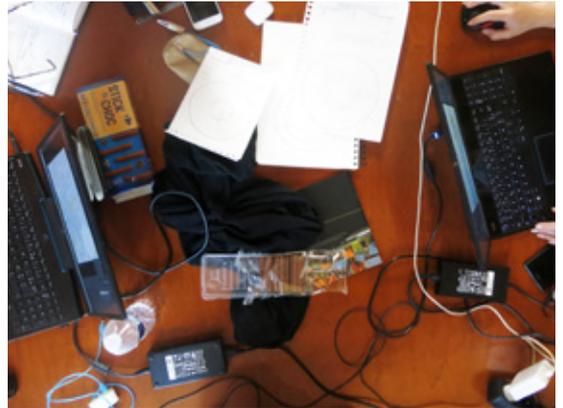
(b)



(c)



(d)

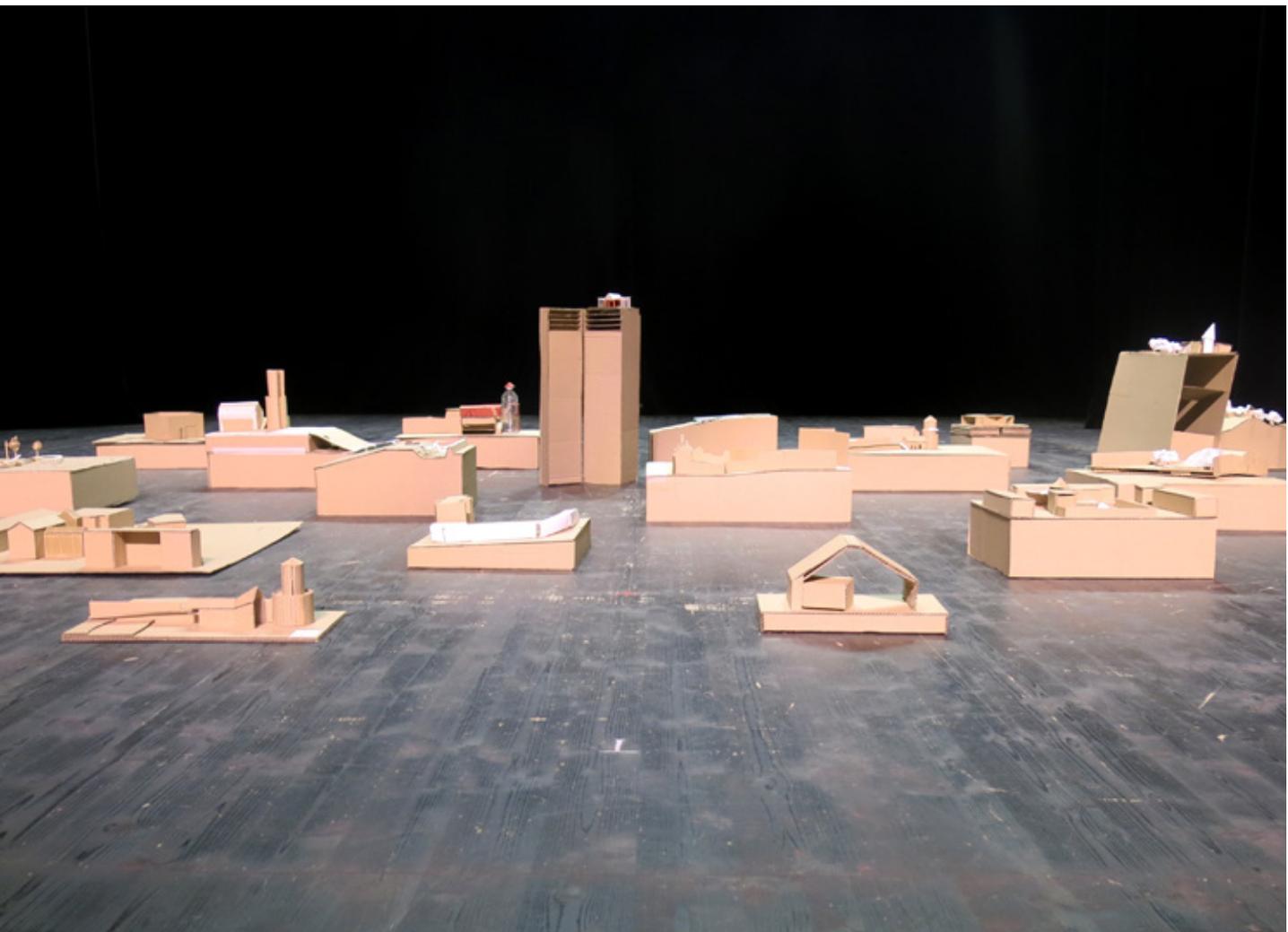


(e-f)





(fig.5)



(fig.5)



In situ

# 01 CHAPELLE SAINTE-MARIE

○ : historique

≡ : analyse

◎ : programme

⬡ : projet

# CHŒUR-WORKING À NEVERS

Chapelle  
Sainte-Marie

Jean-Pascal Lemeunier  
Amany Alali Alwash – Rousra Malki  
Mariam Gaffou – Chaimae Rahhali



Nevers est une ville d'art et d'histoire située entre le bassin parisien et le massif central. Elle bénéficie d'une situation idéale au bord de la Loire, surélevée sur une crête. L'îlot de notre projet est desservi par des grands axes majeurs convergeant vers la place Carnot, une place centrale de la ville. De ce fait, la situation géographique de l'îlot est stratégique et commerciale. A une échelle plus détaillée, nous constatons que son tissu urbain est moins dense que les autres îlots qui l'entourent, notamment avec le vide urbain généré par le Square Thénévard. Ceci confère au site plusieurs atouts ; la capacité de stationnement, l'accessibilité et la visibilité de la chapelle depuis plusieurs points de vue. Comment s'est développé cet îlot au fil du temps ? La chapelle a survécu à cinq siècles. Cependant, elle a été décontextualisée à la suite de la démolition des autres édifices de l'îlot, notamment le couvent. De ce fait, cette église se retrouve aujourd'hui orpheline au sein de son îlot.

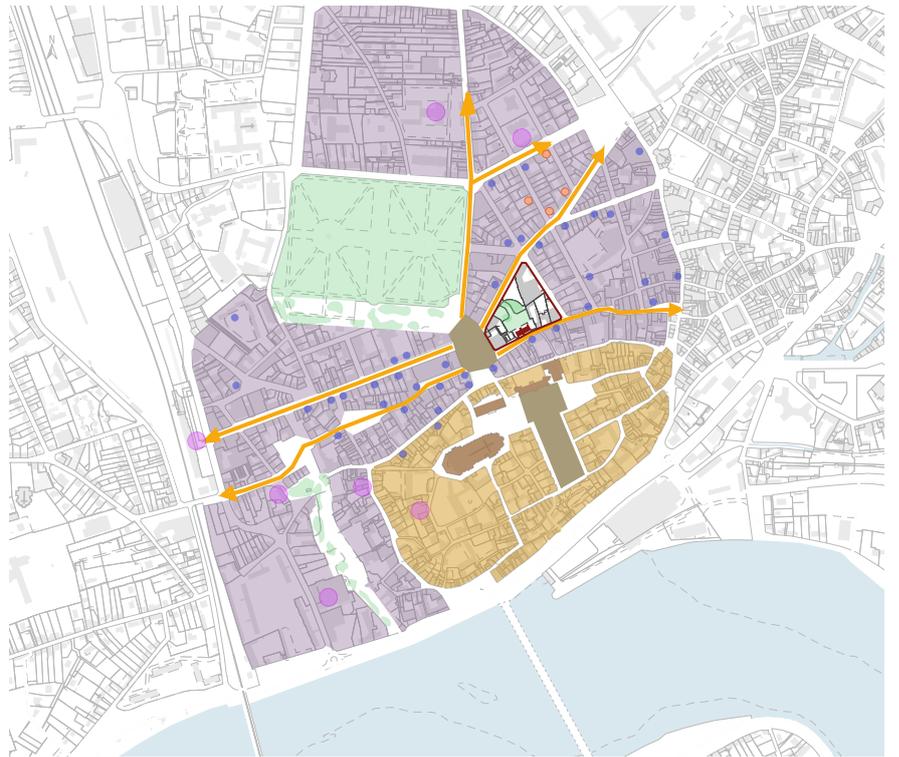


Pour conclure cette phase d'analyse, nous avons déduit plusieurs atouts et enjeux du projet. Parmi les plus forts atouts, sa situation stratégique lui permet d'être un point focal de la ville. L'espace vide de l'îlot permet de créer des extensions et de développer un espace de Coworking en exploitant la verticalité offerte par la chapelle. Néanmoins, l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR) est une contrainte forte du projet car l'édifice doit répondre aux conditions d'accueil d'un espace public. De plus, ses dimensions restreintes engendrent une difficulté certaine dans l'aménagement d'un projet de grande dimension (ex : musée). Face à ces paramètres, nous avons opté pour une extension qui prend la place de l'ancien chœur détruit de la chapelle.



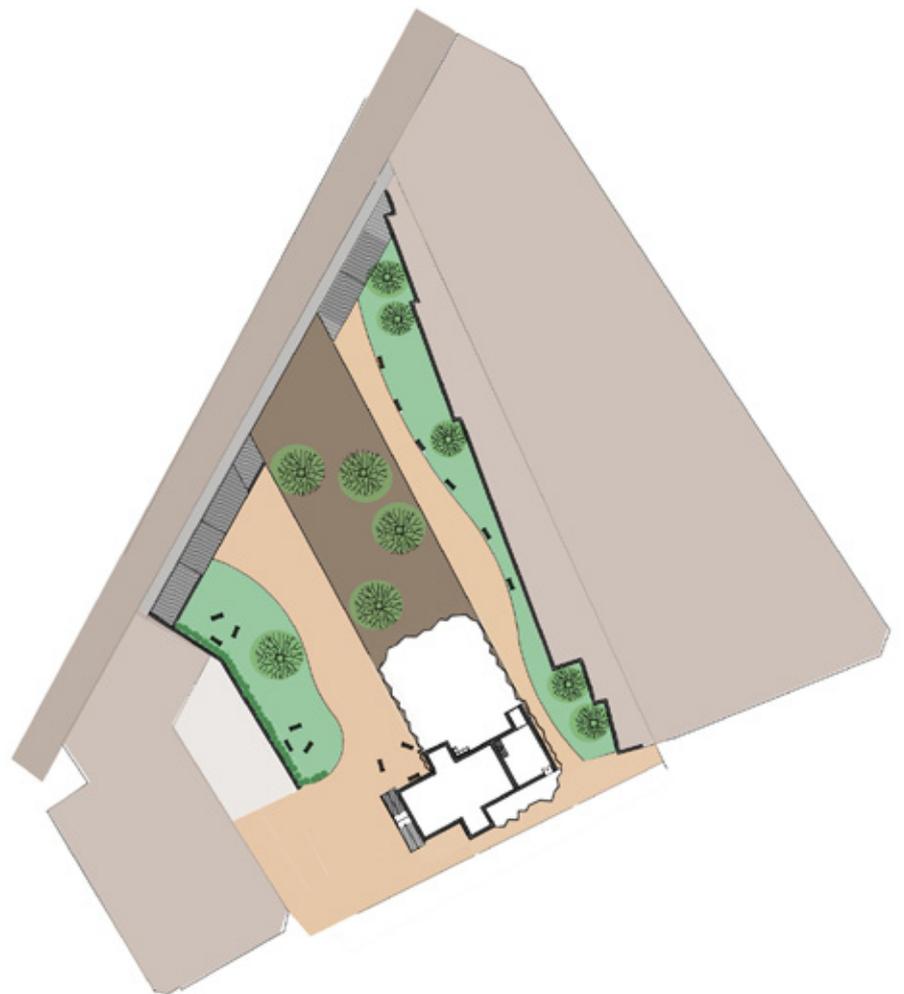
Nous proposons de faire cohabiter une architecture contemporaine et l'église à la façade baroque. La forme géométrique de l'extension est une interprétation contemporaine de ce style en jouant sur la profondeur, le relief, l'ombre et la lumière. Cette extension est construite en verre translucide de la même teinte que les pierres de la façade pour harmoniser l'ensemble. Notre projet est lié à l'avenue Pierre Bérégovoy par une allée large, ce qui donne un deuxième accès au bâtiment depuis le nord de l'îlot. Elle permet aussi l'accès du public PMR à l'espace de travail. En termes d'aménagement, les équipements disposés à l'intérieur et l'extérieur offrent une large exploitation du programme. Ainsi, le retable est conservé dans l'espace de détente (chapelle) pour préserver le caractère spirituel du site.

(1) MORPHOLOGIE DU SITE



(2) PLAN MASSE DU SITE

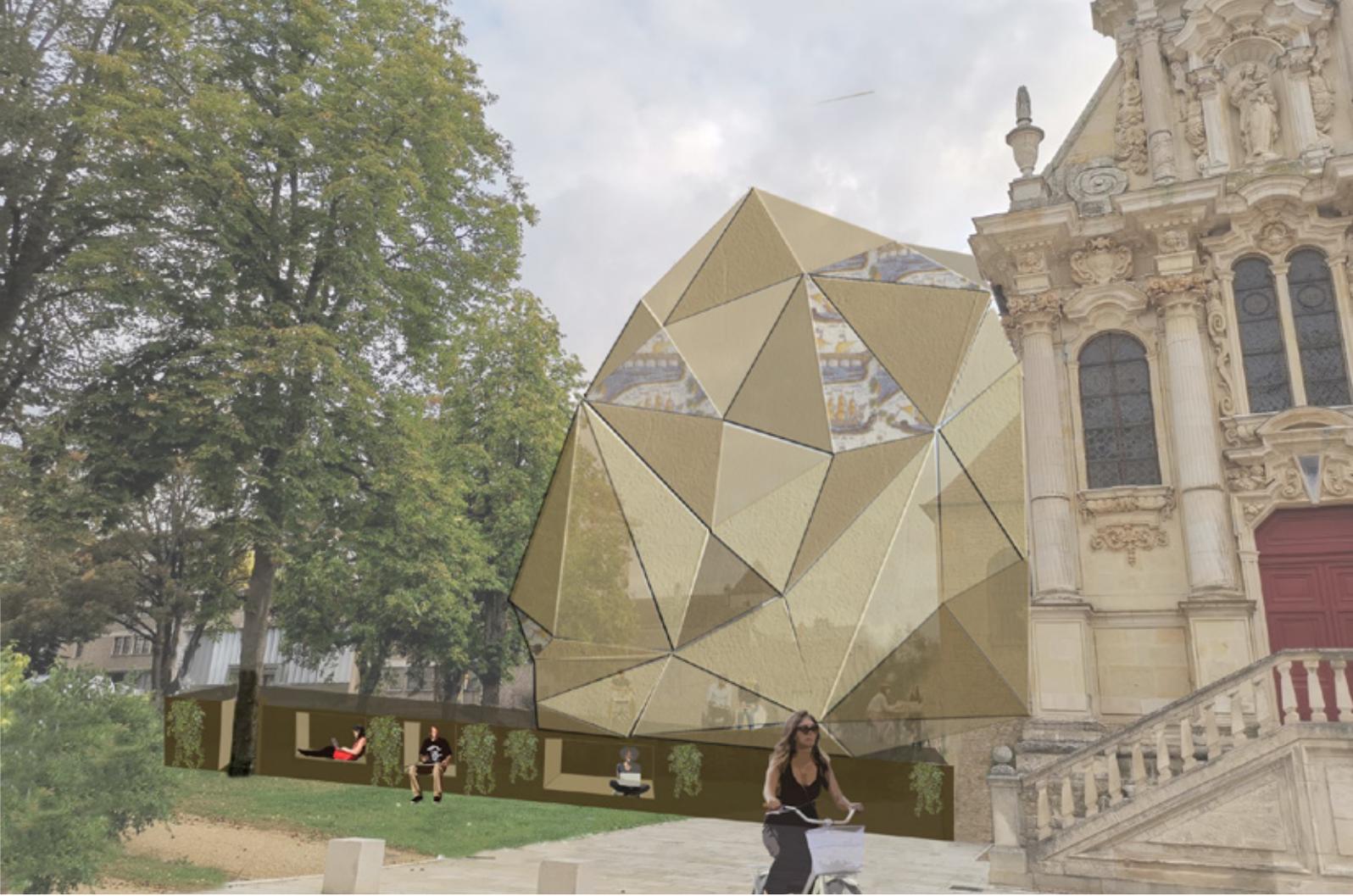
- GRAVIER
- ENGAZONNEMENT
- CARREAUX DE CIMENT





(3)

(3) COUPE TRANSVERSALE  
(4) EXTENSION VUE DE L'EXTÉRIEUR  
(5) L'INTÉRIEUR DU CHŒUR-WORKING



(4)

(5)



# REHABILITATION D'UN ANCIEN ÎLOT MONASTIQUE EN PÔLE PETITE ENFANCE



La ville de Nevers s'est développée en grande partie grâce à la puissance religieuse installée dès l'antiquité. Cela a engendré une grande richesse patrimoniale catholique dont la chapelle Sainte-Marie située dans le centre ancien de Nevers. Elle était autrefois associée à l'Abbaye Saint-Martin. Jusque dans les années 1930, la chapelle comprenait un chœur pour les sœurs, lui-même rattaché à un cloître. Depuis sa désacralisation, cet espace n'est presque pas exploité. La destruction des bâtiments a laissé un espace extérieur vierge récemment réaménagé en square qui n'est que très peu utilisé par les neversois.



L'un des atouts majeurs du site est sa localisation en centre-ville, ainsi bien desservi et accessible par tous types de moyens de transport. Mais il comporte aussi quelques inconvénients, tels que l'accessibilité PMR et l'environnement bruyant. Pour pallier ces difficultés, il serait pertinent de définir un usage quotidien à la chapelle et à son parc tout en fermant l'espace afin de limiter les nuisances sonores. Ainsi, nous proposons de créer un pôle petite enfance car ce type d'équipements se trouve plutôt aujourd'hui en périphérie de la ville et de nombreux lieux de travail se situent à proximité de notre site d'étude (banques, commerces, CCI, etc.). Pour élaborer ce projet, nous pouvons nous référer par exemple au foyer Clair-Joie de Pierre Marchand Architecte, au musée de la faïence de l'atelier Benoît Crépet pour l'ambiance ainsi qu'aux travaux de Gilles Perraudin pour le traitement des murs.



Le projet consiste à refermer l'espace par un bâtiment qui suit les limites parcellaires, assurant tranquillité et protection. Il est structuré autour d'une coursive côté jardin rappelant l'ancien cloître. L'accessibilité PMR est assurée par une circulation légèrement pentue suivant la topographie. Elle permet de relier la rue Pierre Bérégovoy à la chapelle. Le plan forme un bras maternel et protecteur, l'entrée est unique et donne sur le hall. La coursive traversante s'étend sur toute l'envergure du bâti et dessert l'intégralité des espaces. Il s'agit de créer une ambiance réconfortante et chaleureuse, le bâtiment étant destiné principalement à la petite enfance, aux encadrants et aux usagers. Pour cela, nous préconisons d'utiliser une matérialité mixte ; d'une part en pierre épaisse similaire à celle de la chapelle (calcaire) côté rue, renforçant l'aspect de protection ; d'autre part en bois pour l'enveloppe côté cour afin de dessiner une continuité (en bardage). Cette matérialité peut être retrouvée en revêtement de sol et en menuiserie laissant la possibilité de décorer les murs et le parquet. Dans l'intention d'accentuer l'effet de confort, le dessin des volumes s'adapte à l'échelle de l'enfant en modelant des « boîtes » (contenant les pièces et d'autres petits espaces) qui réduisent la hauteur sous plafond. Ces boîtes permettent aussi de créer des espaces de rangements en surplomb et de définir les espaces servis et servants (salles, coursive, etc.). Les ouvertures côté rue montrent par leur petite taille la profondeur des murs en disposant les menuiseries au nu intérieur. Les baies de la coursive reprennent les proportions de la façade et se répètent tout au long du parcours comme dans un cloître. Enfin, de manière à fermer complètement la parcelle, une clôture travaillée en bois se positionne des deux côtés de la rue, filtrant la vue sur le parc. L'utilisation du bois permet de faire écho au bardage sur l'intérieur.

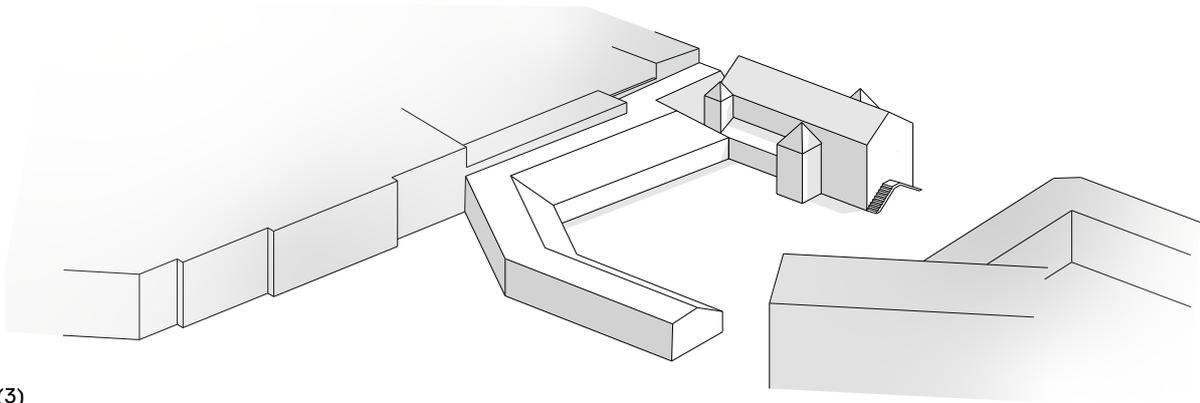


(1) LA CHAPELLE  
SAINTE-MARIE  
HISTORIQUE

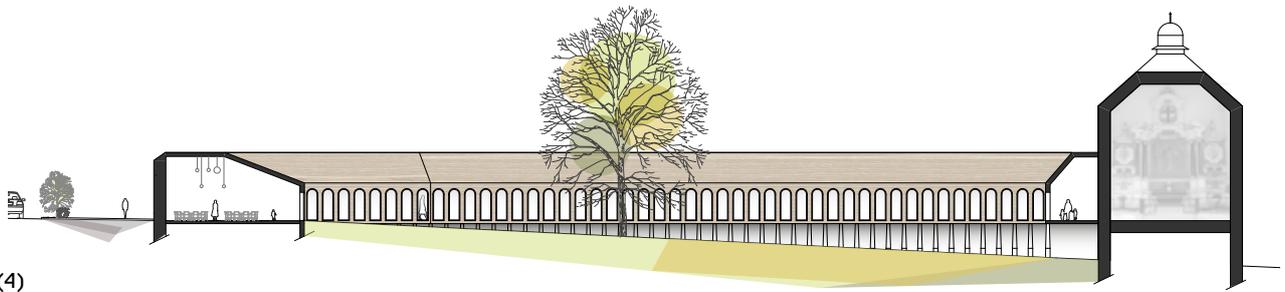


(2) UN ESPACE VERT  
NON QUALIFIÉ

- CHAPELLE SAINTE-MARIE
- BÂTIMENT PRÉSENT SUR L'ÎLOT DU SITE
- AUTRES BÂTIMENTS
- SOLS DALLÉS
- GRAVIER
- ESPACE VÉGÉTALISÉ
- ▨ ESPACE DE STATIONNEMENT
- ➡ AXE DE CIRCULATION ROUTIER
- PISTE CYCLABLE
- - - LIMITE DE L'ESPACE PIÉTON



(3)



(4)

- (3) AXONOMÉTRIE FINALE
- (4) COUPE LONGITUDINALE
- (5) INTÉRIEUR DE LA CHAPELLE, ESPACE PETITE ENFANCE
- (6) VUE EXTÉRIEURE





Située au cœur du centre historique de Nevers, la Chapelle Sainte-Marie est aujourd'hui un édifice privé de sa fonction religieuse d'origine en raison de la destruction du chœur des sœurs et de sa désacralisation. Malgré l'aménagement récent du square adjacent réalisé au cours de l'année 2019, le site manque d'une qualification nette et n'est aujourd'hui qu'un lieu de passage. Pourtant la chapelle est un édifice attractif par le traitement singulier de sa façade baroque. Elle présente aussi un emplacement stratégique dans le tissu urbain et dans un circuit touristique patrimonial. Située également à proximité directe de la place Carnot, elle se situe dans un quartier dynamique et facilement accessible grâce aux diverses mobilités. Cependant certains inconvénients sont à relever comme la programmation incohérente de la parcelle. La chapelle et le square n'ont en effet actuellement aucun lien, ce qui n'incite pas les usagers à investir les lieux ou même à s'arrêter. Bien que central, le site de la chapelle est également enclavé et sans attache au contexte environnant. L'édifice ancien de la chapelle présente lui aussi des contraintes, notamment son organisation spatiale, son accessibilité pour les personnes à mobilité réduite mais aussi les traitements acoustique et thermique.

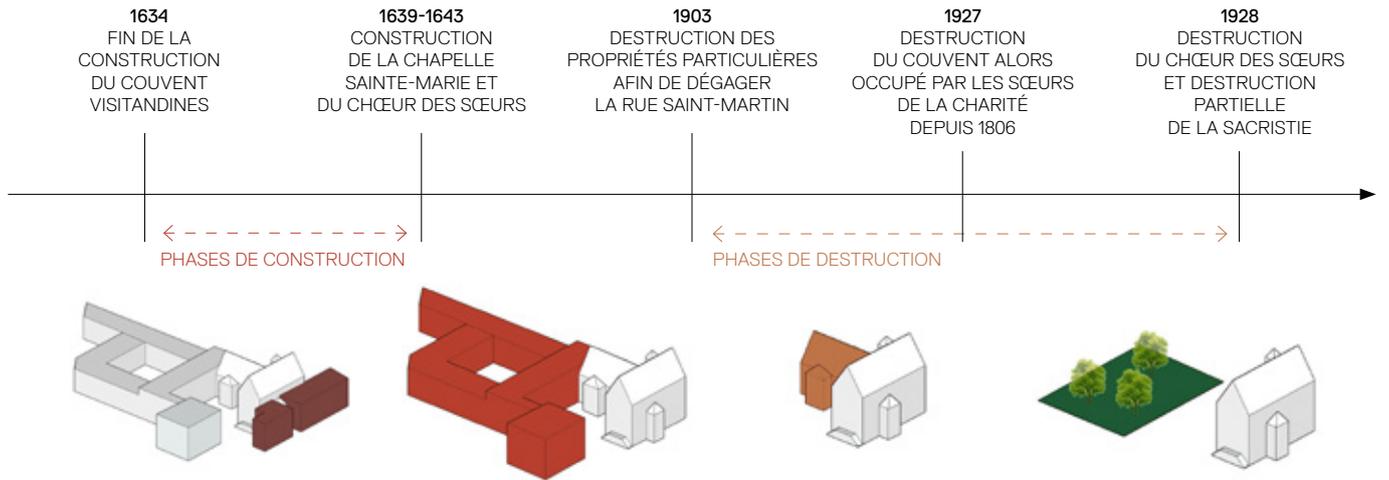


La Chapelle, construite de 1639 à 1643, a accueilli jusqu'en 1806 l'ordre monastique des Visitandines. Cet ordre était contemplatif et c'est cette dimension de contemplation que nous avons souhaité retranscrire pour réinterpréter l'histoire du lieu. Le programme s'oriente donc sur la culture et l'art, propices à des moments de contemplation grâce au concept de promenade architecturale expérimenté par Le Corbusier. Néanmoins lors de cette semaine, nous avons compris aussi qu'il est important de redynamiser le centre-ville, d'introduire des lieux forts et d'apporter une dimension communautaire et de partage. Ainsi, nous avons pris le parti d'investir les locaux de La Poste actuellement en vente afin d'y installer l'école supérieure d'arts appliqués de la ville. Cette structure existe déjà mais est excentrée alors qu'elle réunit un nombre important d'étudiants. De plus, l'effectif croissant ces dernières années a conduit à l'installation de baraquements temporaires afin de compenser le manque d'espaces. Offrant près de 2 800m<sup>2</sup>, le site de l'ancienne poste semble donc idéal pour accueillir cette structure dynamique. Afin de rendre accessible à tous la chapelle et de redonner un lien entre le square et les anciens locaux de la poste, les étudiants de l'école pourront bénéficier des lieux afin d'y exposer leurs travaux. Nous souhaitons également renforcer l'échange et la convivialité en créant des espaces destinés à des ateliers de partage. Ce programme est donc mixte, culturel, universitaire, partagé et intergénérationnel.

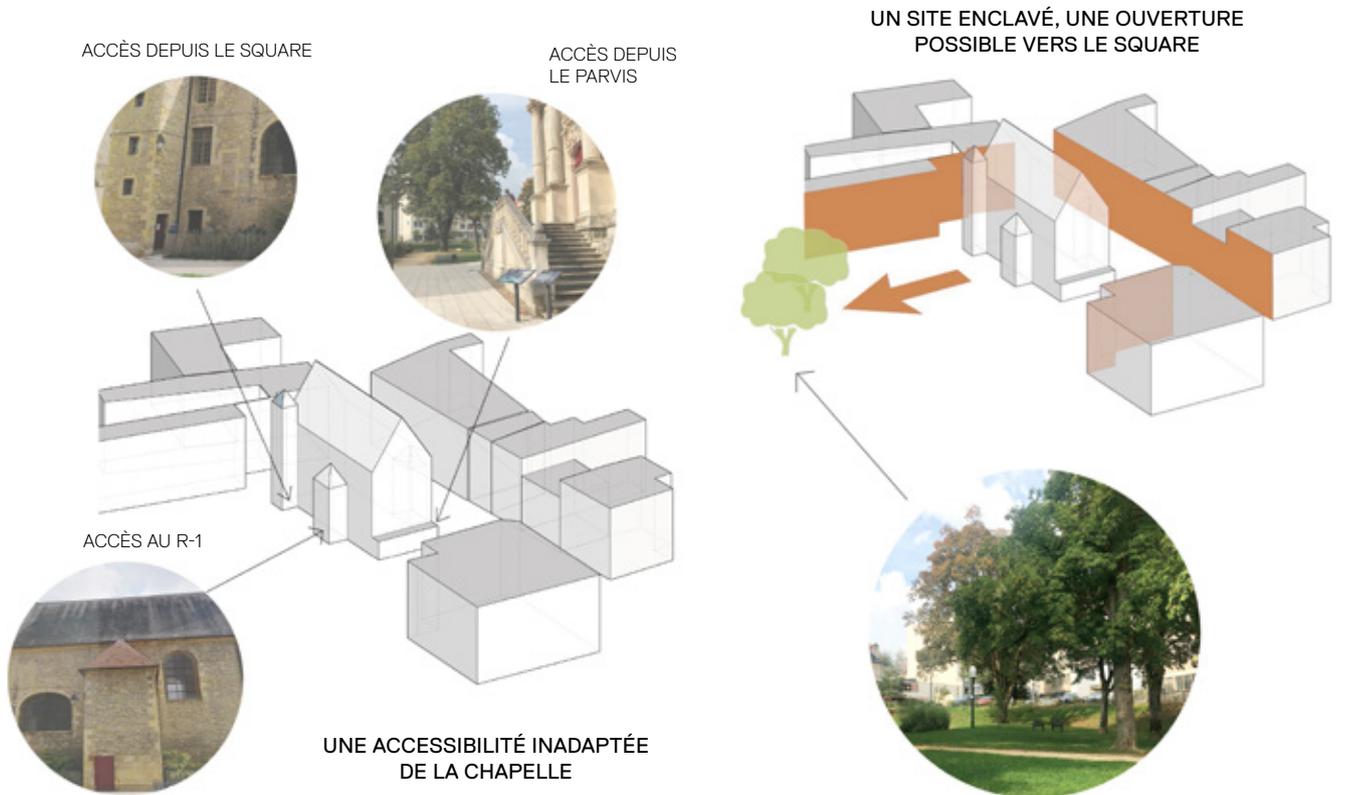


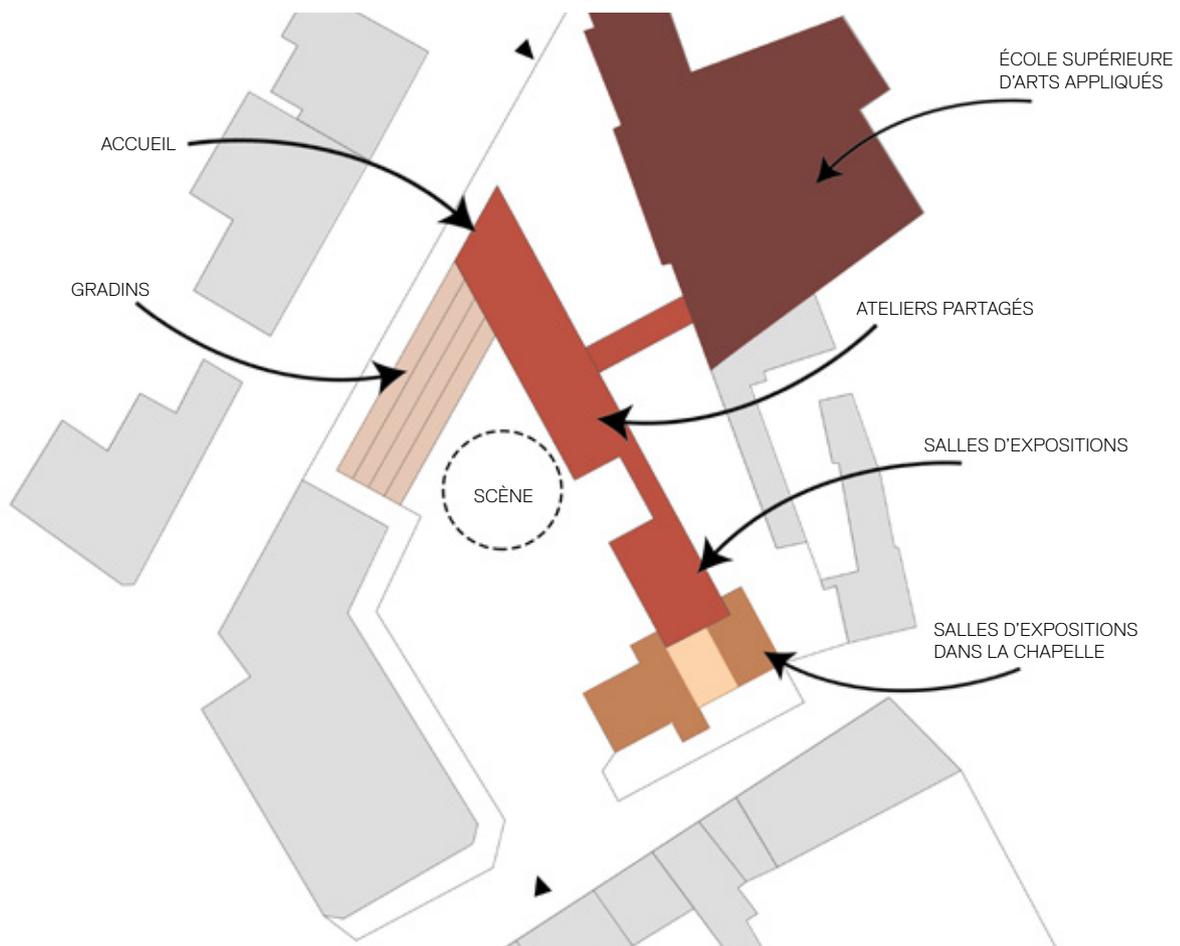
Pour répondre aux besoins de notre programme, nous avons choisi de créer une extension qui permet à la fois d'accueillir une grande salle d'exposition mais aussi les ateliers partagés. Elle est aussi imaginée en jouant avec la topographie du site afin de rattraper la différence de niveaux, témoins du tracé des anciens remparts. L'extension permet aussi de rendre accessible à la fois la nef de la chapelle et la sacristie. Ces espaces sont utilisés en tant que salles d'expositions. Une rampe intérieure dans l'extension permet d'assurer l'accessibilité PMR tout en contribuant à la promenade architecturale. Finalement, cette extension agit comme un trait d'union entre la chapelle et la nouvelle école. Afin de rendre compte de l'aspect contemplatif que nous souhaitons donner au programme, nous dessinons des gradins qui créent un espace où visiteurs et passants peuvent s'arrêter et prendre le temps d'observer la chapelle ou s'immerger dans ce site imaginé comme une promenade architecturale. En effet, grâce à l'extension réalisée en partie sur des pilotis et donc surélevée, le visiteur peut tourner autour de la chapelle. Cette disposition engendre une gradation entre la chapelle qui demeure publique (avec les expositions et les travaux d'étudiants), l'extension qui peut être qualifiée de semi-publique et l'école réservée aux étudiants. Pour l'architecture de l'extension, le choix d'un mur écran est guidé par le souhait de reprendre l'architecture particulière de la chapelle qui présente une façade baroque collée sur le reste de l'édifice en moellons. Ainsi, pour les matériaux, le béton est choisi pour la structure principale tandis qu'une succession de lames verticales en bois constitue la transition visuelle entre les espaces intérieurs et extérieurs.

(1) HISTORIQUE DE LA CHAPELLE SAINTE-MARIE



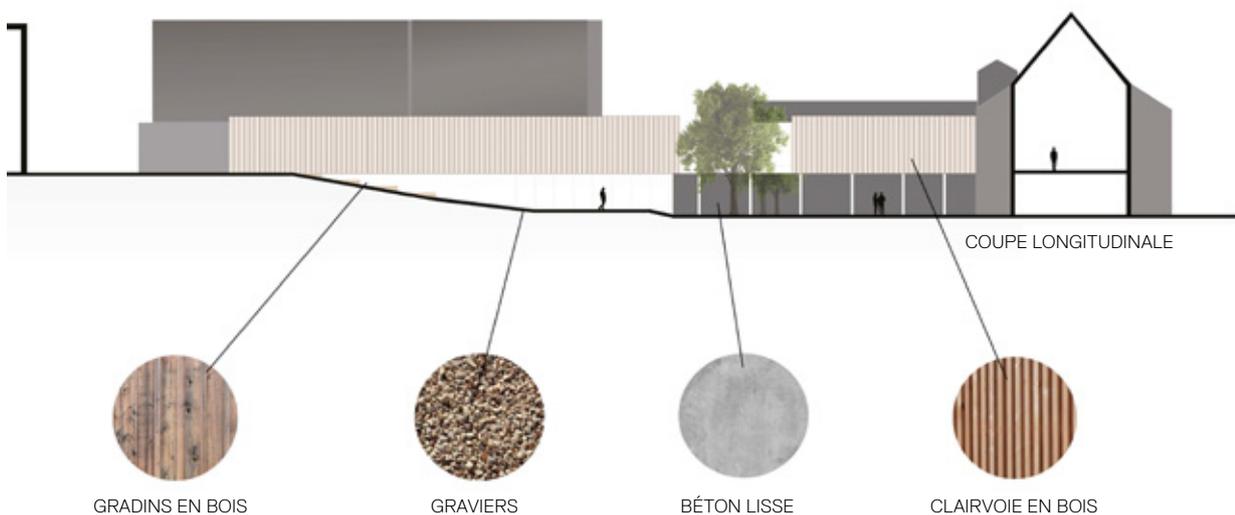
(2) ANALYSE DE L'EXTÉRIEUR

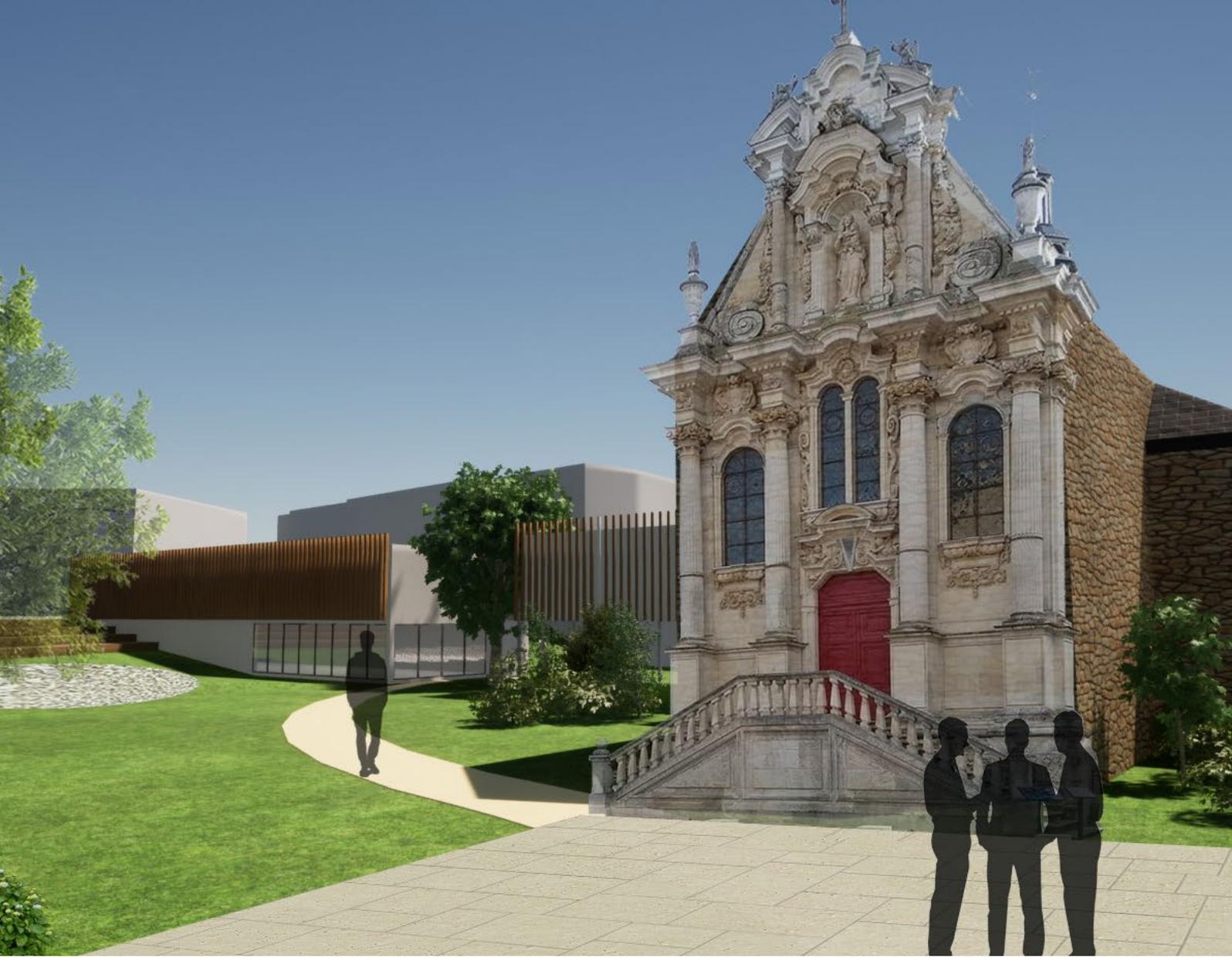




- (3) **LE PROGRAMME**
- CHŒUR
  - CHAPELLE
  - EXTENSION
  - LA POSTE DEVIENT ÉCOLE
  - BÂTI ENVIRONNANT

(4) **UNE ARCHITECTURE CONTEMPLATIVE**





(5) UNE GRADATION DU PUBLIC AU PRIVÉ



Classée parmi les monuments historiques en 1862, la chapelle Sainte-Marie de Nevers se distingue par sa façade baroque unique dans la Nièvre et rare en France. Elle faisait partie du monastère de la Visitation dont les bâtiments construits en 1623 ont entièrement été détruits en 1925. À leur place se trouve aujourd'hui un square qui manque de dynamisme et de cohérence avec la chapelle. En 2004, la chapelle a fait peau neuve, mais malgré cela, elle a, depuis quelques années, fermé ses portes au public.



À deux pas de la place Carnot, la chapelle se dresse à l'écart mais se distingue par sa façade baroque qu'un modeste parvis s'échine à mettre en valeur. Ce parvis vit par quelques voitures qui viennent se garer aux pieds des escaliers ainsi que par quelques passants qui traversent le square, de la rue Saint-Martin à l'avenue Pierre Bérégovoy. La fermeture de la chapelle ne permet pas de profiter de la richesse de l'espace intérieur, tant volumétrique qu'ornemental. La façade baroque communique avec le retable et tous deux contrastent avec la nudité des murs latéraux. Le square attenant à la chapelle semble vivre de nuit avec quelques projections au sol mais rares sont les personnes qui y passent.

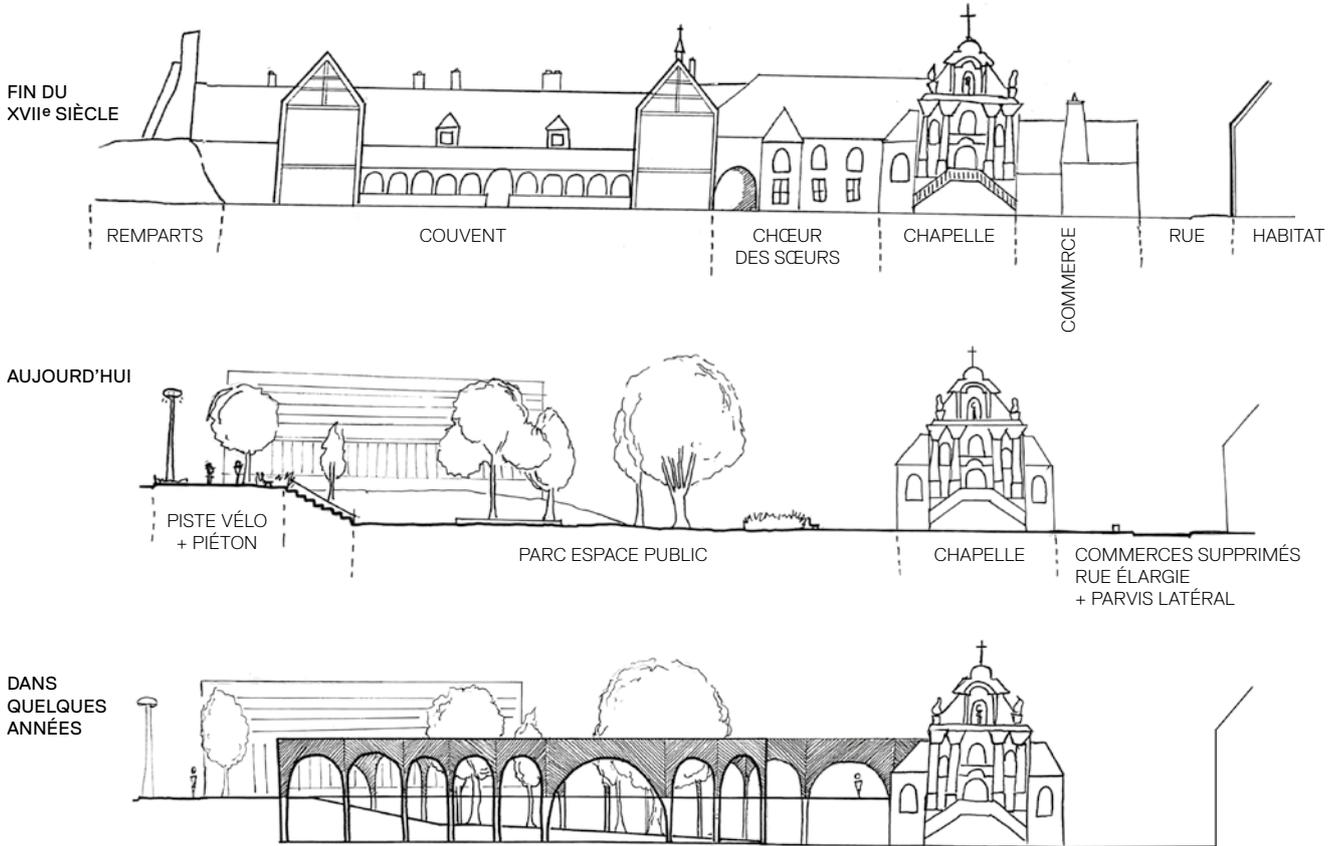


De par sa situation dans la ville de Nevers, la chapelle Sainte-Marie présente un fort potentiel qui n'est cependant pas exploité. Sa requalification répondrait aux différents questionnements concernant son usage. Elle a pour but de faire de la chapelle désacralisée un espace d'expositions et d'échanges qui communique avec son passé, et par conséquent avec le square sur lequel se tenait l'ancien monastère. Nous prévoyons dans la chapelle des espaces de détente, une cafétéria et une bibliothèque basée sur des dons. Ces espaces sont tous en lien avec des espaces d'exposition qui commencent par une déambulation extérieure. Sont présentées des œuvres d'artistes locaux comme Nicolas Mochetel, Lucien Petit ou encore Claude Bardinet. À l'arrière de la chapelle se trouvent les services et locaux techniques reliés à une cage d'escalier existante. L'ensemble est réalisé dans la logique de réutilisation des espaces sans dénaturer le monument.

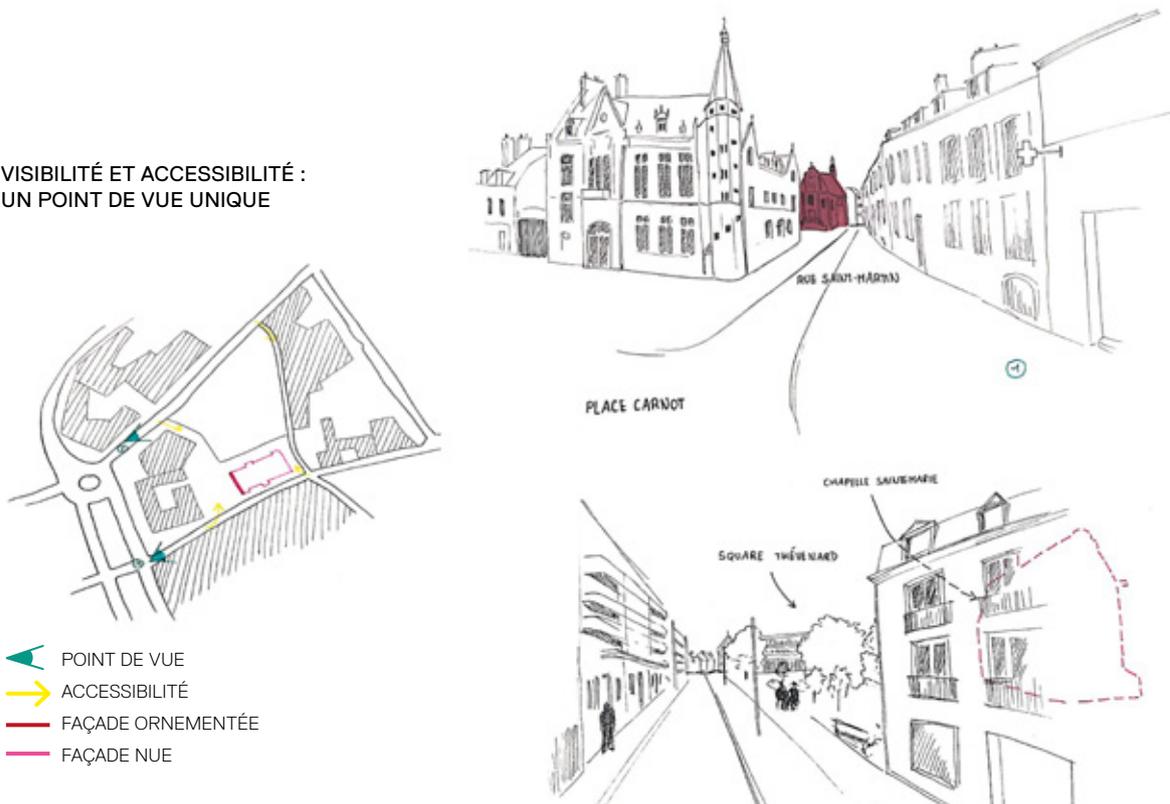


En raison du manque de lieux d'expositions dans la ville, la chapelle nous a semblé être l'édifice idéal pour ce programme, profitable à la population. Cette démarche nous incite à établir un lien entre le passé et le présent de cette chapelle grâce à une rampe-passerelle. Par ce geste symbolique, nous cherchons à proposer une promenade paysagère qui puisse résoudre le problème d'accessibilité PMR en rejoignant la chapelle à travers une ouverture existante. Elle rappelle aussi les traces de l'ancien couvent grâce à un ensemble voûté entièrement en bois. Avec le souci de favoriser le circuit court grâce à l'utilisation d'un bois local, la structure bois libère visuellement le parc. Sous la passerelle, convivialité et échange, détente et loisir donnent rendez-vous aux neversois.

(1) LE DEVENIR DU SITE



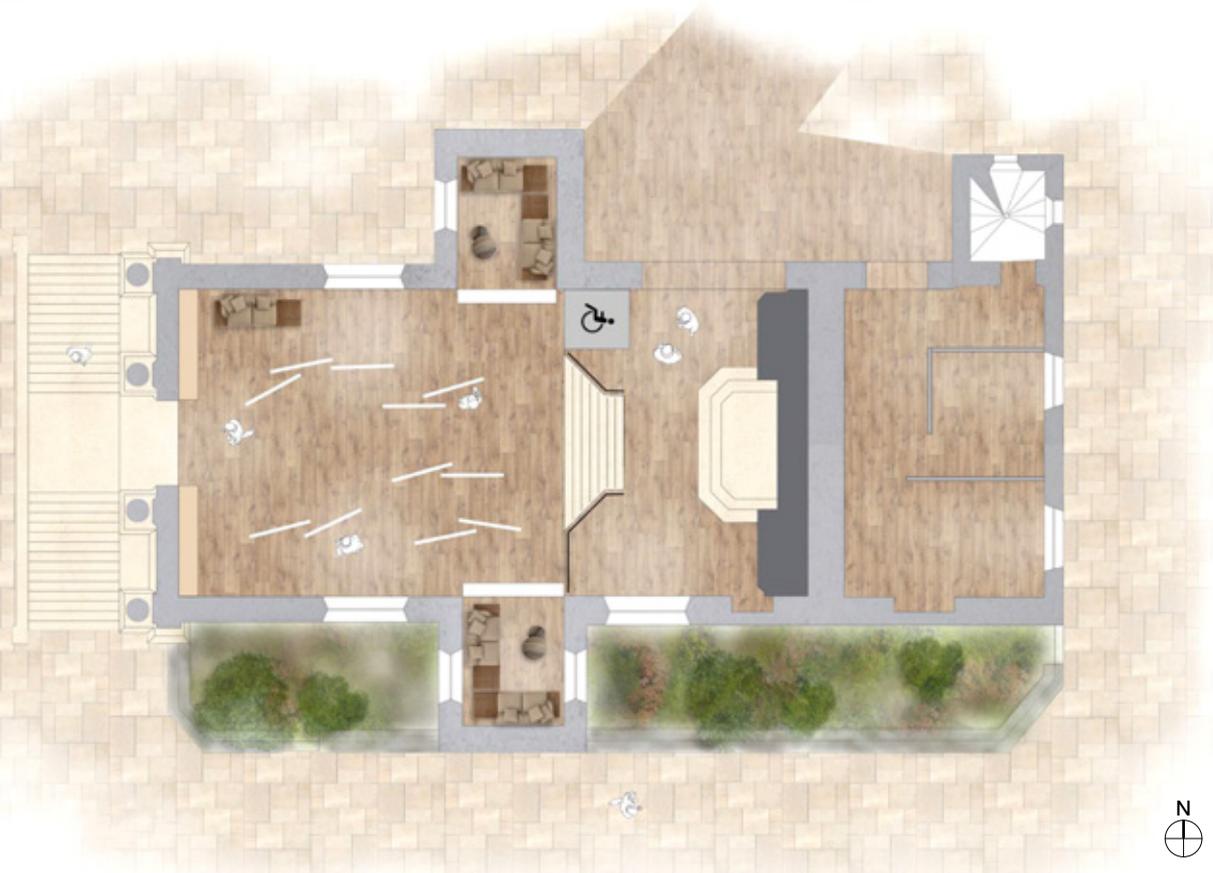
(2) VISIBILITÉ ET ACCESSIBILITÉ : UN POINT DE VUE UNIQUE



(3)



(4)



- (3) PLAN MASSE 1/500
- (4) APPROPRIATION DE LA CHAPELLE
- (5) VUE INTÉRIURE DE LA BIBLIOTHÈQUE PARTICIPATIVE
- (6) PROMENADE PAYSAGÈRE SOUS UN ENSEMBLE VOÛTÉ

(5)



(6)





La chapelle occupe une place centrale et stratégique dans la ville de Nevers au cœur d'un quartier marqué par son histoire religieuse. Cependant, l'absence d'accès PMR est le principal dysfonctionnement de ce site puisque cela empêche toute utilisation fréquente de la chapelle. De ce constat nous avons dégagé quatre pistes d'orientation pour le projet de mise en valeur et de réhabilitation du patrimoine : l'accès aux personnes à mobilité réduite ; la requalification du parc ; un usage renouvelé du bâtiment ; la reconstitution de l'ancien chœur.



Le site devient un espace artistique et culturel important, combinant des espaces d'exposition, de projection, une scène extérieure, un café,... La chapelle, qui est un lieu véhiculant une forte symbolique culturelle et religieuse, devient un lieu emblématique par l'intégration d'une œuvre d'art phare.



Le chœur perdu de la chapelle à la suite de destructions, est recréé, d'une manière plus contemporaine, avec un nouveau bâtiment qui reprend la volumétrie et l'emplacement de celui disparu. Il accueille en rez-de-chaussée l'office du tourisme et au premier étage une salle de projection permettant à tous les réalisateurs de présenter leurs courts ou longs métrages. Un bâtiment « miroir » est implanté en face de la façade principale de la chapelle afin de valoriser son style baroque unique dans la région et très rare en France. Ce vitrage miroir permet effectivement de refléter la façade, mais offre un point d'observation depuis l'intérieur du nouveau bâtiment, de front, mais à des hauteurs différentes. Un café est installé dans le bâtiment-miroir proposant une pause face à la chapelle. Les qualités de la topographie du terrain sont mises à profit pour créer l'entrée de l'extension et faciliter l'accès à la chapelle. En effet, une passerelle accessible aux personnes à mobilité réduite fait le lien entre la rue Pierre Bérégovoy et l'extension en son premier niveau. Le passage dans la chapelle se fait par ce passage, depuis l'extension. Le parc adopte lui aussi une fonction culturelle. Un amphithéâtre contemporain et sa scène y sont implantés afin d'accueillir des arts de rue ou pour tout simplement contempler l'édifice. Cet espace, qui semble aujourd'hui négligé, devient un des points culminants du site.

(1) DÉVELOPPEMENT DU SITE

- LA POSTE 1934
- ANNÉES 1900
- CHAPELLE SAINTE-MARIE (1639-1643)
- CAISSE D'ÉPARGNE (1913-1920)

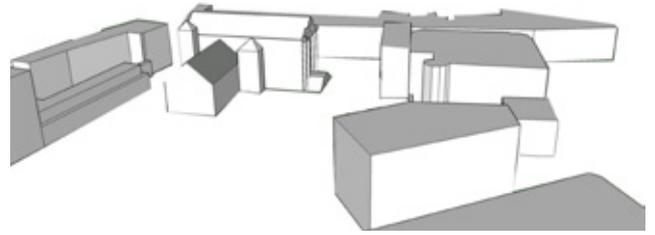


## (2) LE PARC, UNE VALEUR AJOUTÉE DU SITE

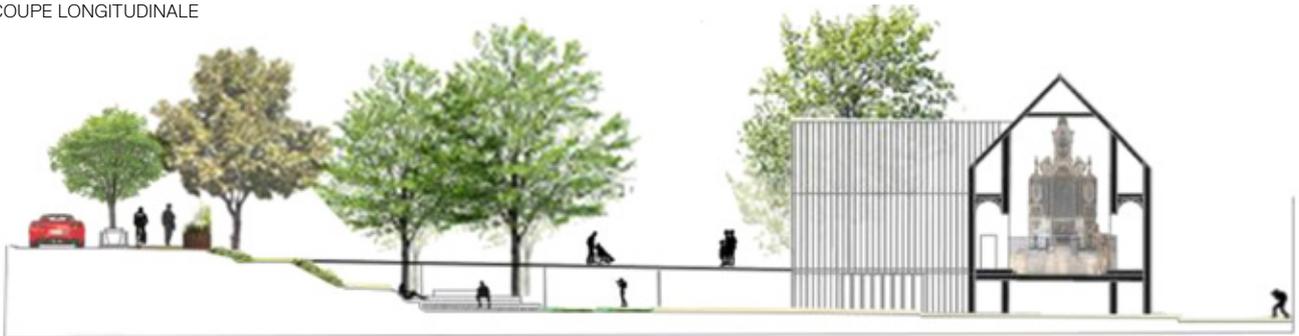
PLAN MASSE



AXONOMÉTRIE DU SITE



COUPE LONGITUDINALE



## (3) UN ÎLOT VALORISÉ





(4) "UNE ŒUVRE EMBLÉMATIQUE POUR L'EXPRESSION D'UNE IDÉE FORTE"  
LA CABEZA, SCULPTURE MONUMENTALE DE NIKI DE SAINT PHALLE  
DATANT DE L'ANNÉE 2000

In situ

# 02 MARCHÉ SAINT ARIGLE

○ : historique

≡ : analyse

◎ : programme

⬡ : projet

# LA RECONQUÊTE DE L'ESPACE PUBLIC

Jennifer Didelon

Marine Jacquot – Julie Jajko  
Jiawei Li – Estelle Monin

Marché Saint Arigle



Le site étudié est situé dans le centre historique de la ville. Il est desservi par différents types de transport, notamment la Coursinelle, mais on observe une disproportion entre les voies piétonnes et les voies réservées aux véhicules motorisés. Le site occupe une position stratégique à proximité des rues commerçantes et de divers éléments patrimoniaux à l'ouest. Il est bordé à l'est par la déviation de la RN7 et au sud par la Loire. Le Walkscore de 98 atteste de la proximité de l'ensemble des infrastructures. Cependant, de nombreux locaux sont laissés vacants. On peut également remarquer un manque de places urbaines à proximité. Les alentours du marché Saint-Arigle sont dominés par des bâtiments du XVIII<sup>e</sup> siècle. Toutefois, les façades très diversifiées montrent l'évolution du quartier au cours des siècles. En effet, au fur et à mesure des siècles, une inversion a eu lieu entre espace public et espace privé. Jusqu'en 1790, la présence de l'église et de l'espace public environnant offre aux habitants un espace commun au cœur de la ville. Avec sa construction, le marché en bois amorce une inversion entre le vide et le plein. En 1898, le marché des halles Lutz prend la place du marché en bois. Aujourd'hui, cet espace est devenu privé et obstrue la vue sur le bâti avoisinant. Enfin, le manque d'entretien de l'édifice et de ses environs, ainsi que le vieillissement des matériaux conduisent ce site à un déclin important.

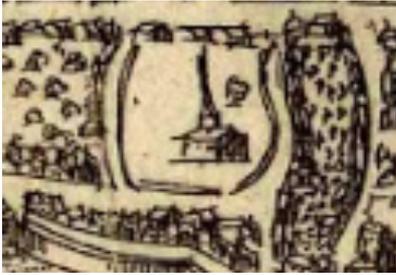


L'objectif du programme est de créer un lieu unique et de requalifier l'espace public pour en faire un lieu d'échanges et de partage pour les neversois. Recréer une cohérence de l'espace public au sein du quartier permet une requalification des usages des voiries environnantes afin d'obtenir une meilleure gestion des flux. La topographie du site est à valoriser en travaillant à la manière d'Alberto Campo Baeza afin que l'espace public bénéficie de son potentiel.



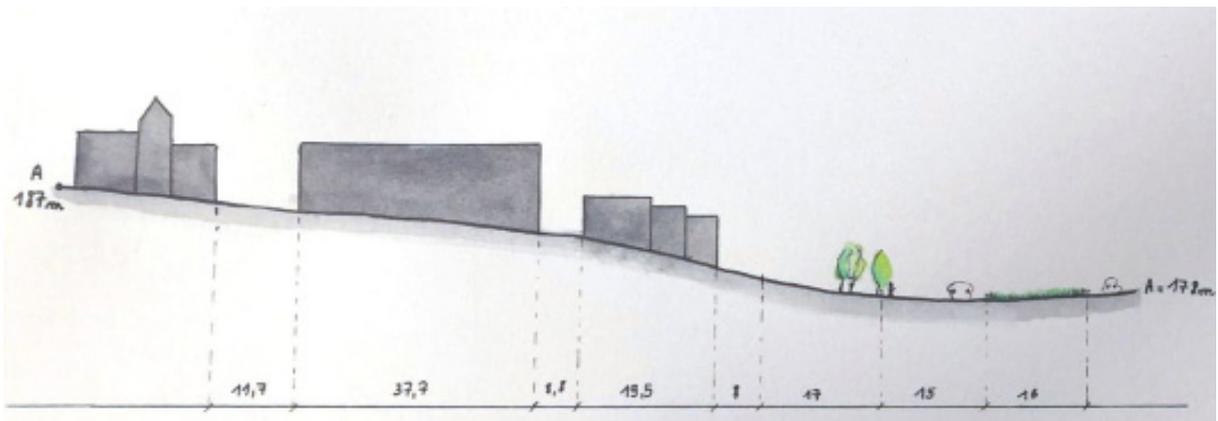
Afin de parer au traumatisme urbain dû à l'installation du marché et d'un parking dans les années 2000, le projet cherche à retrouver la topographie existante. La partie supérieure du marché Saint-Arigle - tout ce qui émerge du sol - est déposée pour être aménagée en une place urbaine avec différents éléments de mobilier urbain et de végétation. Les espaces souterrains du parking sont transformés en musée, créant un espace unique et apaisant au cœur de la ville. La requalification des voiries permet de créer une vaste zone piétonnière située près de l'entrée de ville et un espace plus propice à la déambulation.

(1) ANALYSE URBAINE, L'ÉVOLUTION DE L'ESPACE PUBLIC

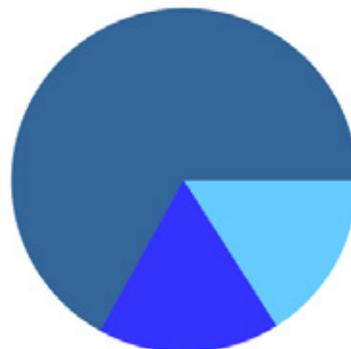


- DU PUBLIC AU PRIVÉ
- COUPURE VISUELLE
- DISPARITION DE L'ESPACE PUBLIC
- RENDRE L'ESPACE PUBLIC AUX HABITANTS

(2) UN SITE AU FORT POTENTIEL

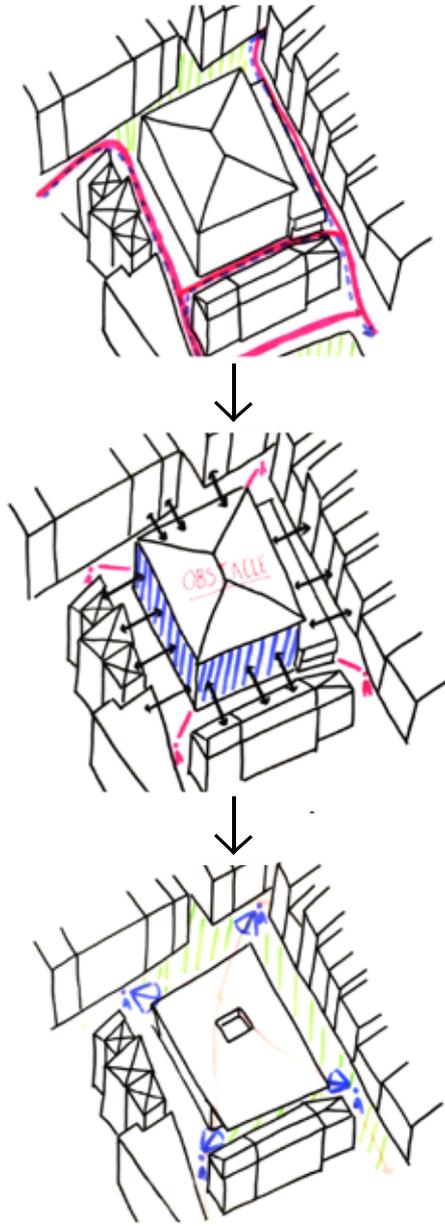


- 6600 M<sup>2</sup> DE LOCAUX
- 170 PLACES DE PARKING
- UNE JONCTION ENTRE LE CENTRE HISTORIQUE ET LA PÉRIPHÉRIE



- 67% ESPACE DÉDIÉ AU PARKING
- 17% ESPACE UTILISÉ PAR LES COMMERCES
- 16% ESPACE DE LOCAUX LAISSÉS VACANTS

(3) LE CONCEPT DU PROGRAMME



(4) COUPE DU PROJET





(5) PERSPECTIVE DU PROJET



En s'intéressant à l'histoire de la parcelle du marché Saint-Arigle, on peut comptabiliser une succession de constructions et de déconstructions agissant comme des repères structurants du lieu. Parmi ces édifices, on remarque une certaine constance de la fonction du site comme marché. À l'opposé, les immeubles aux alentours font preuve d'une vacance importante. Le marché Saint-Arigle est situé en plein centre de Nevers, au cœur de tous les flux. En effet, malgré la création d'un contournement du centre-ville par l'est, l'axe nord-sud historique, qui passe au centre du site étudié, reste très fréquenté par les flux automobiles. Cet emplacement lui a historiquement permis un accès direct à l'extérieur de la ville et donc un lien direct avec les terres qui l'alimentent. Aujourd'hui la ville s'est agrandie mais le lien avec les terres agricoles est toujours ancré. Ce site présente donc de nombreux atouts comme sa position stratégique, un riche choix au niveau de la programmation ainsi que les efforts de préservation du lieu déjà entrepris par la ville. Pourtant, il y a encore beaucoup d'aspects à revoir comme l'omniprésence des voitures ou encore les bâtiments alentour qui ne sont ni entretenus ni occupés.

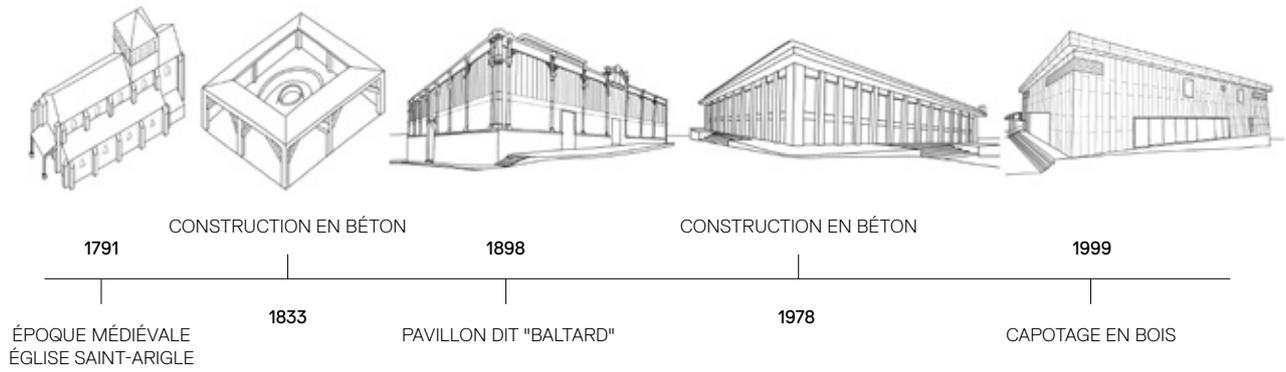


De cette analyse, nous dégageons les enjeux suivants : limiter la voiture dans le centre-ville ; organiser des parkings relais ; ouvrir la place sur les espaces alentour ; réfléchir à un système de circuit court pour les commerces et l'agriculture. Ainsi, nous proposons d'instaurer un marché alimenté par la production des parcelles agricoles du territoire. Dans les étages inférieurs, nous installons un bar à bières locales, une épicerie fine, un bar à vin, un commerce de proximité et un restaurant.

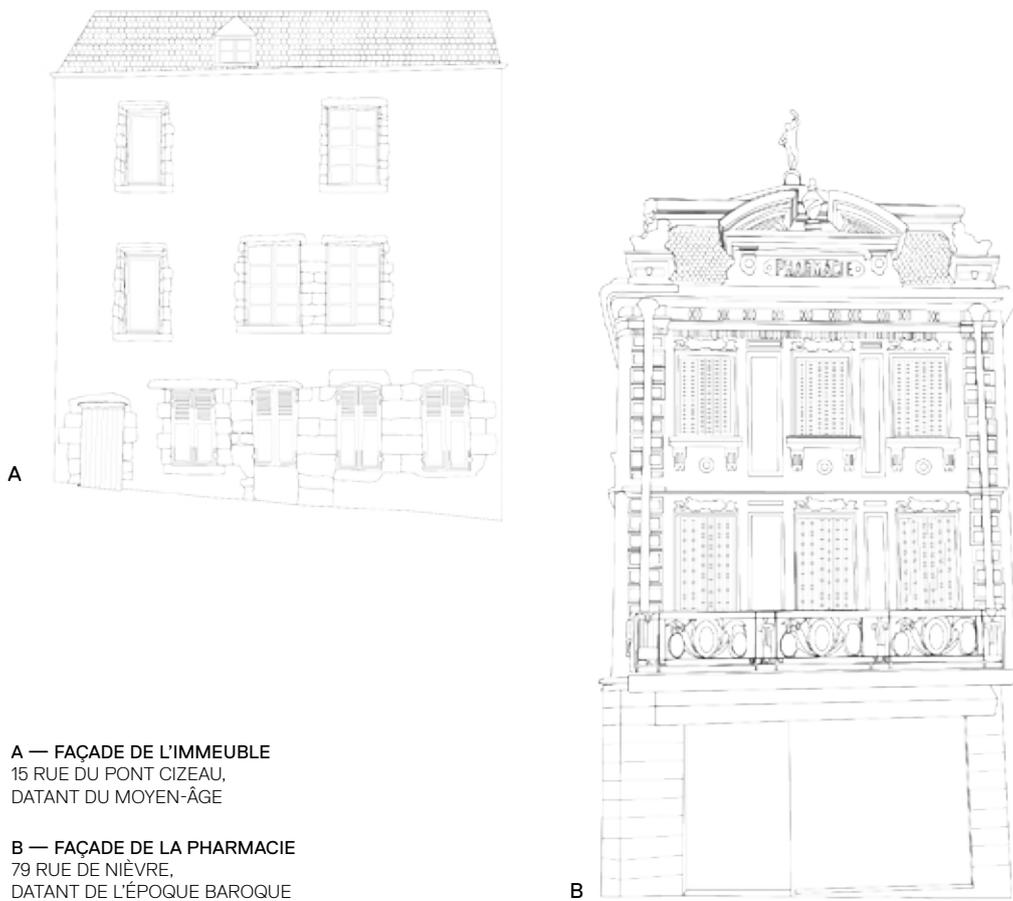


Nous avons envisagé trois hypothèses pour ramener de la végétation au centre-ville. La plus réaliste est de garder l'îlot bâti au sud de notre site et d'aménager un grand espace paysager sur l'emplacement de la place du Pont Cizeau et de la rue du Rivage. La deuxième hypothèse propose de conserver les façades sud de l'îlot, de les revaloriser et de détruire le reste de l'îlot bâti. On se retrouve ainsi avec une véritable porte d'entrée végétale pour la ville avec des maraîchages au sud des façades conservées et un petit parc public au nord face au marché. Enfin, l'hypothèse la plus brutale consiste à détruire l'ensemble de l'îlot sud et à aménager un grand parc, l'espace libéré proposant différentes activités. En ce qui concerne la parcelle de l'actuel marché, elle redevient un véritable espace public. L'ensemble du centre-ville est rendu aux piétons en détournant l'axe historique nord-sud pour les automobiles. À la place de l'actuel marché, nous créons un bâtiment qui est à la fois une halle et une place. Une couverture en gradins de bois permet aux piétons de rejoindre un belvédère en haut du bâtiment, offrant une vue sur les toits de Nevers et l'espace végétal au sud.

(1) HISTORIQUE DU SITE



(2) SUCCESSION DES BÂTIS

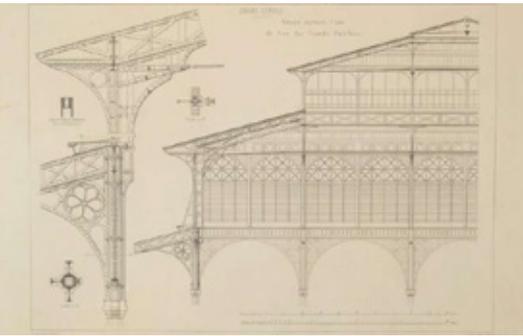


A — FAÇADE DE L'IMMEUBLE  
15 RUE DU PONT CIZEAU,  
DATANT DU MOYEN-ÂGE

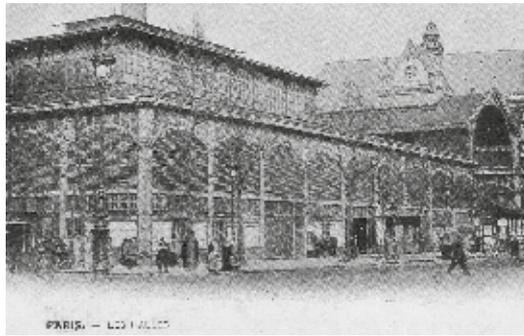
B — FAÇADE DE LA PHARMACIE  
79 RUE DE NIÈVRE,  
DATANT DE L'ÉPOQUE BAROQUE

B

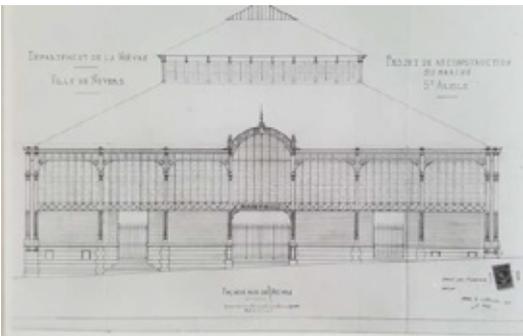
(3) EXEMPLES DE HALLES BALTARD



A



B C



D



E F



G



H I

- A — DÉTAILS DE LA STRUCTURE DES HALLES DE PARIS
- B — HALLE DE V.BALTARD, PARIS (1970)
- C — HALLES BALTARD DE L. WEINBERGER, DIJON
- D — DÉTAILS FAÇADE DU MARCHÉ SAINT-ARIGLE DE NEVERS
- E — HALLES DE L'ARCHITECTE LUTZ, NEVERS
- F — HALLES BALTARD DE E.BAILLY, TROYES
- G — COUPE DÉTAILS DES HALLES DE PARIS
- H — HALLES DE V.BALTARD, NOGENT-SUR-MARNE
- I — HALLE DE L'ARCHITECTE GILLET, CHÂLON-EN-CHAMPAGNE

(4)



GRAND PARC PUBLIC

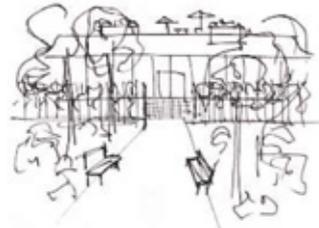


SCHÉMA EXPLICATIF DU PAYSAGE

(5)



(6)



(4) PLAN MASSE  
(5) LE BELVÉDÈRE  
(6) PERSPECTIVE EXTÉRIEURE

# LA HALLE PRODUCTIVE SAINT-ARIGLE



Le site du marché Saint-Arigle est riche d'histoire. Il a d'abord été occupé par une église qui a ensuite été remplacée par une place marchande. Durant de nombreuses années, cette place a été un lieu d'échanges commerciaux avec la construction de plusieurs marchés : en bois, puis en fonte de type halles Baltard et enfin un centre commercial. Cette place est spectatrice mais aussi actrice de l'histoire. Le bâtiment actuel est très introverti et fermé sur lui-même mais aussi relativement haut par rapport aux îlots alentour.

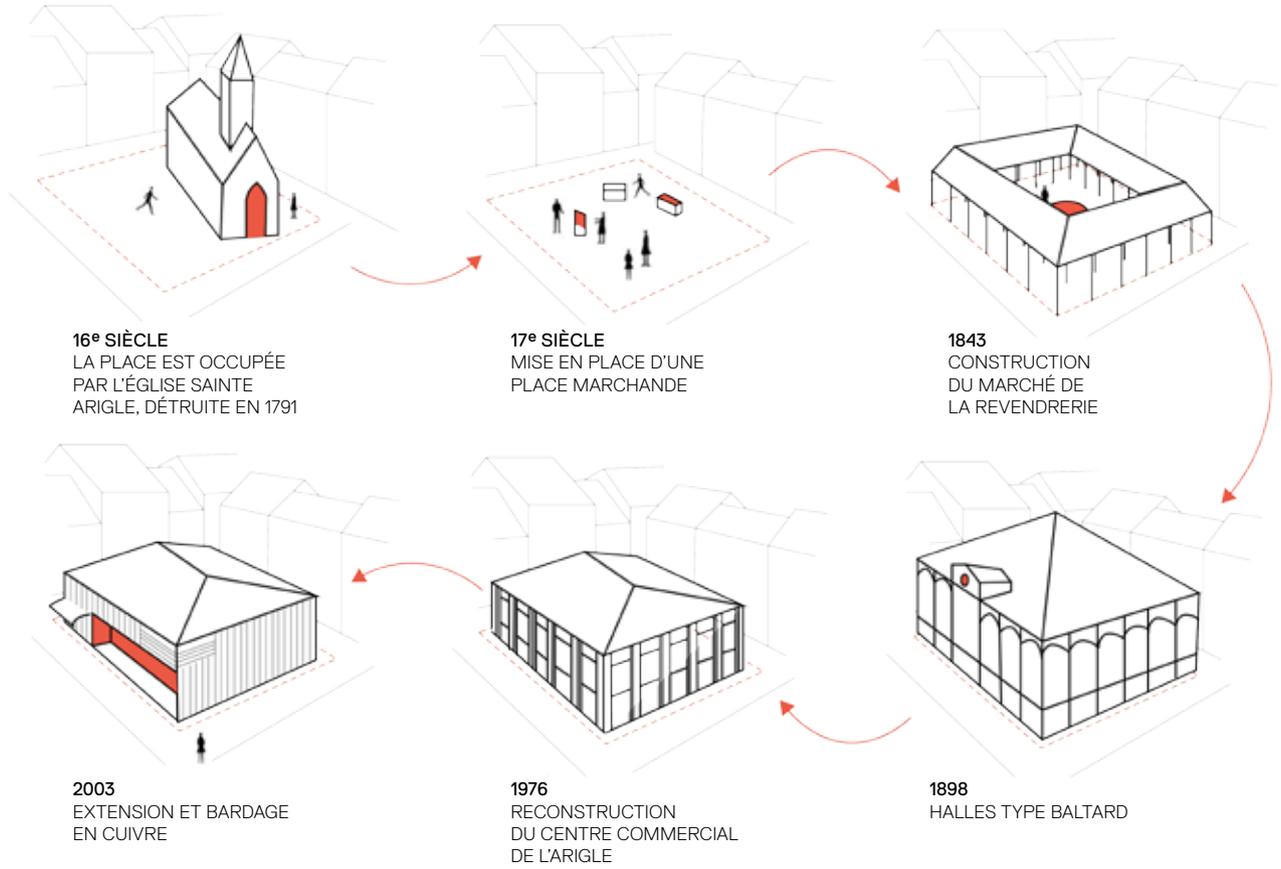


Le programme est divisé en trois sous-parties. En premier lieu, nous traitons l'espace public. Le but est de créer une continuité avec l'histoire passée de cette place en recréant une structure pouvant accueillir un marché avec le souci de retrouver un véritable espace public dans une ville où les îlots sont denses et laissent peu de respiration. La réflexion est donc portée sur une structure ouverte qui connecte avec la ville autour. La charpente en bois est inspirée de la halle de Tendon de l'agence Haha et de Dano Arkitektur de Torvehallen Dano. Cette place ouvre aussi la perspective d'installer des terrasses de commerces de bouche. Nous décidons de conserver l'espace souterrain du parking mais avec une nouvelle fonction pour réduire la présence de la voiture aux alentours de l'îlot. L'aménagement du premier niveau repose sur le principe de la ville épaisse de Dominique Perrault. Enfin, notre îlot est aussi une entrée principale de la ville : l'ancienne RN7 reste une route très passante et sa proximité avec la Loire le relie à la piste cyclable Euro 6. Il s'agit donc de repenser cette entrée de ville pour la mettre en valeur.

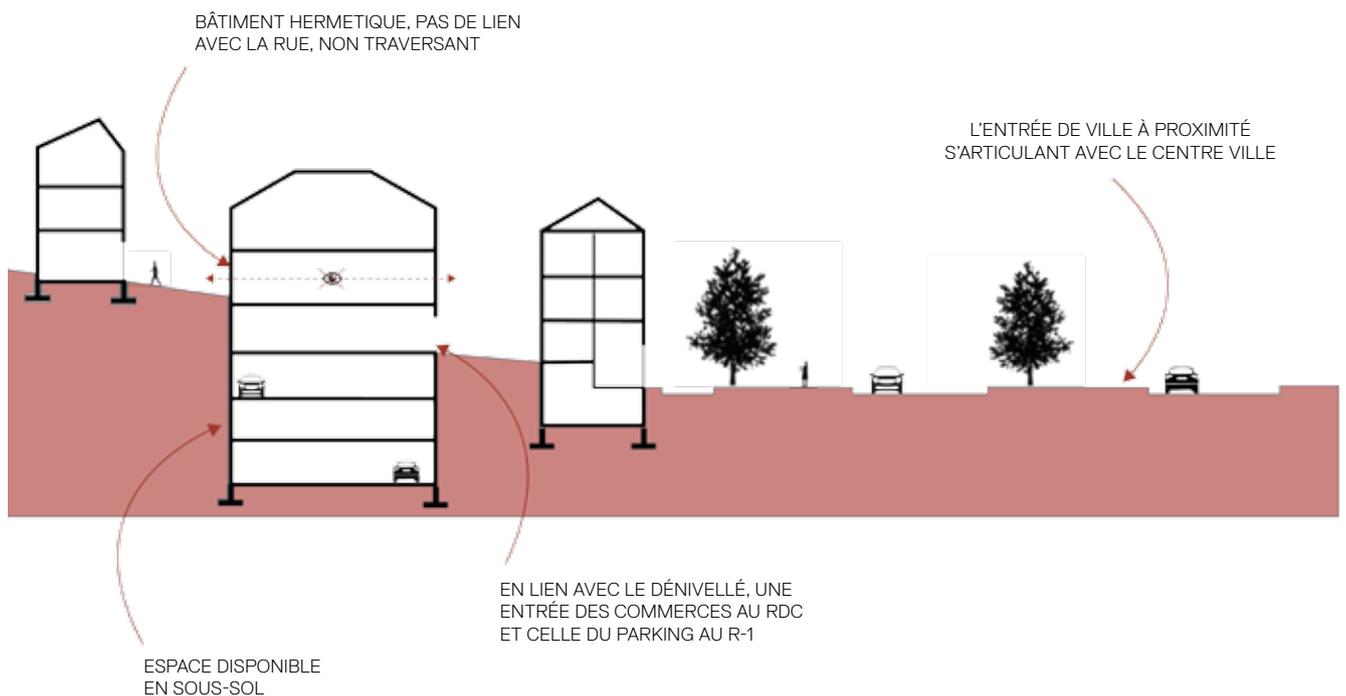


Côté marché, une partie de la structure est conservée (six poteaux du bâtiment existant). En effet, le bâtiment date d'il y a peu de temps et la trame porteuse est en bon état. Six poteaux en bois sont ajoutés afin de supporter la charpente en bois, rappelant ainsi l'assemblage poteaux pierre et charpente bois. La couverture est en ardoise pour ne pas contraster avec les toitures de la région. Le parking est ouvert sur l'extérieur et transformé au premier niveau en lieu de stockage et garage pour les maraîchers une à deux fois par semaine (les jours de marché). Les autres jours, c'est un lieu polyvalent. Les étages inférieurs sont réservés à la culture maraîchère et à une cave à vin. Ces aménagements induisent un circuit court avec la halle placée directement au-dessus et propose ainsi le projet d'un marché éco-productif. L'entrée de la ville est réaménagée avec une place réservée aux piétons. Les routes adjacentes à la parcelle sont piétonnisées elles aussi, rendant la place plus attractive. Un atelier de réparation, vente et stockage de vélos est implanté en rez-de-chaussée des bâtiments au sud de la parcelle. Cette boutique traversante marque une nouvelle entrée dans la ville.

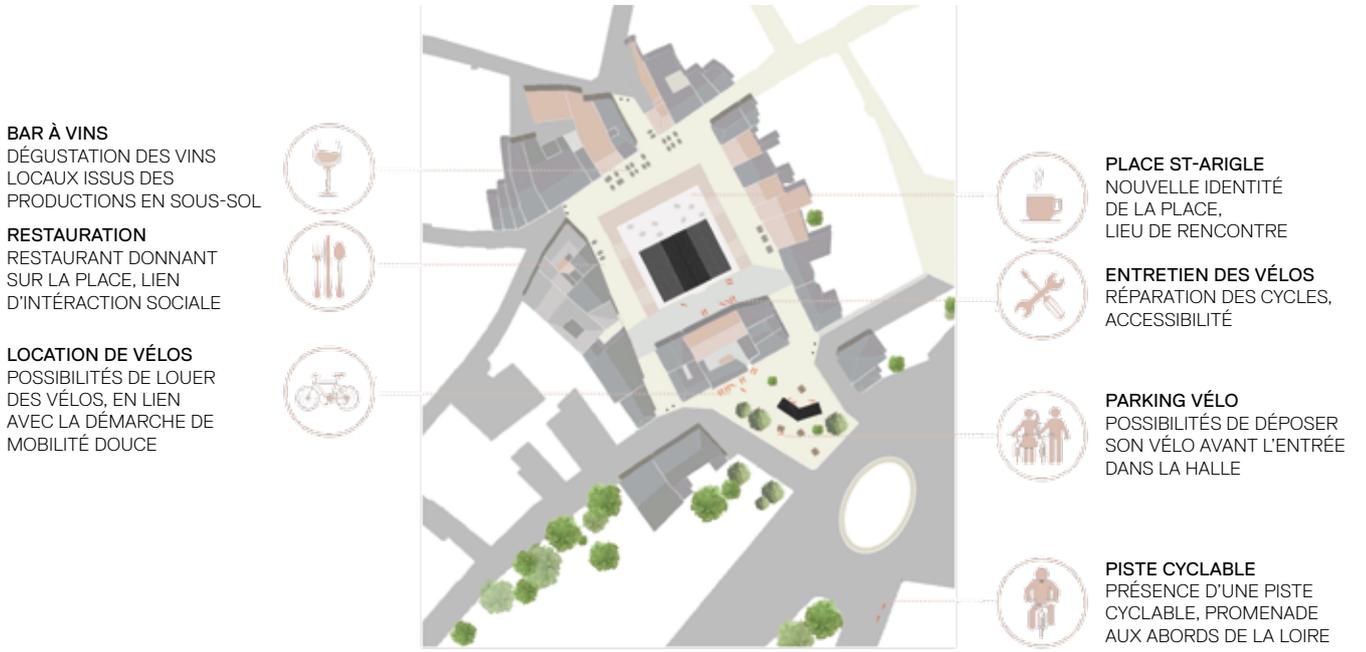
(1) UNE PLACE QUI CHANGE AU FIL DES SIÈCLES



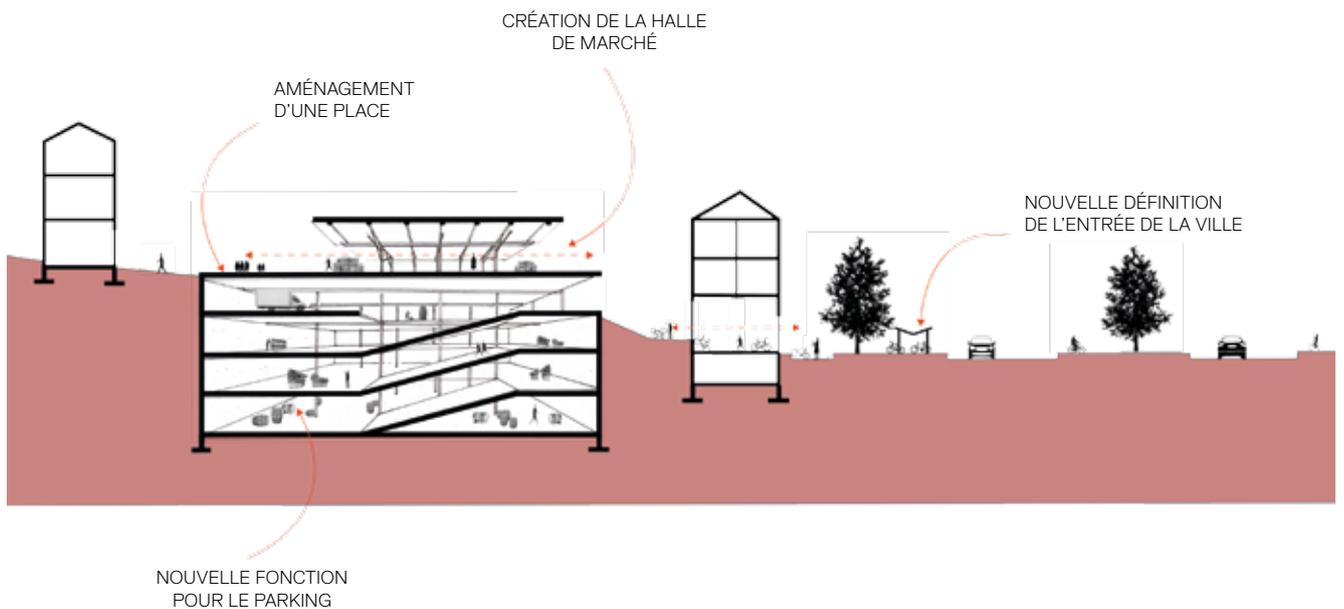
(2) UN POTENTIEL À EXPLOITER



(3) PLAN DE SITUATION



(4) COUPE DU PROGRAMME







Le marché Saint-Arigle prend place au sein d'un tissu urbain riche et complexe. En effet, la topographie du site est liée à une parcelle dense et diversifiée dans lequel les fonctions ont varié au fil des siècles. Positionné dans le centre historique de la ville de Nevers et proche d'un axe majeur et structurant, le marché bénéficie d'un emplacement stratégique en entrée de ville. Ainsi, de par sa localisation, il est devenu un simple lieu de passage dominé par les flux automobiles et générant une ambiance désagréable et stressante. Cette impression est renforcée par un manque de végétation. En outre, le bâtiment implanté au centre et sur l'intégralité de la parcelle constitue une masse obstruante conséquente à l'origine d'une sensation d'écrasement. Les liens visuels et sociaux sont rompus, diminuant considérablement l'attractivité du quartier. Cependant, ce site relève de qualités patrimoniales et de potentiels commerciaux. En effet, il présente une diversité de commerces de proximité dont les propriétaires rêvent d'un rayonnement plus important. Les usagers interrogés se remémorent une vie de quartier agréable et vivante. Ce constat un peu amer nous amène à réfléchir sur sa revitalisation.

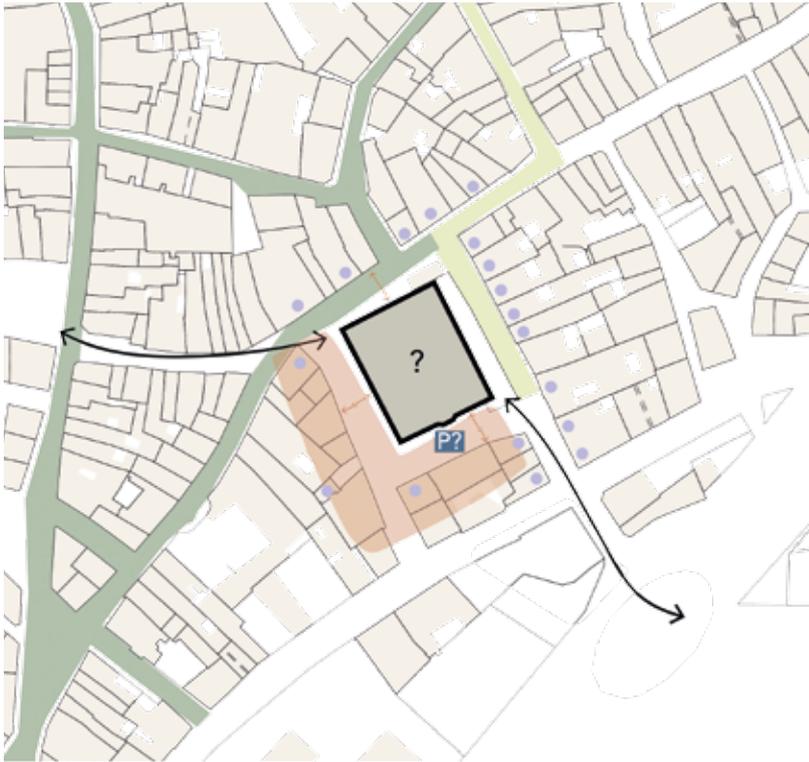


Notre programme complet et dynamique permet de rendre aux riverains un espace public agréable. La piétonnisation est envisagée pour revaloriser la qualité de vie. En surface, nous implantons une halle de marché bio ainsi qu'un café s'ouvrant sur un parvis et une promenade douce. Le souterrain présente quant à lui des usages divers tels qu'un parking réservé aux deux roues et d'autopartage, un espace culturel et une ferme urbaine. Le tout est relié par une faille lumineuse qui donne à voir la profondeur de l'édifice.



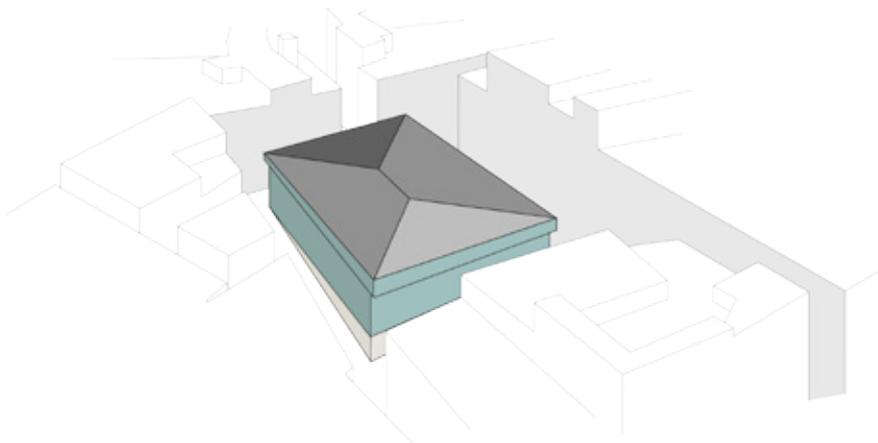
Le nouveau bâtiment n'occupe plus qu'un tiers de la parcelle pour offrir de nouvelles perspectives visuelles ainsi qu'un vaste espace appropriable par la population. Notre idée consiste à réemployer une partie de la structure de l'ancien marché Baltard présent dans les années 1830 dont les poteaux en fonte ont été conservés. Ainsi, accompagné d'une écriture contemporaine, le bâtiment s'élève grâce à une structure composée de portiques métalliques légers. Il se pare de larges panneaux perforés et coulissants, permettant une modularité et une adaptabilité aux différents usages. Dans le prolongement de cet espace, nous développons un lieu de vie qui s'adapte progressivement à la topographie. Ceci se traduit par une succession de marches et de paliers invitant à une promenade douce. Celle-ci est agrémentée d'un événement architectural, une faille lumineuse, interpellant et proposant aux visiteurs de s'arrêter et d'observer les méandres du souterrain. En d'autres termes, elle fait lumière sur une nouvelle manière d'habiter des lieux aux futurs prometteurs. Notre projet s'appuie également sur une échelle plus large puisqu'il s'agit de reconsidérer l'usage des voies alentour en les réservant à nouveau aux piétons et aux cyclistes. Ce nouvel enjeu s'accompagne d'une large trame verte faisant lien avec les espaces végétalisés situés au sud du site. L'ensemble de ces interventions a pour objectif de revitaliser ce quartier au lourd passé historique et aux qualités patrimoniales certaines.

(1) L'ANCIENNE PLACE DU FORUM : UN LIEU DE VIE QUOTIDIENNE  
À RENDRE ATTRACTIF ET À REVALORISER

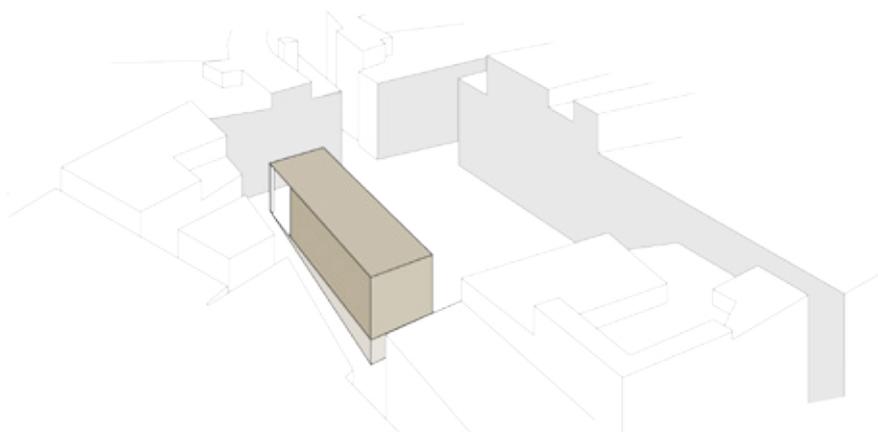


-  CONTINUITÉ VISUELLE INTERROMPUE À REVALORISER
-  DEVENIR DU PARKING
-  BLOC MONOLITHIQUE
-  QUESTIONNEMENT SUR L'USAGE DE LA PARCELLE
-  ZONE PIÉTONNE EN DEVENIR
-  ZONE PIÉTONNE ACTUELLE
-  ATTRACTIVITÉ COMMERCIALE À REVALORISER
-  ZONE MOINS ATTRACTIVE
-  ENTRE-DEUX À QUALIFIER
-  N

(2) AXONOMÉTRIE DU SITE

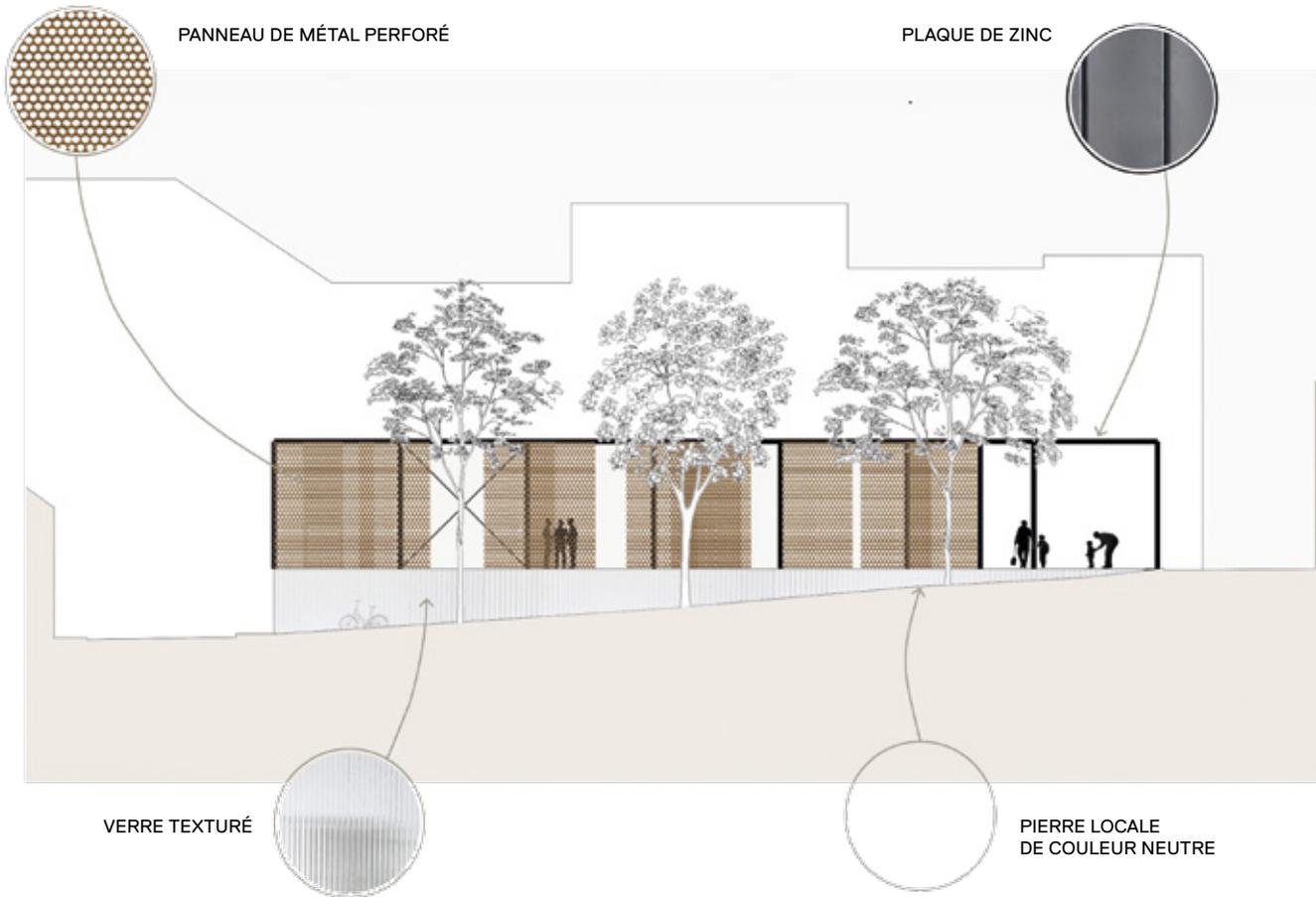


ÉTAT ACTUEL :  
UNE MASSE OBSTRUANTE



ÉTAT ENVISAGÉ :  
UN ESPACE PUBLIC AÉRÉ

(3) ÉLÉVATION



(4) UN NOUVEAU LIEU DE VIE



- (5) VUE AXONOMÉTRIQUE
- (6) PERSPECTIVE

(5)



(6)





Le site se trouve à l'entrée sud-est de la vieille ville à la limite de l'ancien village gallo-romain. Au Moyen-Âge, l'église paroissiale Saint-Arigle y demeurait, entourée d'une clôture à connotation symbolique. La mise en place de marchés autour des églises après la destruction de l'enceinte a eu pour conséquence un développement urbain conséquent. Après la révolution, l'église a été remplacée par le marché qui assurait un dynamisme constant grâce aux pêcheurs et marinières qui peuplaient le quartier. Ce marché a connu de nombreuses formes différentes : une charpente en bois soutenue par des piliers de pierres en 1833 ; une armature en fonte rappelant les Halles Baltard en 1898 ; un marché en béton fermé sur lui-même en 1978, celui-ci revêtu de plaques de cuivre en 1999. Vers 1957, la création d'une déviation de la nationale 7 afin de désengorger le centre-ville marque un changement sociologique dans un contexte où la voiture devient le moyen de transport prédominant. Aujourd'hui encore, la voiture est omniprésente dans l'îlot. Les piétons et les cyclistes sont peu mis en valeur et manquent d'infrastructure spécifiques. L'emplacement du marché Saint-Arigle, à l'une des entrées principales de la ville, est un véritable atout au cœur des flux piétons et automobiles. Cependant, le quartier a perdu en dynamisme ces dernières années. De nombreuses boutiques sont vacantes et les habitants ne portent que peu d'intérêt au bâtiment : ils ne font que traverser le quartier sans s'y attarder. En effet, le marché actuel est peu attractif, il est en partie dégradé, sans ouvertures sur l'extérieur, peu accessible aux PMR, au cœur d'un espace bruyant.

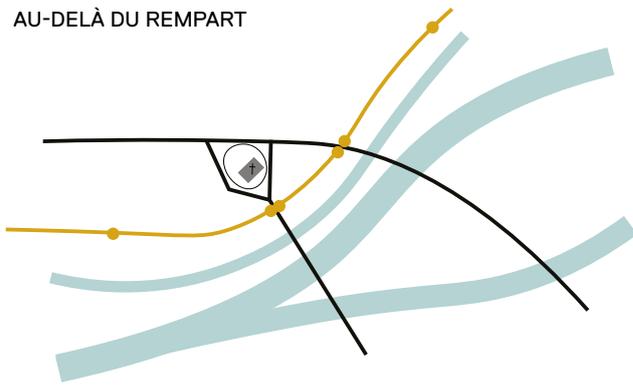


L'analyse du site nous conduit à nourrir un objectif : ouvrir davantage le site afin d'apporter un confort, une ambiance lumineuse sur le quartier et créer un lieu convivial qui invite à y rester. La place se situant en entrée de ville doit permettre une liaison entre les abords de la Nièvre et le centre historique et ainsi faire apparaître cet ancien axe datant du Moyen-Âge. L'espace doit proposer aux neversois et aux touristes de se retrouver et de se détendre. De plus, il faut redonner une place privilégiée aux piétons afin d'attirer des commerces locaux et améliorer le confort des usagers. Il s'agit également de garder et revaloriser le patrimoine historique du marché Saint-Arigle et d'y sensibiliser le public en éveillant les mémoires et la curiosité de tous. Sur le long terme, l'axe majeur est appelé à se développer jusqu'à l'ancienne tour de la foire agricole. La ville de Nevers peut donc se tourner davantage vers la Loire.

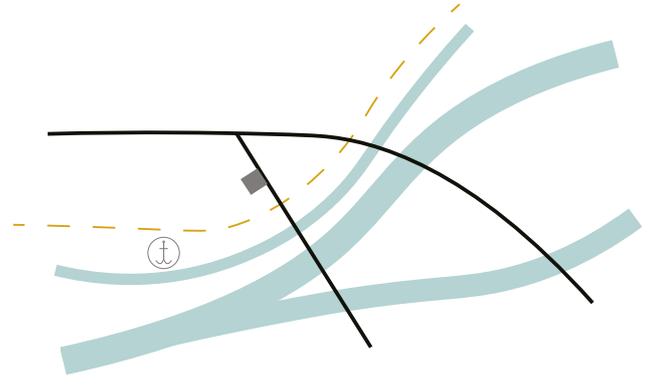


À court terme, l'aménagement du marché souligne l'axe d'entrée de la ville historique, aujourd'hui oublié. Le bâtiment actuel est dénudé de son enveloppe mais la structure robuste en poteaux-poutres est conservée. Celle-ci est doublée par un écran composé des éléments en fonte des anciennes halles Saint-Arigle. La superposition du patrimoine est lisible à travers sa transparence. Pour accentuer la visibilité du centre-ville commerçant, l'îlot bâti au sud est démolit et la typographie accentue la mise en scène du site. Une partie du site devient piétonne tandis que les voitures conservent l'accès au parking souterrain devenu parking relais. La configuration des terrasses offre de franchir les dénivelés et crée une respiration dans un quartier à forte densité. Grâce à l'ouverture sur son environnement, l'axe qui s'étend vers la Loire est mis en valeur et la communication entre la vieille ville et le quartier périphérique est renforcée. À long terme, la zone de requalification s'étend du marché Saint-Arigle à l'ancienne tour de la foire agricole afin de rattacher la Nièvre à la vieille ville. Le rond-point majeur de la RN7 est enterré pour créer une esplanade continue. La conservation de la tour aujourd'hui désertée offre de multiples possibilités de réemploi du bâtiment à l'avenir. L'objectif est de renforcer l'attractivité du centre-ville et ainsi pallier les manques de la ville.

(1) AU-DELÀ DU REMPART

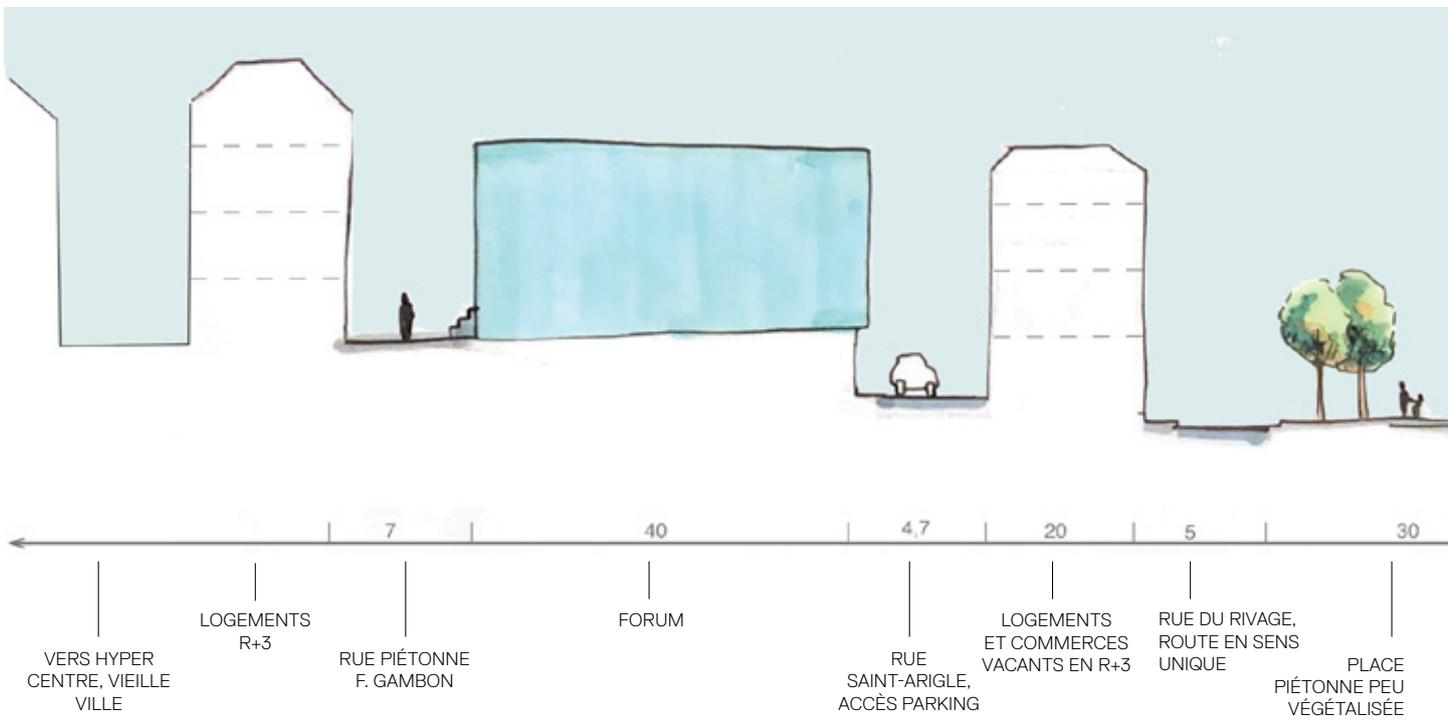


1575  
ÉGLISE ST-ARIGLE À L'ENTRÉE DE LA VILLE  
ENVELOPPÉE PAR SA CLÔTURE ET SES AXES

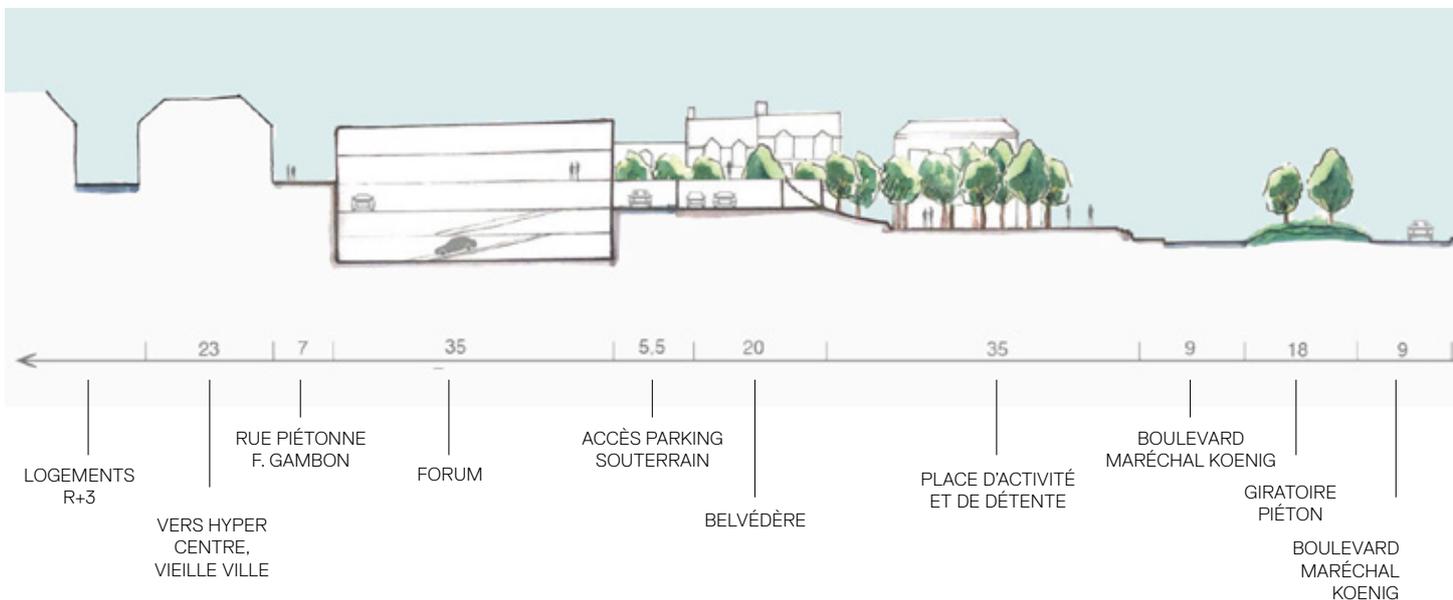


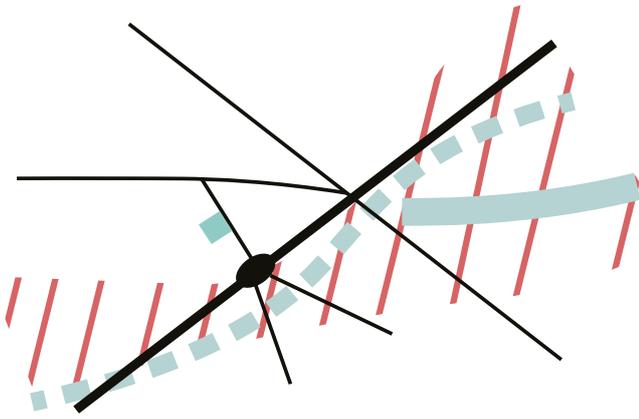
1899  
COMMUNICATION DU PORT DE L'ÎLE  
DES PÂTIS AVEC LA VIEILLE VILLE PASSANT  
PAR LE MARCHÉ

(2) UN QUARTIER DIVERSIFIÉ QUI SE DÉSERTEFIE

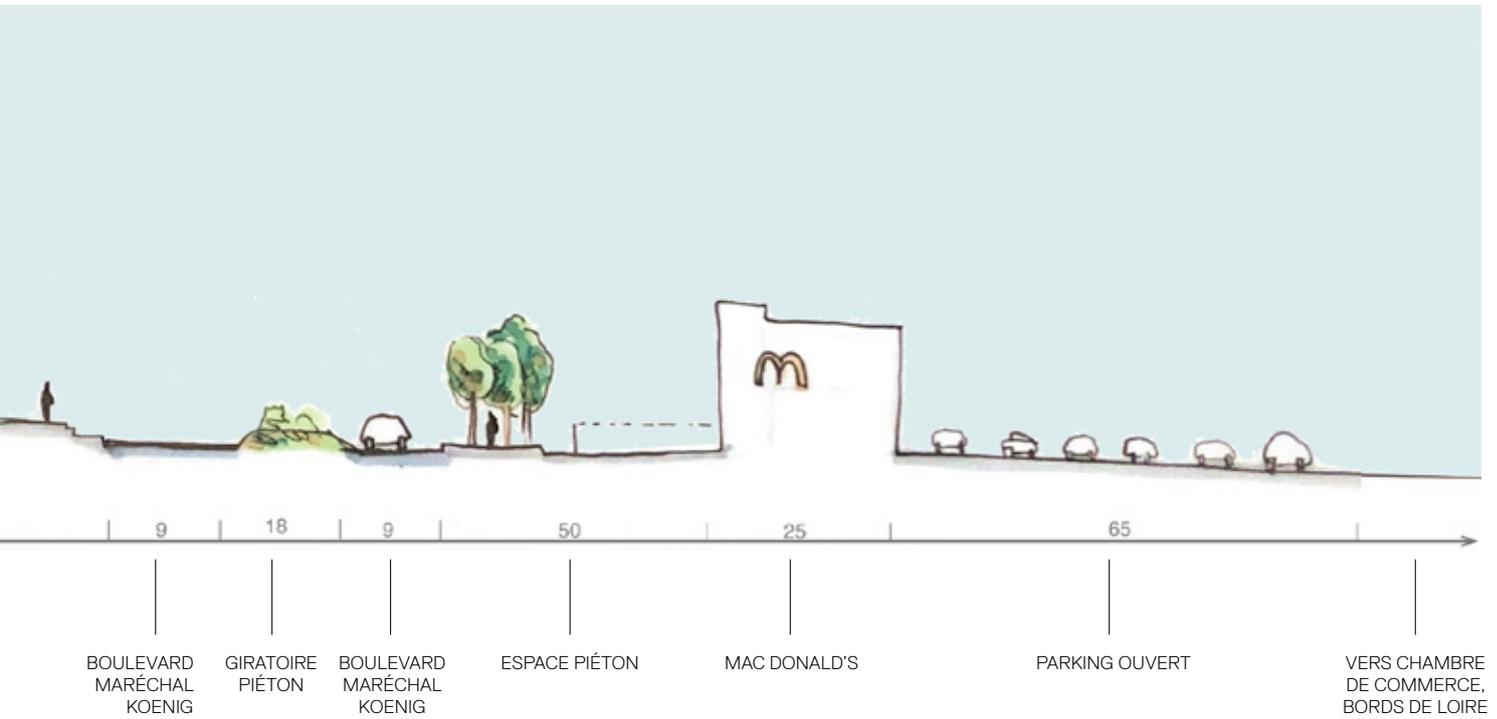


(3) RECONQUÊTE DE LA NIÈVRE

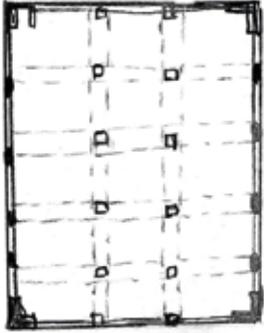




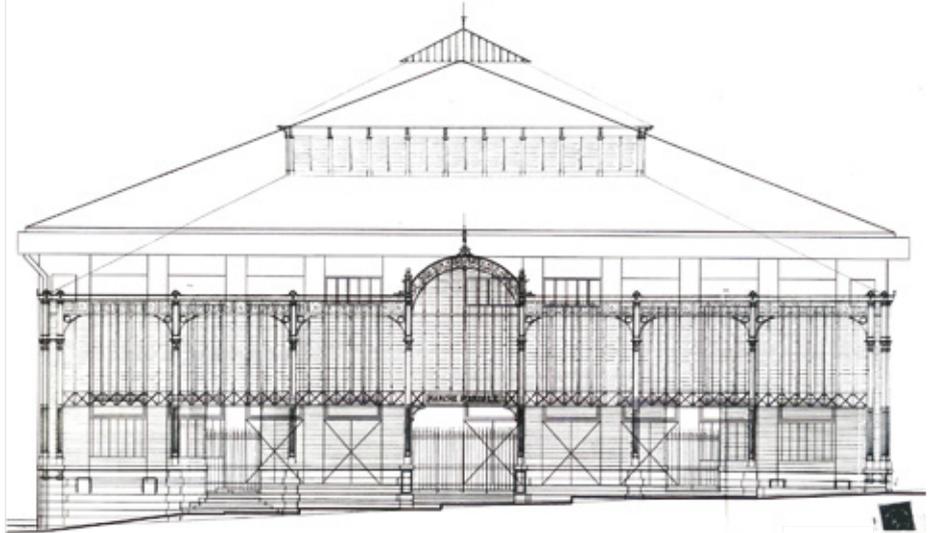
1958  
MORCELLEMENT DU PAYSAGE  
PAR LA ROUTE NATIONALE 7



(4) UNE RECONNECTION PATRIMONIALE

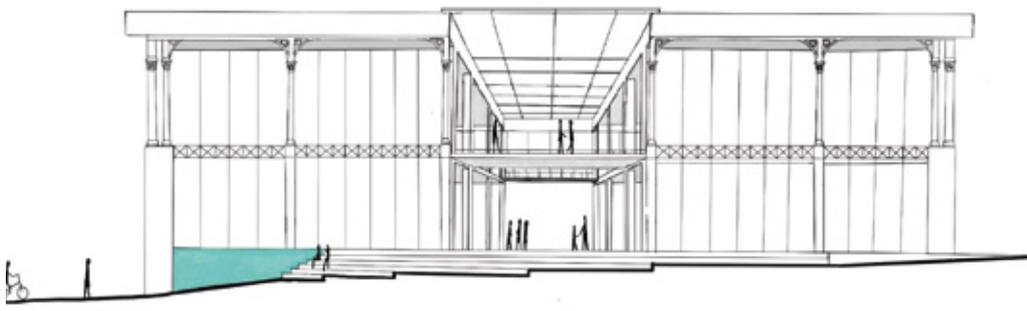


RUE DE NIÈVRE

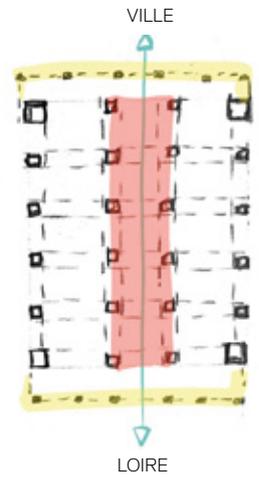


SUPPERPOSITION DES ANCIENNES  
HALLES ST-ARIGLE DE 1898  
AVEC MARCHÉ ST-ARIGLE 1978

FAÇADE RUE DE NIÈVRE



NOUVEAU PROJET FAÇADE NORD RUE DE NIÈVRE



(5) LE PATRIMOINE LISIBLE À TRAVERS LA TRANSPARENCE



In situ

# 03 BANQUE DE FRANCE

○ : historique

≡ : analyse

◎ : programme

⬡ : projet



La Banque de France de Nevers s'installe en 1854 sur le site de l'ancien Couvent Saint-Martin créé au VIII<sup>e</sup> siècle. Agrandie en 1922-1923 au niveau du hall d'accueil, elle est restée occupée jusqu'en 2017 avant de déménager sur l'ancien site de la Caserne Pittié. Le site possède de nombreux avantages dû à sa position dans un quartier calme en centre-ville et à la présence d'un parc à l'arrière de la parcelle. L'accès y est facilité grâce aux arrêts de bus situés à proximité. Cependant, elle possède également des désavantages à cause du quartier en déclin, de la présence du supermarché Monoprix en face de l'entrée de la Banque et du peu d'indication sur sa présence et celle de son parc. On remarque que le bâtiment est globalement bien conservé et qu'il présente des éléments de grand intérêt mais non mis en valeur, à savoir une verrière, des voûtes du XV<sup>e</sup> siècle et des mosaïques. À la suite de cette analyse, nous identifions plusieurs enjeux tels que la redynamisation du quartier en créant un édifice public, la réalisation d'une liaison entre les rues à l'avant et à l'arrière du bâtiment, la mise en valeur des éléments patrimoniaux et l'aménagement de l'accessibilité PMR.

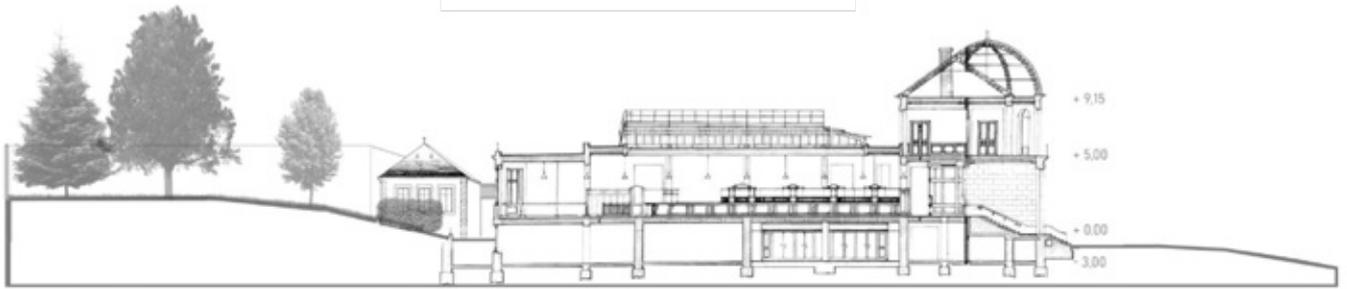


Afin de proposer notre programme, nous avons sondé des habitants pour connaître leurs besoins et savoir pourquoi la population diminue sans cesse. Le premier constat est que 80% des étudiants partent après le baccalauréat, notre contribution s'attache donc à retenir un public de bacheliers en continuant à proposer de nouvelles formations post-bac. La ville offre déjà depuis peu une formation de droit en première et deuxième année que l'on propose de renforcer sur le site de l'ancienne banque de France. Ce programme est en adéquation avec les activités présentes dans le secteur (cité Judiciaire, tribunal d'Instance, avocats). Attirer de nouveaux publics permet de redynamiser les commerces à proximité et d'occuper les logements vides à louer aux alentours. Une partie de l'espace de l'édifice, le rez-de-chaussée, est ouvert au public alors que le premier étage est réservé aux étudiants avec pour objet de faire connaître ce lieu (en créant des liens entre bâtiment, parc et quartier) et de mettre en valeur les éléments patrimoniaux importants. Cela participe à la redynamisation du quartier par la présence nouvelle des étudiants et par un bâtiment qui éveille la curiosité. Afin de réaliser notre projet, nous nous appuyons sur des références répondant aux intentions architecturales auxquelles nous nous attachons : la Station F de Paris (architectes Wilmotte et associés) pour traiter les notions du public et du privé ; le Signe de Chaumont (Agence d'architecture Moatti-Rivière) pour la réhabilitation d'un bâtiment clôturé ; la Fondation Cartier de Paris (Atelier Jean Nouvel) pour la question de la clôture en elle-même.



Nous commençons par requalifier l'espace urbain alentour, notamment en redessinant la façade arrière du supermarché Monoprix avec un projet de mosaïques qui peut être réalisé par les faïenciers de la ville. Afin de continuer le mouvement de ces dernières années, nous ouvrons l'îlot en créant une nouvelle rue piétonne et en déposant la clôture. Nous recréons des clôtures en verre plus attirantes et éveillant la curiosité.

(1) UN SITE À VALORISER



(2)



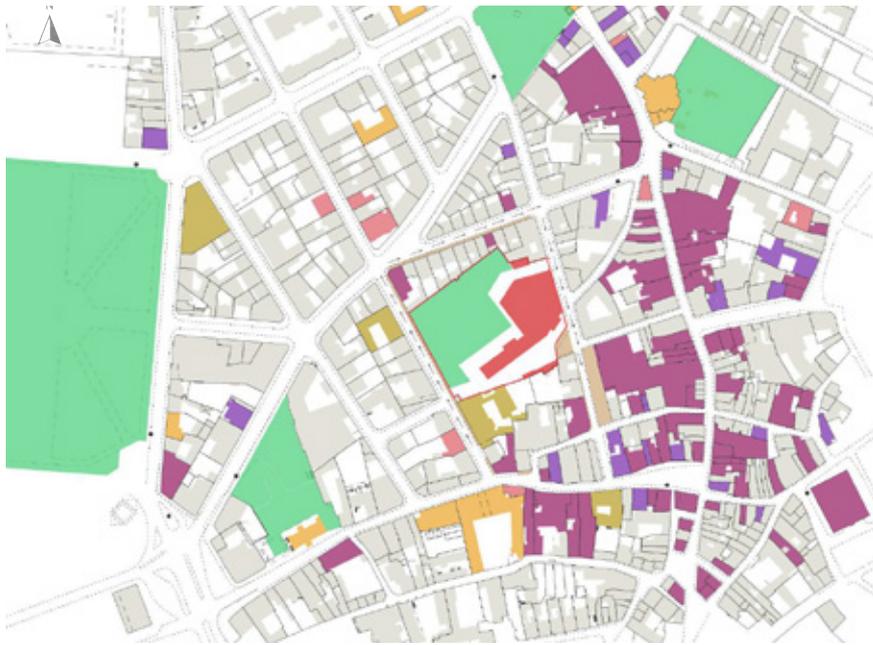
(3)



(4)

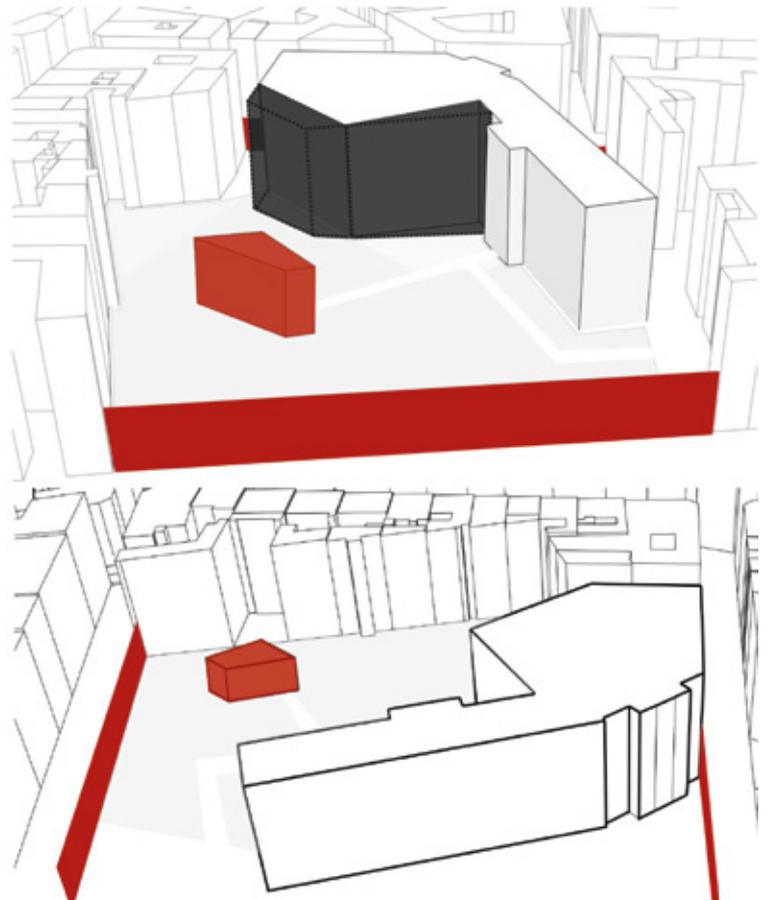
(5)

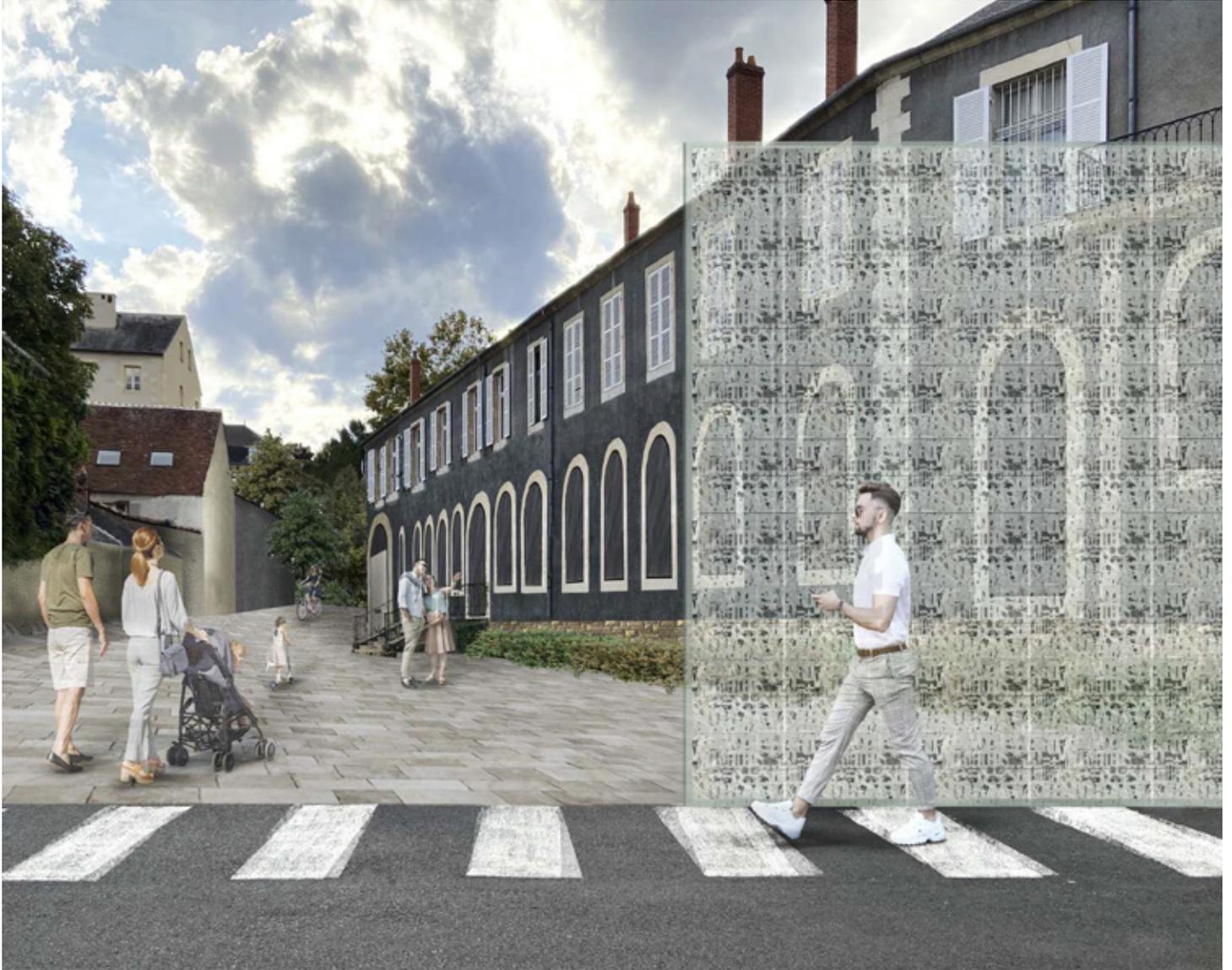
- (2) INITIATIVE D'IMPLANTATION VÉGÉTALE NON POURSUIVIE
- (3) FAÇADE PRINCIPALE FAISANT FACE À LA FAÇADE ARRIÈRE D'UN COMMERCE ET DE BENNES À ORDURES
- (4) SITE CLÔTURÉ N'INVITANT PAS À LA DÉCOUVERTE
- (5) PARCELLE DÉLIMITÉE PAR DES MURS OCCULTANTS



- (6)
- LOGEMENTS
  - COMMERCES
  - PARCS
  - ÉTABLISSEMENTS RELIGIEUX
  - RESTAURATION
  - MÉDICAL
  - JURIDIQUE
  - BANQUE DE FRANCE
  - PARKINGS
  - SENS DE CIRCULATION
  - ARRÊTS DE BUS
- 

(7)





(8)

(6) PLAN DE SITUATION : UN QUARTIER À REDYNAMISER  
(7) AXONOMÉTRIES DE L'ÉVOLUTION  
(8) FAÇADE VITRÉE



(9)



(10)

(9) PROJET DE MOSAÏQUES, FAÇADE ARRIÈRE MONOPRIX  
(10) NOUVEL ESPACE SOUS LES VOÛTES



En déclin démographique depuis une quarantaine d'années, la ville de Nevers recherche des solutions pour relancer son attractivité. En effet, du fait de sa perte d'activité, la ville est contrainte à fermer certains sites, la Banque de France a subi cela durant l'été 2018. Cet espace remarquable représente cependant une opportunité de redynamiser la ville et d'attirer de nouvelles populations tout en valorisant son patrimoine. Avec un parc de grande qualité, cet espace offre une richesse végétale dans un quartier à dominante minérale. Pourtant, le lieu demeure enclavé derrière d'imposants murs conférant une atmosphère toute particulière. Un dilemme se pose alors entre atmosphère et ouverture.

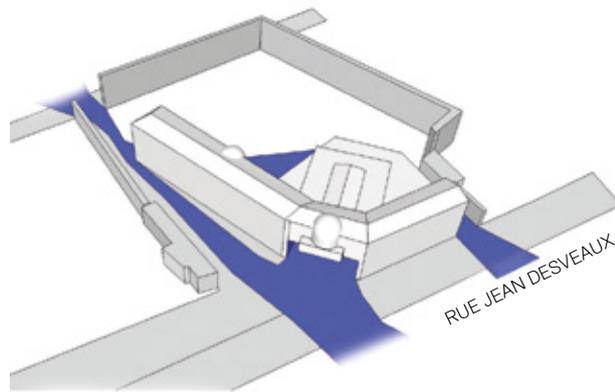


La politique de redynamisation du centre-ville vise à toucher les jeunes populations et transmettre un savoir propre à la ville de Nevers. Plusieurs enjeux se dessinent alors : la volonté de recréer une liaison entre la banque, la zone commerçante et la zone pavillonnaire ; tirer profit de ce patrimoine local qu'est le travail de l'argile et de la faïence à une plus grande échelle ; répondre à la problématique d'ouverture tout en conservant l'intimité privilégiée du parc. Pour faciliter l'accès des habitants au site, le parc est ouvert par une liaison entre la rue du Commerce et la rue Gambetta. De même, une deuxième entrée est créée rue Jean Desveaux afin de traverser le parc.

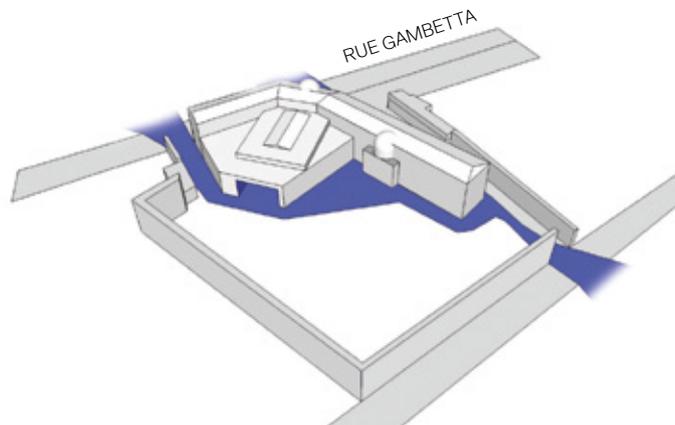


La Banque de France devient un espace dédié à la formation et la valorisation des faïenciers. Le programme regroupe différentes fonctions qui se côtoient dans le bâtiment. Un premier espace dédié à l'université permet le partage des connaissances. Il s'implante dans l'aile la plus ancienne, au rez-de-chaussée et au premier étage. Un espace d'exposition prend place dans le corps central ouvert et couvert. C'est un lieu de démonstration du savoir-faire avec un rez-de-chaussée percé qui laisse voir les ateliers des artistes. Un espace consacré aux artistes qui inclut des ateliers et des logements personnels s'implante dans l'angle Nord du bâtiment. Le bâtiment est habillé avec un ruban de briques émaillées bleues. Il fait écho au circuit historique mis en place par la ville. Le but est d'insuffler de nouveaux usages à l'aide de ce socle (café, bar transculturel, terrasses, bancs, ...) Le hall est ouvert et offre une nouvelle vue aux habitants sur le parc depuis l'extérieur, les incitant à entrer.

(1) VUES DU PROGRAMME



VUE DEPUIS LE PARVIS

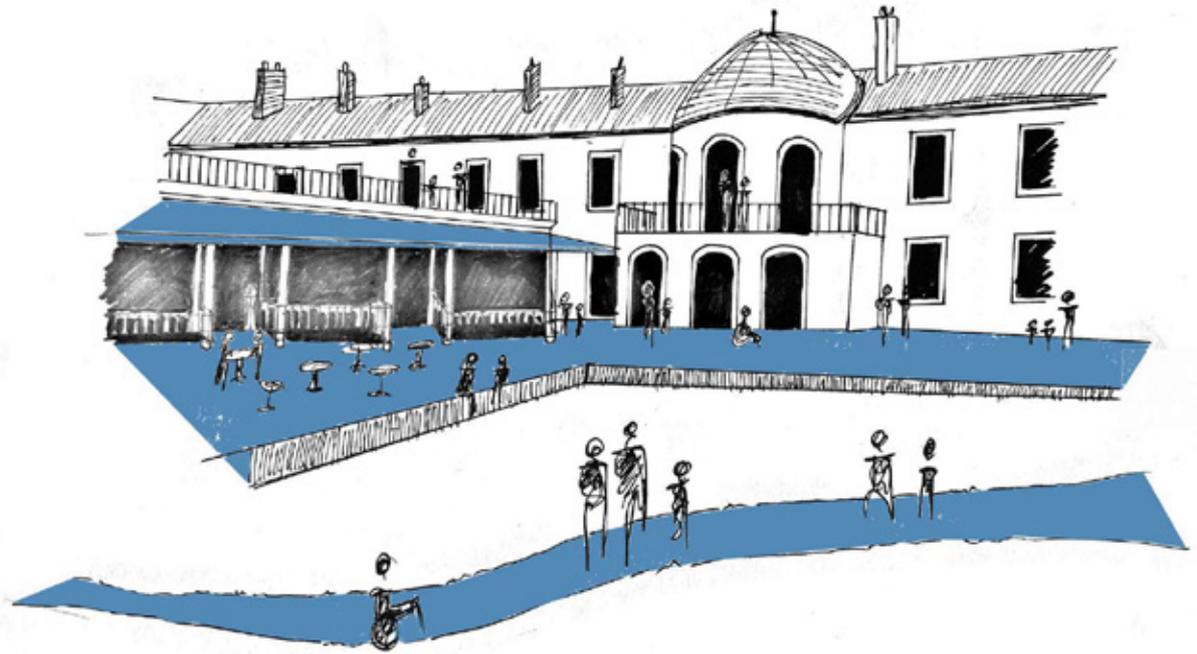


VUE DEPUIS LE PARC

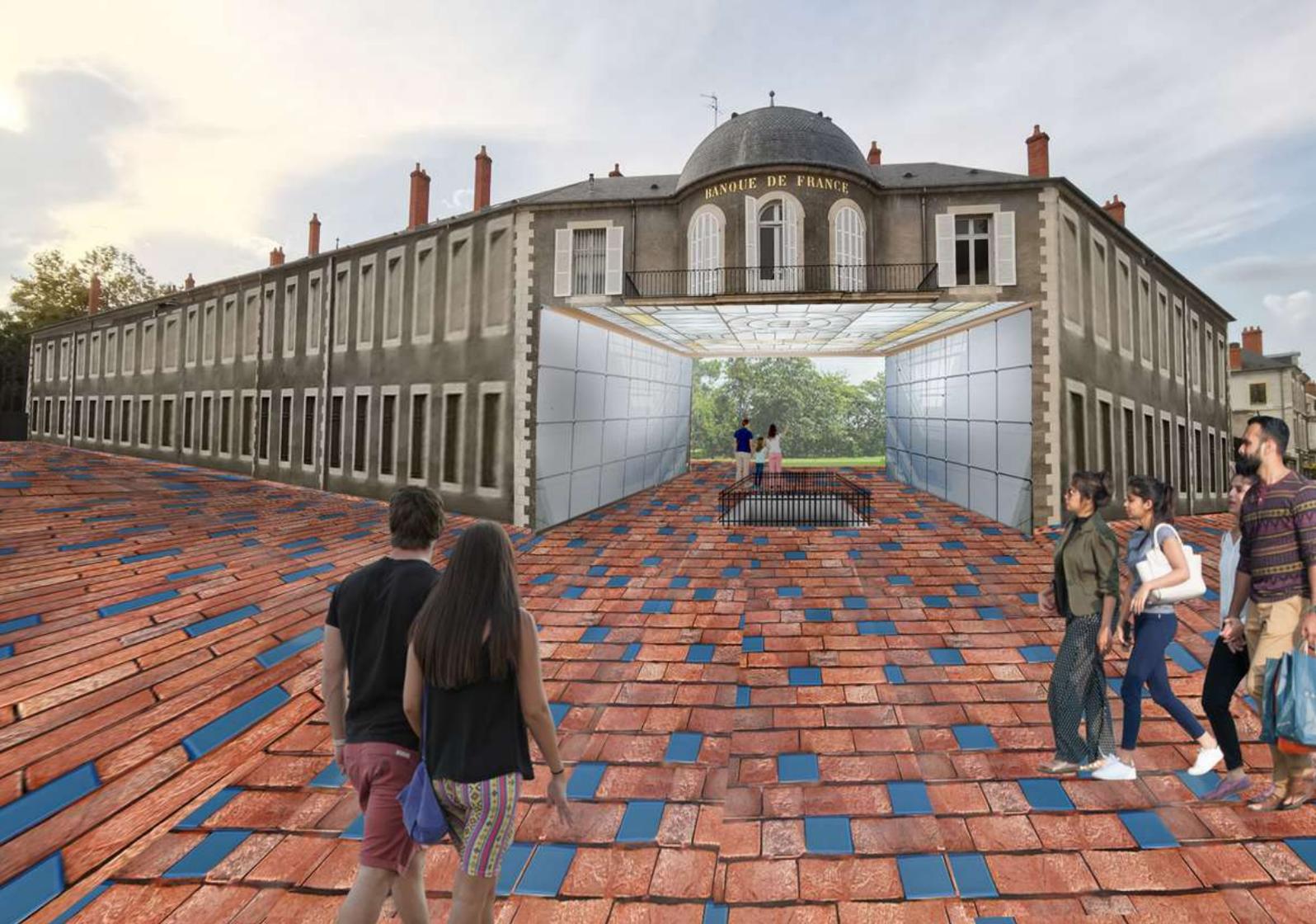
(2) DE NOUVEAUX FLUX



(3) VUE EN PERSPECTIVE DU JARDIN



(4) VUE EN PERSPECTIVE DE LA GALERIE



# CENTRE D'INITIATION À L'ART DÉDIÉ AUX ENFANTS



Nevers a été fondée au IV<sup>e</sup> siècle et s'est développée à l'intérieur des remparts entre 1194 et le XVIII<sup>e</sup> siècle. Son urbanisme est dominé par la présence du pouvoir ecclésiastique. La Banque de France, qui apparaît en 1854, s'implante elle-même sur les vestiges de l'ancienne abbaye Saint-Martin, ce qui explique l'implantation particulière de la banque sur sa parcelle. Située dans un quartier résidentiel, la banque est un bâtiment de très grande surface à savoir 3600 m<sup>2</sup> bâtis, et un parc de 3833 m<sup>2</sup>. Paradoxalement, malgré ces grandes dimensions, elle reste relativement discrète depuis la rue et le parc dissimulé derrière de hauts murs n'est pas du tout mis en valeur. La Banque est encore en très bon état, il convient donc de la conserver telle qu'elle est dans la mesure du possible. Elle possède également de nombreux atouts : la présence d'un grand parc avec un potentiel d'aménagement ; des espaces qualitatifs et en bon état ; une très grande surface ; une typologie de bâtiment riche. Cependant, un manque de connexion demeure entre le jardin et le bâtiment qui souffre de sa position sur la parcelle.

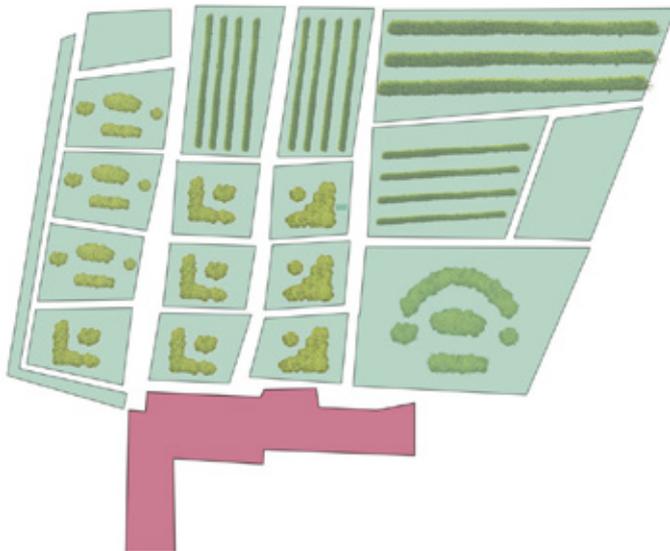


Nous voulons redynamiser la ville de Nevers et lui donner une nouvelle place à l'échelle de la métropole sur le plan culturel en faisant usage de sa proximité avec Paris, Lyon et Dijon. Ainsi, pour répondre aux enjeux nous proposons de mettre en valeur le bâtiment et le parc. Cela se traduit par la percée d'une nouvelle rue dans le prolongement de la cour existante, mettant en avant la façade principale du bâtiment. Le parc devient accessible et visible depuis cette nouvelle rue. Il est également découpé selon plusieurs fonctions en lien avec le programme. Au sein de la banque nous envisageons de mettre en place un Centre d'Initiation à l'Art dédié aux enfants, une plateforme pour la production et l'expérimentation artistique de jeunes artistes. Les œuvres produites peuvent être vendues sur place. Ce type de programme assez rare donne une particularité à Nevers à l'échelle de la France. Le bâtiment accueille différents ateliers ludiques et d'expérimentation pour enfants, des salles d'exposition temporaires ou permanentes, des espaces de stockage et des logements à l'étage.

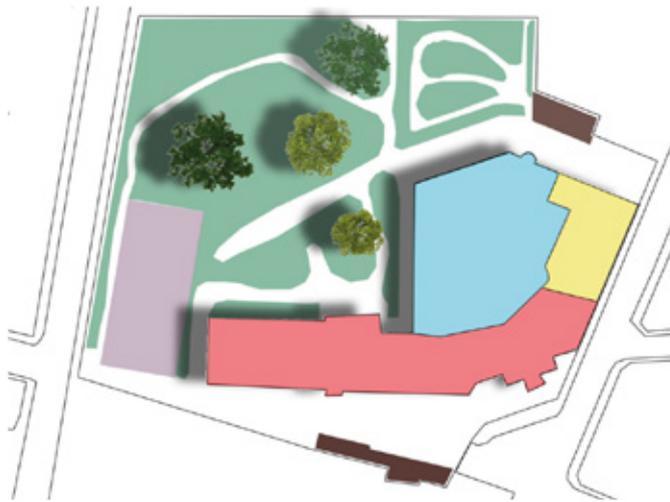


Les ateliers d'initiation et de travail en groupes sont installés à l'est du bâtiment tandis que les ateliers d'artistes sont situés à l'ouest. Les espaces d'exposition et les espaces de stockage sont mis en place au sous-sol. Les logements à l'étage conservent leur fonction pour accueillir les jeunes artistes. Afin de mettre en place ce programme, des percées dans les murs permettant une circulation fluide sont nécessaires. Le parc est requalifié en tant que lieu de promenade et d'exposition (avec des sculptures créées par les enfants), mais aussi de détente et de jeu (avec des transats, la terrasse de la cafétéria et des jeux d'enfants). Le lien avec le bâtiment est renforcé par la création d'un mur rideau qui remplace la façade ouest de l'extension et ouvre ainsi le grand Hall sur le parc. Notre volonté est d'étendre ce projet culturel à l'ensemble de la ville, notamment en mettant en place une balade artistique avec des expositions le long de la Loire en passant par le musée de la faïence, la Maison de la culture et un projet d'exposition au quai de Médière pensé par le groupe F.

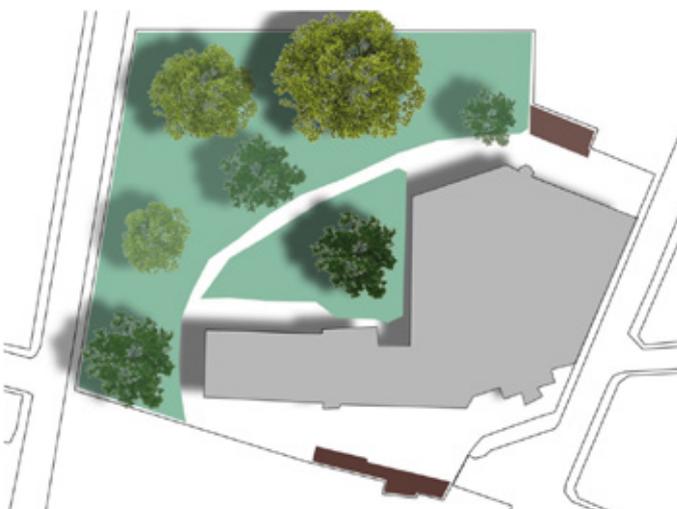
(1) UNE BANQUE BÂTIE SUR LES VESTIGES D'UNE ANCIENNE ABBAYE



- (A) XVII<sup>e</sup> - XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE  
L'ABBAYE SAINT-MARTIN**
- L'ANCIENNE ABBAYE SAINT-MARTIN
  - JARDINS PRÉSENTS EN 1759



- (B) PROJETS D'EXTENSIONS  
1854 - 1910 - 1923**
- DÉLIMITATION DE LA PARCELLE
  - BANQUE SUR LES VESTIGES DE L'ABBAYE - 1854
  - PREMIÈRE EXTENSION - 1910
  - EXTENSION DU HALL - 1923
  - CONCIERGERIE ET ÉCURIES
  - ANCIEN JARDIN DE LA BANQUE ANNÉES 1920
  - ANCIEN TERRAIN DE TENNIS



- (C) LA BANQUE ACTUELLEMENT**
- DÉLIMITATION DE LA PARCELLE
  - BANQUE ACTUELLE
  - CONCIERGERIE ET ÉCURIES
  - JARDIN ACTUEL DE LA BANQUE

(2) PLAN DU PROGRAMME

PLAN R-1

- ESPACES D'EXPOSITION
- ESPACES DE STOCKAGE
- ESPACES DE CIRCULATION
- MODIFICATIONS APPORTÉES



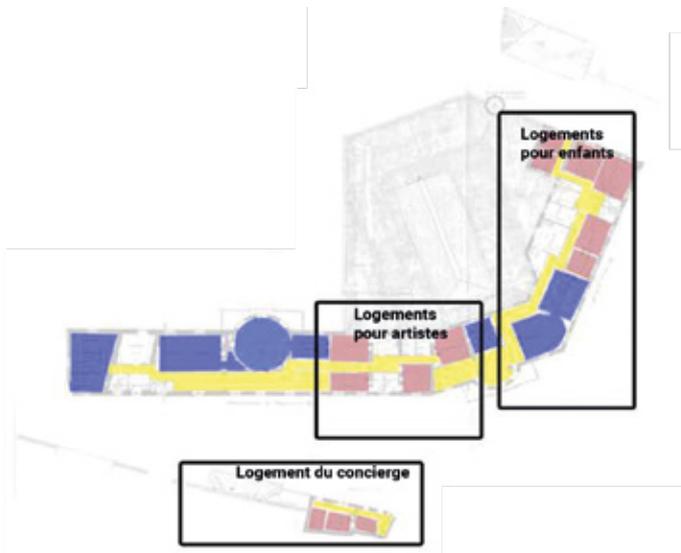
PLAN RDC

- ESPACES DE STOCKAGE
- ESPACES DE CIRCULATION
- ATELIERS
- ESPACES OUVERTS AU PUBLIC
- MODIFICATIONS APPORTÉES



PLAN R+1

- CHAMBRES AVEC SDB
- SALLES COMMUNES/SALLES DE JOUR
- ESPACES DE CIRCULATION



(3)



(5)



(4)



(3) PLAN MASSE  
(4) COUPE FINALE  
(5) PERSPECTIVE DU HALL



L'ancienne Banque de France, édifée en 1854, repose sur des vestiges de l'abbaye Saint-Martin. L'implantation du bâtiment s'explique par des évolutions progressives de la voirie au cours des siècles. La Banque se démarque dans le quartier par son imposante posture à la fois singulière par son orientation et par sa monumentalité. Elle s'insère au cœur du quartier Haussmannien qui comprend des bâtiments qualitatifs. Le quartier préserve encore aujourd'hui son identité économique grâce à la présence de nombreuses compagnies d'assurances et de banques qui entretiennent une certaine rigueur. Le bâtiment compte trois niveaux : le sous-sol avec des espaces majoritairement servants tels que des vestiaires, des coffres-forts. La banque occupait le rez-de-chaussée et le premier étage accueillait les appartements du directeur et du caissier. Le jardin fait partie intégrante de l'édifice, il est aujourd'hui accessible au public et il représente le poumon vert de son îlot. Il occupe une position stratégique qui nourrit un fort potentiel de liaison avec les différentes entités au sein du quartier.



À l'échelle du quartier, notre intention est de relier deux pôles par le biais de l'ancienne banque. Plus précisément, nous voudrions relier la chapelle Sainte-Marie à l'axe commerçant par la mise en place d'un cheminement piéton aménagé qui permettrait de désenclaver l'îlot. Investir le parvis semble inévitable puisqu'il constitue un carrefour de rencontre. A ce titre, il semble indispensable de créer un lieu singulier marqué par une forme architecturale unique. Notre volonté est de préserver la richesse et l'âme du lieu ainsi que la symbolique de la finance. C'est pourquoi nous nous engageons à imaginer un lieu de savoir associé à ce domaine. Le programme est dicté par l'aménagement d'une médiathèque centrale complétée par un secteur dédié aux archives du département. En relation avec le savoir, un pôle de formation dédiée aux métiers de la finance est implanté, permettant à des professionnels de s'installer dans des locaux adaptés et symboliques.



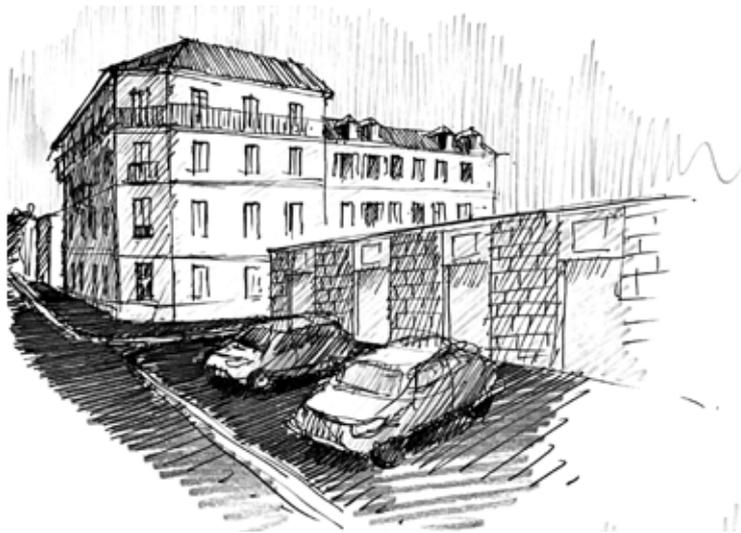
Afin de créer un lieu de rencontre convivial entre l'ensemble des occupants et des visiteurs, nous décidons d'entreprendre la création d'un espace tampon liant la rigueur des espaces intérieurs et la sérénité du jardin extérieur. Une structure en verre servant de couverture d'espaces extérieurs prend place entre les deux corps de bâtiments délimitant le parvis. Cela crée un effet d'engouffrement qui pousse l'utilisateur à découvrir et à emprunter ce nouvel axe. Dans la continuité de l'extension réalisée en 1923, deux nouvelles entités architecturales jouxtent le corps du bâtiment central et unifient l'ensemble de la parcelle. La requalification patrimoniale ne se limite pas à la sanctuarisation d'un édifice mais engage plutôt un apport de contemporanéité afin d'offrir une nouvelle identité.

(1) ÉQUIPEMENTS IMPORTANTS DANS LE QUARTIER

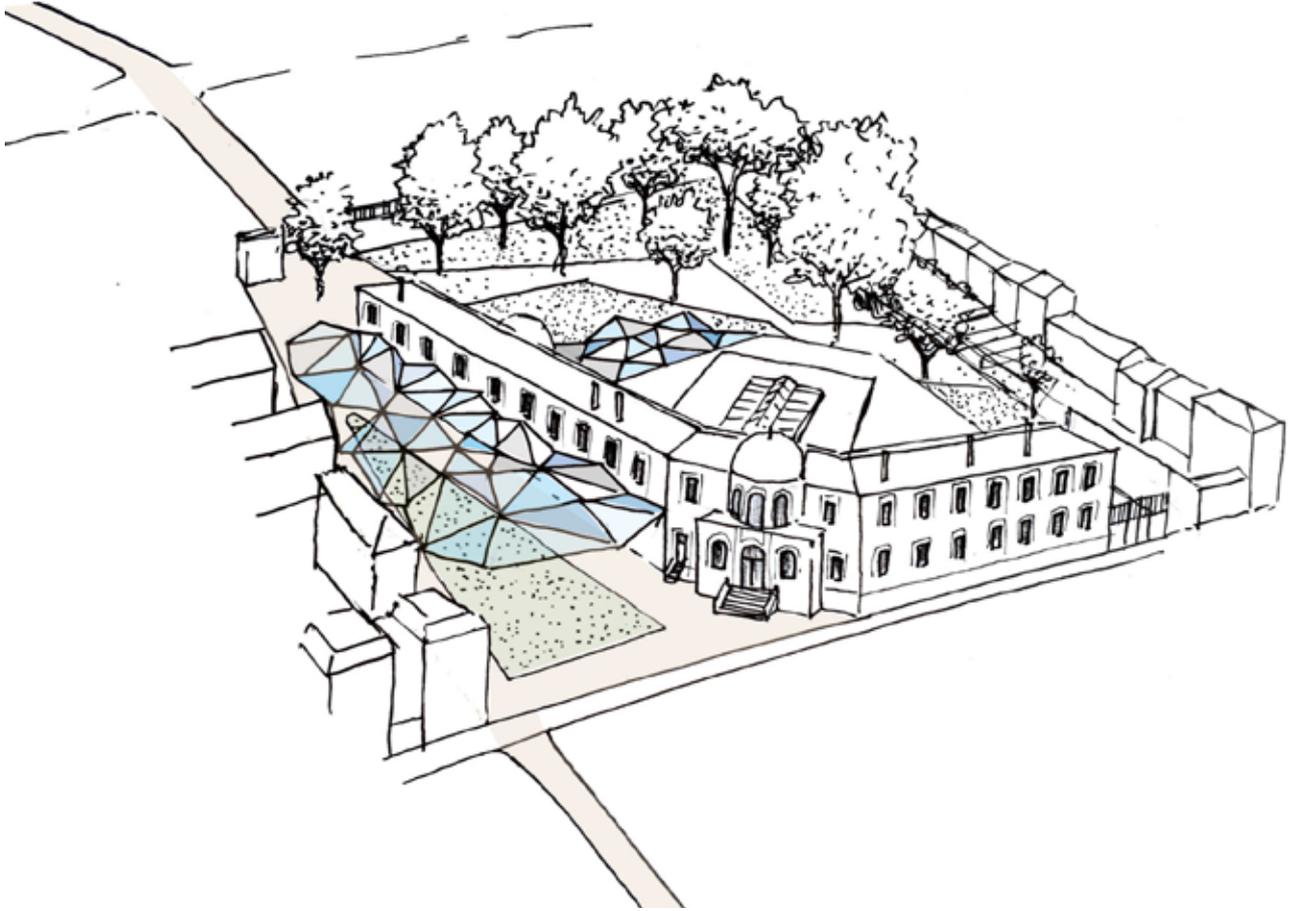
- LIEUX DE CULTE
- BANQUES
- ASSURANCES
- LIEUX POLITIQUES
- COMMERCES



(2) LES ÎLOTS DES ALENTOURS

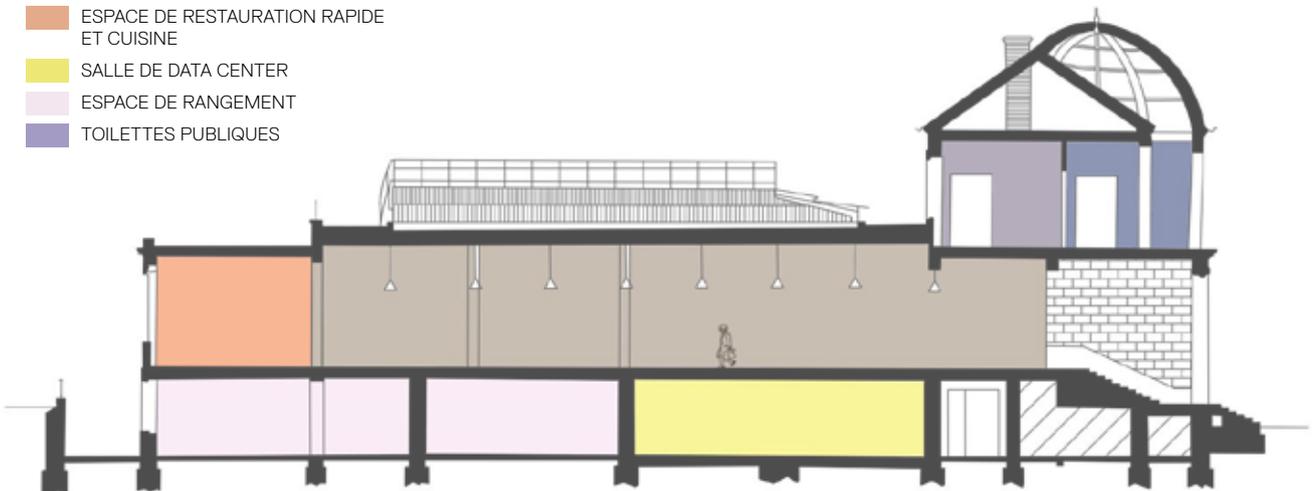


(3) UN PROGRAMME AU CŒUR DU "TEMPLE DE LA FINANCE"



(4) COUPE TRANSVERSALE

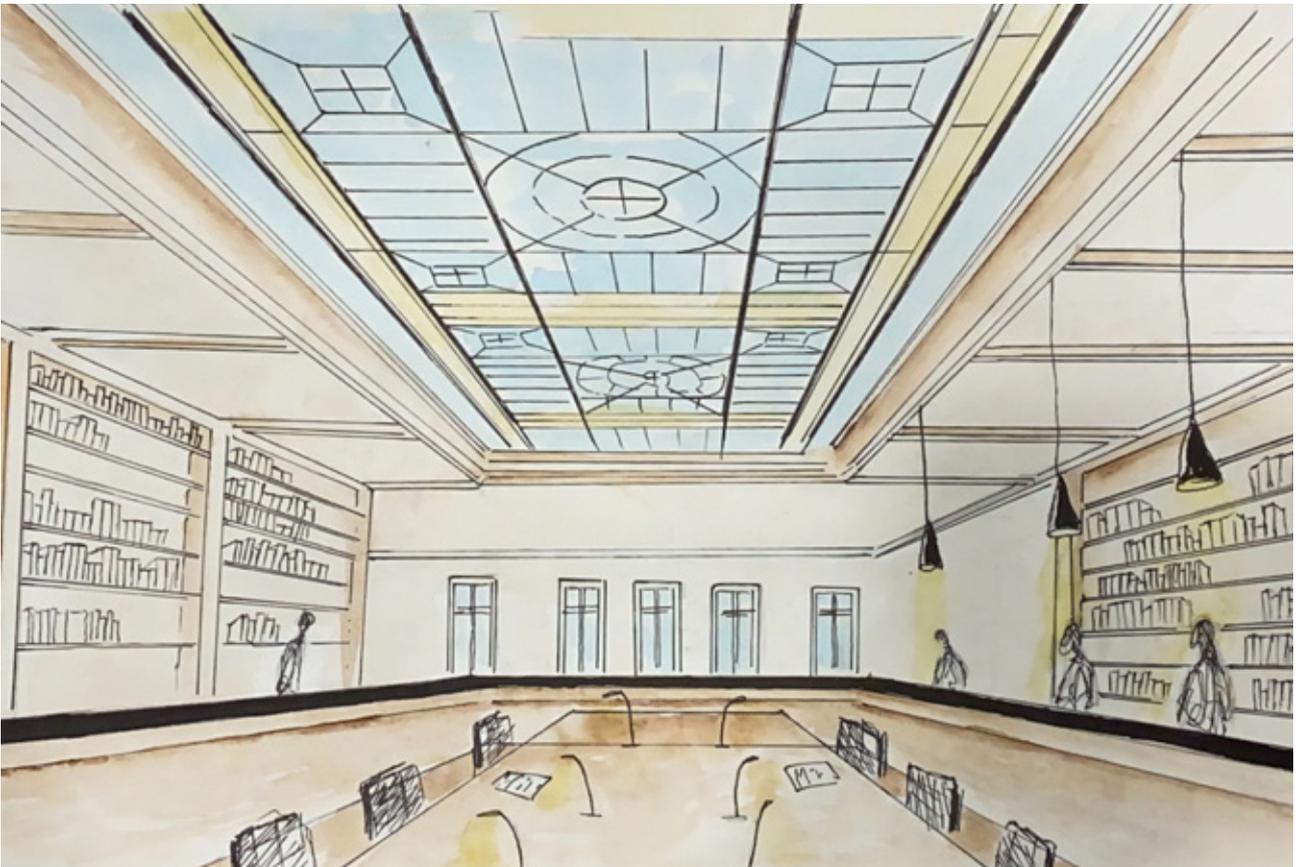
- ACCUEIL
- BIBLIOTHÈQUE
- ESPACE DE RESTAURATION RAPIDE ET CUISINE
- SALLE DE DATA CENTER
- ESPACE DE RANGEMENT
- TOILETTES PUBLIQUES



(5) VUE DEPUIS LE JARDIN



(6) VUE DEPUIS LE HALL





Le site étudié se situe au centre-ville de Nevers sur l'îlot qu'occupe l'ancienne succursale de la Banque de France. Ce bâtiment s'élève sur les vestiges d'un ancien monastère dont on observe encore des traces au sous-sol. Au fil du temps, les percements de plusieurs routes ont divisé et redéfini le parcellaire, réduisant ainsi la taille du terrain. Le bâtiment s'est agrandi successivement depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. Une première extension est construite entre les années 1900 et 1910 et une seconde au milieu des années 1920. Le quartier se compose de bâtiments variés par la taille et la richesse de leurs matériaux. L'édifice étudié est totalement opaque depuis l'extérieur de la parcelle, cachant à l'intérieur un grand jardin intime et protecteur, véritable poumon vert en cœur d'îlot. Il renferme également de vastes espaces intérieurs, comme la salle des guichets et son imposante verrière, prestigieux par la qualité et la variété des matériaux employés.

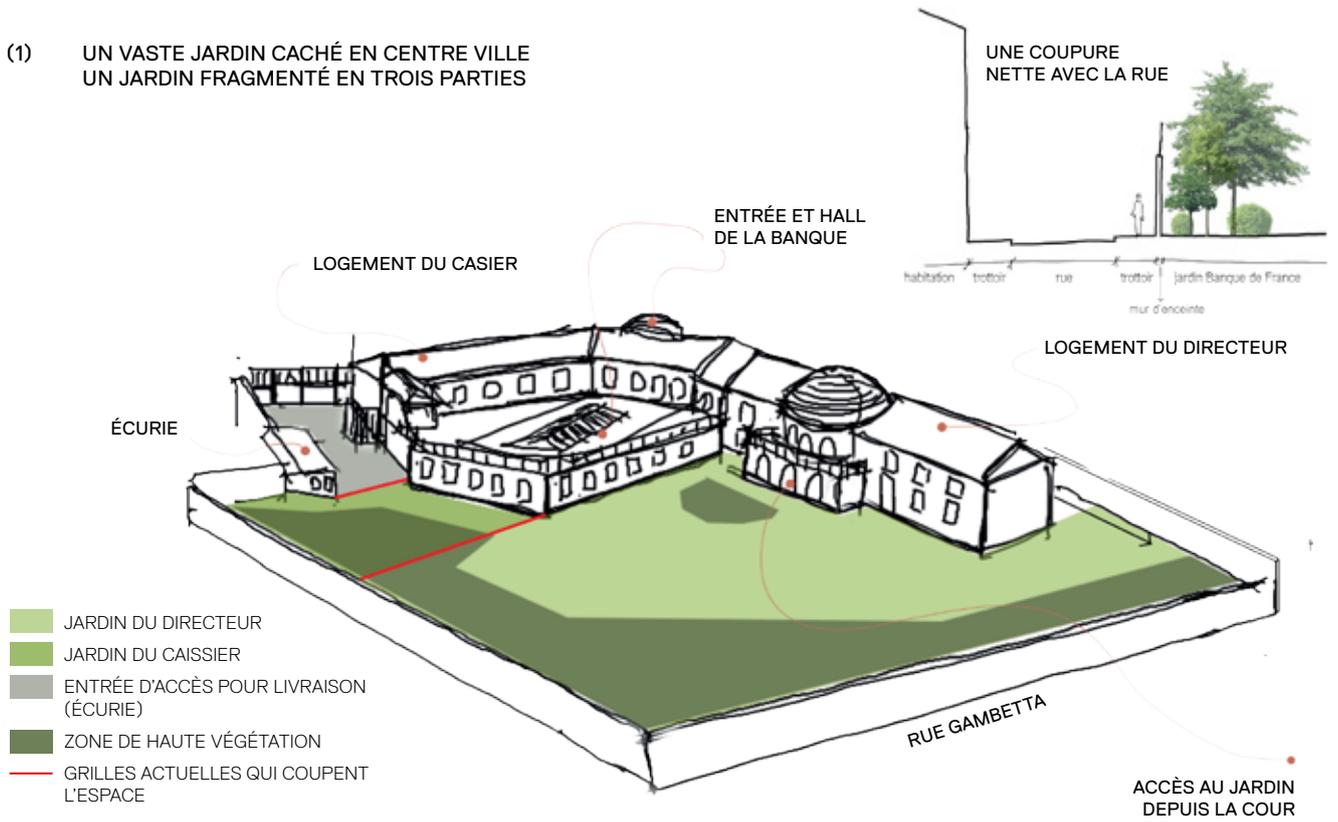


Notre programme est développé autour d'un pôle numérique et d'un café/restaurant. Ce pôle est réparti sur tous les niveaux avec des espaces de loisirs culturels et numériques, notamment des escape games (avec des décors réels et/ou virtuels). Des bureaux pour la production d'escape games y sont implantés également. Le lieu devient un espace de pointe pour les technologies numériques, inspiré par des lieux tels que le Topsy Robot Bar à Las Vegas, un bar/restaurant où des robots servent les boissons, ou le spectacle Pixel du chorégraphe Mourad Merzouki qui mêle danse et création numérique.



Notre projet propose un pôle numérique accueillant des professionnels travaillant sur le développement et la production d'escape games, mais également les neversois et le public extérieur. Le paradoxe est donc celui d'une ouverture du site tout en préservant l'intimité du jardin. Cette intimité est amplifiée par un mur opaque permettant d'entrer sur la parcelle qui renforce l'effet de «parcelle cachée». Ce projet est celui d'un cube introverti qui s'ouvre vers l'intérieur, vers un espace secret et spectaculaire. En entrant dans le bâtiment, l'ancienne salle des guichets s'ouvre sur un bar/restaurant avec un automate accueillant les clients. Le cachet de la salle est préservé, le grand comptoir est reconverti en un bar et une perspective se crée sur une grande table conviviale avec une vue sur le jardin. Le bar/restaurant s'ouvre sur l'extérieur grâce à la création d'une terrasse. Cet espace est pensé comme un espace public, créant une unité entre le bâtiment et le jardin. Le sous-sol est consacré à des salles d'escape games notamment dans la salle des coffres, avec un appui en réalité virtuelle dans les autres salles. Un atelier pour la création de décors est également à disposition. Dans l'ancien appartement du caissier, on retrouve un espace de bureaux dédiés à la création et au développement tandis que dans l'appartement du banquier, nous proposons un lieu propice à la mise en place du jeu.

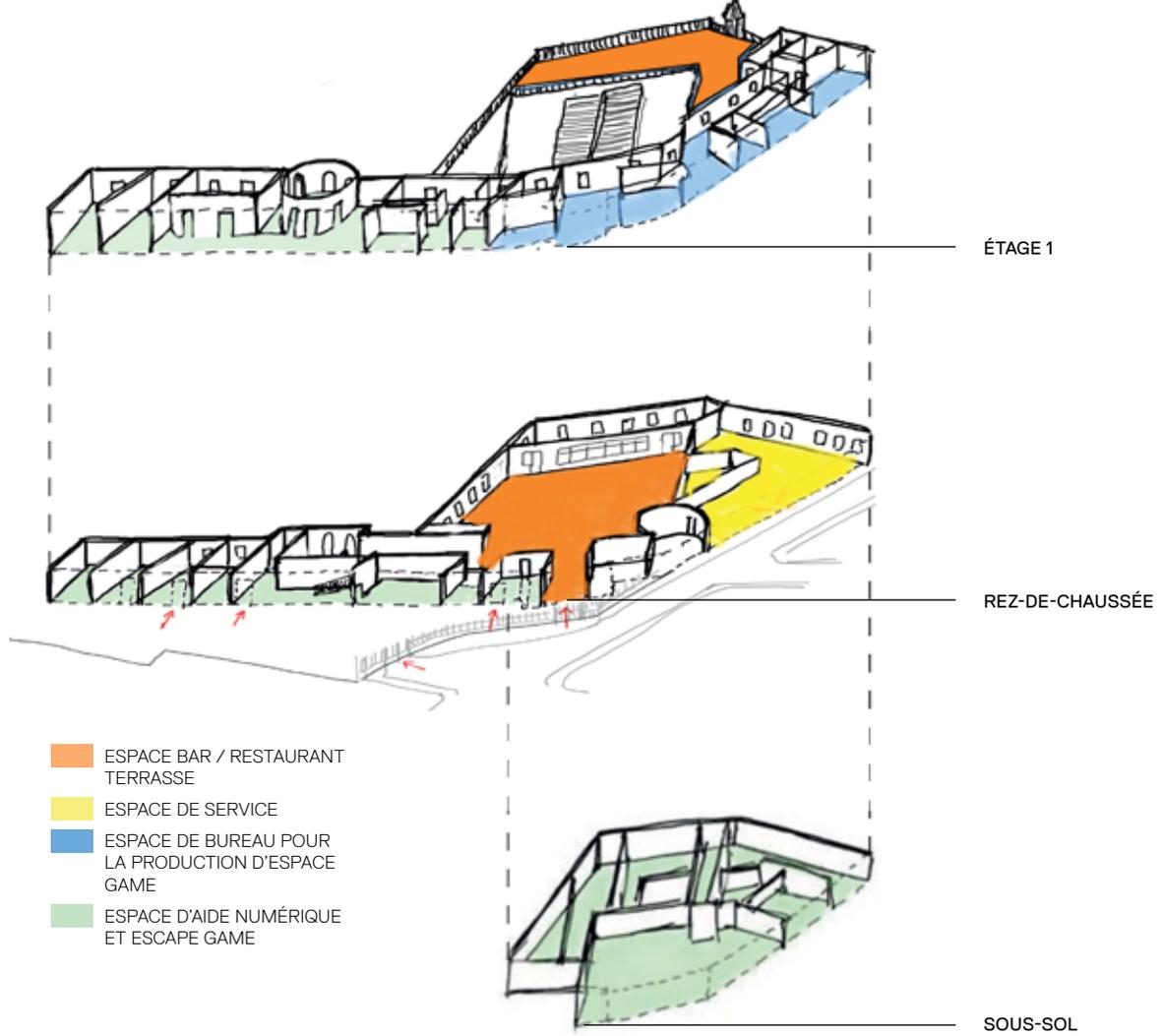
(1) UN VASTE JARDIN CACHÉ EN CENTRE VILLE  
UN JARDIN FRAGMENTÉ EN TROIS PARTIES



- JARDIN DU DIRECTEUR
- JARDIN DU CAISSIER
- ENTRÉE D'ACCÈS POUR LIVRAISON (ÉCURIE)
- ZONE DE HAUTE VÉGÉTATION
- GRILLES ACTUELLES QUI COUPENT L'ESPACE

ACCÈS AU JARDIN DEPUIS LA COUR

(2) AXONOMÉTRIE DU NOUVEAU PÔLE NUMÉRIQUE



- ESPACE BAR / RESTAURANT TERRASSE
- ESPACE DE SERVICE
- ESPACE DE BUREAU POUR LA PRODUCTION D'ESPACE GAME
- ESPACE D'AIDE NUMÉRIQUE ET ESCAPE GAME

SOUS-SOL

(3) LA MISE EN VALEUR DU JARDIN GRÂCE À DE NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS  
L'UNIFICATION D'UN JARDIN ANCIENNEMENT FRAGMENTÉ

VÉGÉTATION SUR LE SITE  
CONSERVÉE  
= SUBLIMER L'EXISTANT

AMÉNAGEMENT URBAIN  
= PERMET DE PROFITER  
DE LA BEAUTÉ ET DU CÔTÉ  
PAISIBLE DU LIEU

CRÉATION D'UNE ENTRÉE  
= RUE GAMBETTA

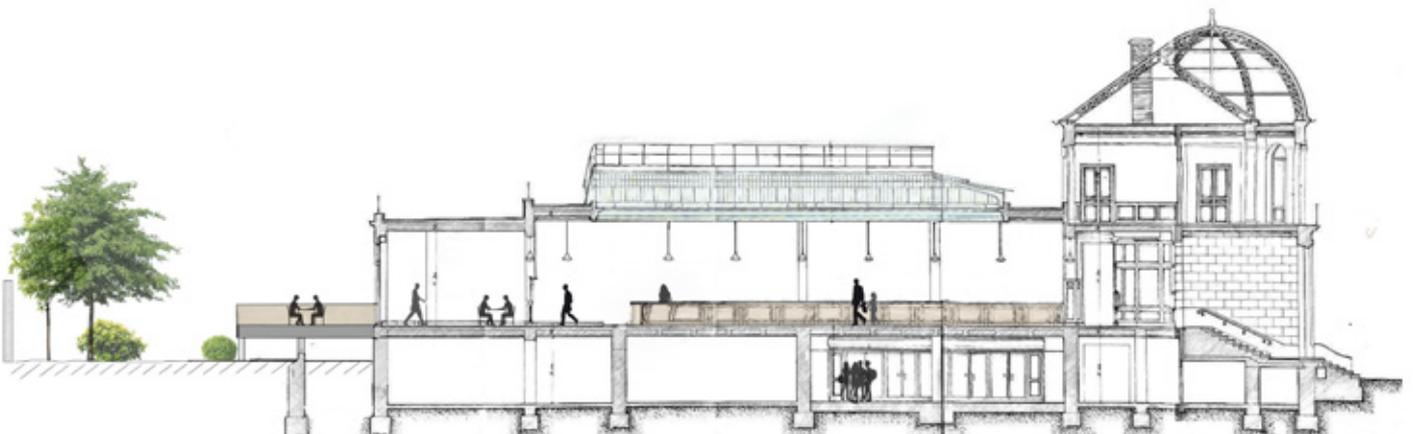
CRÉATION D'UN PARCOURS PIÉTON  
= INSPIRÉ DES ANCIENS TRACÉS

TERRASSE DU RESTAURANT  
= NOUVEAU LIEN ENTRE  
LE BÂTIMENT ET LE JARDIN

MUR CONTEMPORAIN  
= RENFORT DE  
"LAPARCELLE CACHÉE"



(4) COUPE DU BÂTIMENT



- (5) CROQUIS DE LA TERRASSE DÉTACHÉE DU BÂTIMENT
- (6) VUE DU JARDIN
- (7) VUE DU HALL TRANSFORMÉ EN RESTAURANT



(5)



(6)



(7)

In situ

# 04 TOUR GOGUIN

○ : historique

≡ : analyse

◎ : programme

⬡ : projet



La Tour Goguin est située à l'angle sud-ouest de la seconde ceinture fortifiée de Nevers et a été érigée en 1194 à la confluence du ruisseau La Passière et de la Loire. Au cours du XV<sup>e</sup> siècle, les remparts sont renforcés d'un matelas de terre à la suite de l'apparition de l'artillerie. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, la tour perd son rôle défensif et est reconvertie en moulin à vent par les faïenciers qui occupent la partie ouest de la ville, se développant le long de la Passière. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, la Passière est busée et la ville s'étend le long de la Loire vers l'ouest. En 1944, les bombardements alliés visant le pont de Loire détruisent la maison attenante à la tour et en 1960 l'ingénieur de la ville, M. Besnard, dessine la promenade des remparts qui a vocation à relier la gare avec les quais de Loire. Aujourd'hui elle est un point d'articulation majeur entre la ville historique et le lit de la Loire. Néanmoins, le lien entre la tour et la Loire n'est pas évident. En effet, la voirie crée une véritable fracture dans le parcours. Cet axe routier majeur concentre un flux important de véhicules de l'ordre de 6000 voitures par jour. Du côté nord, la tour s'articule avec la promenade des remparts offrant un potentiel de parcours pouvant se prolonger jusqu'au sentier du Ver-Vert. La promenade haute n'est aujourd'hui pas possible sur les remparts laissant place à des espaces perdus. Sur la partie talutée en belvédère sur la Loire et la promenade, des espaces résiduels témoignent de la marginalisation du lieu. Le rez-de-chaussée des logements sociaux donne sur cette terrasse publique, ce qui pousse les habitants à laisser leurs volets fermés et entraîne l'installation d'un parking sauvage.



L'intention majeure du projet est de réactiver la promenade haute à travers une passerelle qui permet de rejoindre les remparts notamment au niveau du musée de la Faïence. On retrouve alors l'ancien chemin de ronde surplombant la Passière. Cette passerelle se poursuit pour déboucher sur la partie talutée reconvertie en place. Si cette partie haute est exclusivement piétonne, la partie basse favorise la circulation en vélo. Ainsi, le rez-de-chaussée de la maison des compagnons est aménagé en maison du vélo donnant la possibilité d'emprunter un vélo ou de réparer le sien en offrant ainsi un véritable service de proximité à diverses échelles.

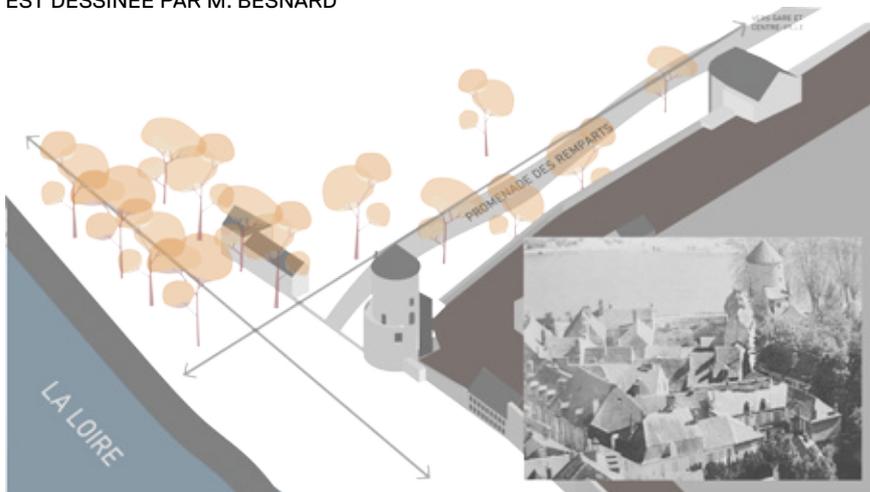


Bars et restaurant aménagés au rez-de-chaussée de l'espace de logements ainsi qu'au 1<sup>er</sup> étage de l'ancienne maison des compagnons offrent un espace de détente et de festivités généreux avec une vue directe sur la Loire. Un ascenseur est imaginé au centre de la tour Goguin afin de permettre l'accessibilité PMR à l'ensemble des lieux. La coursive de la tour aujourd'hui inaccessible devient libre d'accès grâce à des escaliers prolongeant le parcours des remparts. Une intervention contemporaine en acier Corten lui redonne sa forme initiale et à titre symbolique son apparence du XII<sup>e</sup> siècle sans toutefois dénaturer la rusticité des matériaux déjà présents.

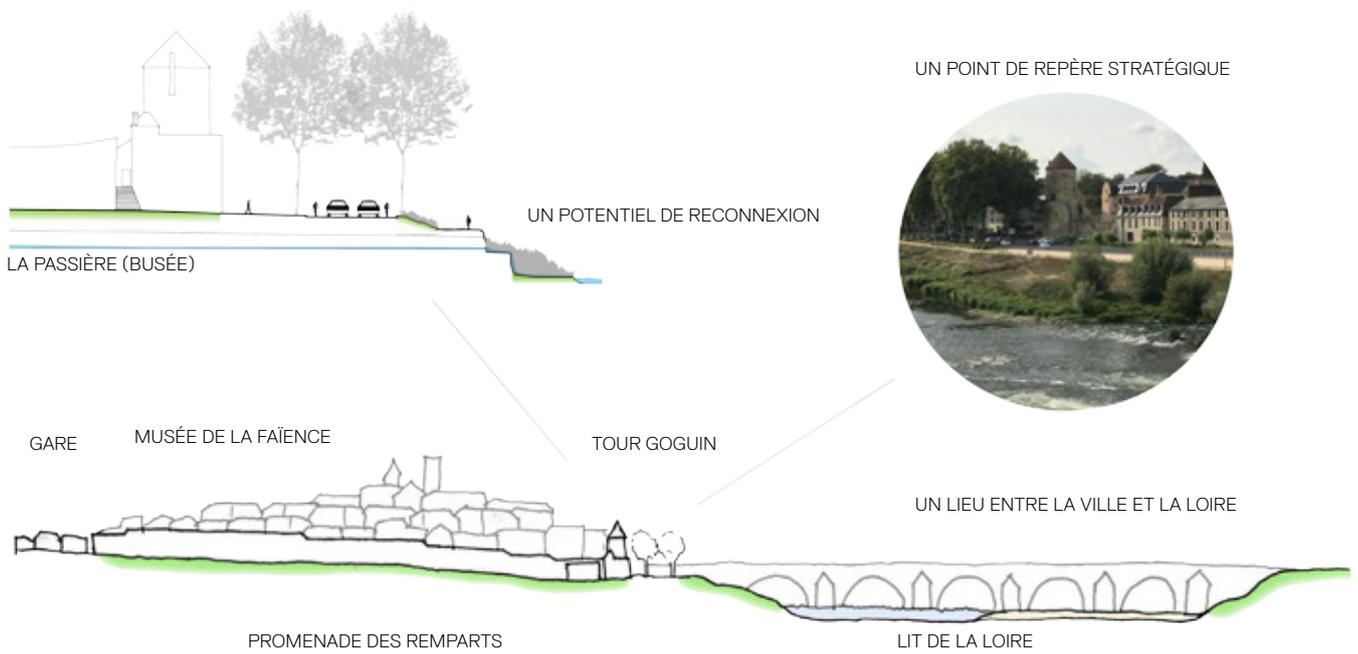
- (1) XII<sup>e</sup> SIÈCLE : APPARITION DE LA DEUXIÈME CEINTURE FORTIFIÉE DITE DE PIERRE DE COURTENAY  
HYPOTHÈSE DE LA FORME DE LA TOUR AU XII<sup>e</sup> SIÈCLE SELON L'OUVRAGE DE MASSILLON-ROUVET



- (2) 1965 : LA PROMENADE DES REMPARTS EST DESSINÉE PAR M. BESNARD



(3)



- (3) UN « PHARE » ENTRE LA LOIRE ET NEVERS
- (4) RÉACTIVER LA PROMENADE ET FAVORISER LES MOBILITÉS DOUCES
- (5) VUE DE LA PROMENADE
- (6) REMISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA COURSIÈRE SUPÉRIEURE

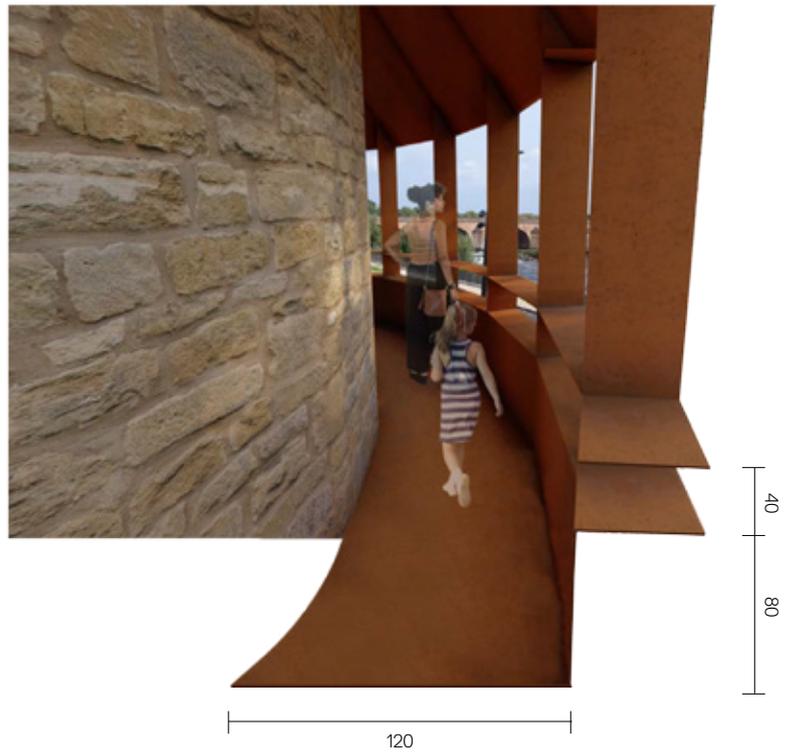


(4)



(5)

(6)



# UN PARCOURS D'INTER- PRÉTATION ÉCOLOGIQUE ET PATRIMONIAL



L'histoire de la Tour Goguin débute avec l'édification de la deuxième enceinte de remparts en 1194 par Pierre de Courtenay. Ce rempart marque profondément le quartier puisque la limite entre la ville haute et la ville basse est encore visible aujourd'hui notamment avec des séquences urbaines différentes de part et d'autre des remparts. Au cours des siècles, la tour a eu des fonctions diverses qu'elles soient défensives, économiques ou d'habitation, ce qui a engendré des modifications importantes de son architecture remarquable. La Tour Goguin s'inscrit dans une trame paysagère très riche qui s'étend avec au nord la promenade des remparts et au sud les quais végétalisés non exploités. Elle est insérée dans un site desservi par une grande variété de flux. On observe la présence d'un axe nord/sud avec la gare et ses lignes ferroviaires. Il y a également un axe est/ouest avec des axes routiers très fréquentés qui sont la cause de nuisances sonores. A l'inverse, la promenade piétonne le long des quais ainsi que les pistes cyclables proposées sont les signes forts d'une mobilité douce en pleine expansion.



Les enjeux du site sont :

- architecturaux, avec la réhabilitation de la maison des compagnons et la mise en valeur de la tour,
- patrimoniaux, avec la valorisation de l'histoire du site liée à l'industrie de la faïence,
- fonctionnels, avec la mise en place d'un accès PMR,
- environnementaux, avec la réintroduction d'une biodiversité plus riche au pieds des remparts et la mise en valeur des quais de la Loire. De plus, les aménagements cherchent à valoriser les mobilités douces en créant une continuité d'espaces qualitatifs.



Le projet s'oriente selon deux thèmes retranscrits par la création de deux systèmes. Le premier système se situe à l'échelle des remparts qui ont longtemps fracturé la ville haute et basse. La création d'un réservoir de biodiversité au travers de noues paysagères connecte ces deux séquences urbaines différentes. Le deuxième système consiste à imaginer un parcours d'interprétation du patrimoine (faïence, architecture,...) qui reconnecte le musée de faïence avec la tour Goguin dont le statut de repère visuel est fort. Il s'agit de créer un musée à ciel ouvert, à travers la nouvelle promenade des remparts qui mène à un atelier de faïence aménagé dans la maison des compagnons. Ce projet lie biodiversité et patrimoine et favorise des flux de mobilités douces qui sont des enjeux primordiaux pour le développement de villes plus vertes.

(1) LA MURAILLE VÉGÉTALISÉE



- REMPART DATANT DU XII<sup>e</sup> SIÈCLE
- ZONE INFILTRANTE
- TOUR GOGUIN
- LOIRE

ÉCHELLE 1/5000

(2) UN PROJET À L'ÉCHELLE DU QUARTIER



- LE PARC DES REMPARTS
- AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS
- ZONE DE RENCONTRE
- LOIRE
- PARC INFILTRANT

... ÉVOLUANT AU FIL DE L'HISTOIRE

- TOUR GOGUIN ET SON ATELIER
- MUSÉE DE LA FAÏENCE
- ÉGLISE
- PORTE DU CROUX
- PORTE DU HAVRE
- BELVÈDÈRE
- REMPART
- PARCOURS



ÉCHELLE 1/1250

(3) COUPE TRANSVERSALE



(4) ÉLÉVATION EST



# À LA REDÉCOUVERTE D'UN SITE OUBLIÉ

## Tour Goguin

Camille Jacquemin

Lou-Anne Bertolina – Enora Biere  
Lisa Juilliere – Romane Richard



La tour Goguin est un élément majeur du patrimoine nivernais puisqu'elle date de la construction des seconds remparts (XII<sup>e</sup> siècle). Plusieurs propriétaires se sont succédé entraînant de nombreuses modifications (fortification, moulin à vent, logement, accueil des compagnons du Devoir). Malgré cela, de nombreux points restent encore flous sur l'histoire de cette tour.

L'analyse paysagère et urbaine permet de rendre compte que la tour est entourée de nombreuses ressources paysagères (la Loire, la Passière, l'île aux oiseaux, les jardins et parcs ainsi que les chemins piétons) mais que la place importante de la voiture dans le secteur est défavorable à la mise en valeur de ces ressources. Le quartier est très résidentiel et il n'y a que très peu de commerces, accentuant alors le fait que ce quartier est un lieu de passage plutôt qu'un lieu où l'on s'arrête. Le projet de rénovation de la place Mossé risque d'accentuer encore la place de la voiture en favorisant un parcours plus direct. L'état sanitaire de la tour présente des éléments vétustes à rénover ou à détruire. Cependant, la tour est classée Monument Historique, ce qui implique des contraintes pour la conception du projet.



Notre analyse identifie les enjeux suivants : revaloriser l'accès pour les piétons et cyclistes, mettre en valeur la Loire, développer le potentiel paysager, revaloriser les espaces « délaissés » et redonner de l'intérêt au patrimoine de la ville. Un programme de revalorisation de la faune et la flore nivernaise permet de répondre à l'ensemble de ces problématiques. L'objectif est de créer deux espaces : un premier pour s'informer sur la biodiversité de Nevers et un second pour partir à sa découverte.



Le projet se compose d'un musée ou un espace de documentation (R+1 de la tour), d'un observatoire (R+2 de la tour) et d'une zone pour une projection holographique pour la partie « information » (R+3 de la tour). Le plancher de l'actuel R+4 est supprimé pour dégager la vue sur la charpente et permettre la projection holographique. Des circuits à la découverte de la biodiversité nivernaise sont proposés, et une boutique de location de vélos, jumelles ou tout autre accessoire prend place dans la maison des compagnons attenante. Un espace d'entretien des vélos est prévu au rez-de-chaussée de la tour. De nouveaux percements sont créés sur la maison des compagnons à l'emplacement des actuelles baies (dont les baies condamnées) et en ouverture zénithale. La toiture et le plancher intermédiaire en mauvais état sont reconstruits à l'identique. Un escalier est installé pour accéder directement du rez-de-chaussée à l'étage de la maison.

En plus de ces espaces intérieurs, nous avons réfléchi à des aménagements extérieurs répondant aux différentes problématiques. Tout d'abord, nous avons décidé d'installer un ascenseur le long de la tour permettant un accès PMR à tous les étages. Des installations telles que des jumelles ou des dispositifs d'observation sont placés le long des remparts. Une verrière vient s'enrouler autour de la tour et en haut des remparts afin que la montée d'escaliers et les observatoires soient à l'abri. Nous avons également repensé les voiries du quartier afin de diminuer l'importance de la voiture, en créant une continuité piétonne jusqu'à la Loire ou en installant un ponton le long de la Loire pour renouer avec le cours d'eau.

(1)

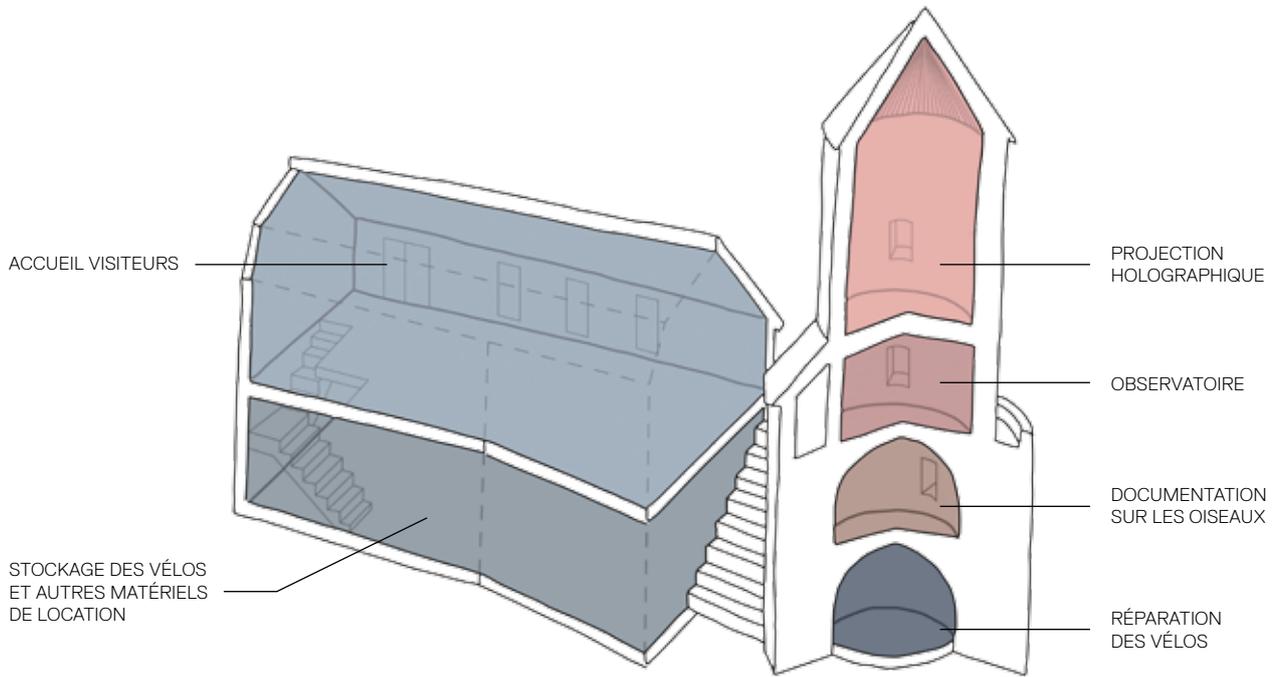


(2)



- (1) UNE OUVERTURE SUR LA LOIRE
- (2) LE QUAI DES MARINIERS : UN NOUVEAU LIEU ATTRACTIF
- (3) À LA DÉCOUVERTE DU PROJET
- (4) VUE DEPUIS LA PROMENADE DES REMPARTS

(3)



(4)



(5)



(6)



(5) VUE SUR L'ENTRÉE DE LA BOUTIQUE  
(6) VUE SOUS LA VERRIÈRE



La ville de Nevers possède une richesse patrimoniale très importante et une mémoire du passé bien conservée. Comment donner une nouvelle vie à ce patrimoine tout en entretenant cette mémoire et en la mettant au service de la ville qui n'aspire qu'à se développer ? L'analyse historique du site souligne que la Tour Goguin est un monument incontournable de la ville de Nevers à l'histoire riche et un point d'entrée dans la ville. Malheureusement, elle n'a pas été rénovée depuis 1945, et présente quelques dégradations, comme des poteaux, des planchers et une toiture endommagée, des pierres altérées et des briques installées par sécurité. Il existe aujourd'hui un projet de réaménagement de la place Mossé dont découlent des points positifs et négatifs. Une augmentation du flux automobile est inévitable, ce qui pourrait nuire à la promenade le long du quai des Mariniers et au confort des habitations le long de cette départementale. Cependant, ce projet comprend des espaces piétons et des promenades plus vastes, ce qui peut laisser imaginer un scénario utopique futur où le piéton est privilégié.



La tour se révèle être la charnière de deux composantes territoriales, à savoir le centre-ville et les abords des remparts. Ici l'enjeu est de concilier habitants et visiteurs qui partagent le même espace. Il faut donc réconcilier les neversois avec leur environnement proche en simplifiant la mobilité verte des usagers car on constate une grande proximité des bâtiments à usage quotidien. Dans cette optique nous avons travaillé sur trois échelles : un projet à court terme qui exploite le potentiel de la tour et ses extérieurs proches, un projet à moyen terme permettant le réaménagement des alentours paysagers et urbains et un projet à long terme qui s'étend sur l'ensemble de la ville.



Pour le projet à court terme, nous avons recréé un espace agréable et harmonieux, avec une place et des espaces verts réaménagés, qui initie le renforcement des mobilités douces à l'échelle du site. Un belvédère s'inscrit dans la volumétrie de la maison bombardée en 1944 permettant ainsi un nouveau point de vue panoramique. Un musée sur le patrimoine architectural et artisanal est installé dans la tour et un café s'implante dans la maison des compagnons. Une extension, qui facilite la circulation entre ces différents espaces, prend place de part et d'autre de la tour. Le projet à moyen terme vise à faire redécouvrir le sillon de la Passière en déblayant avec l'opportunité d'effectuer des recherches archéologiques sur les faïenceries. Les découvertes alimentent un musée-promenade installé le long des remparts, faisant le lien entre le musée installé dans la Tour Goguin et le musée des Faïences près de la Porte du Croux. Le réaménagement de cet espace crée un lien plus fort avec la Loire et une continuité entre les balades pédestres existantes. A long terme, la rocade est supprimée grâce à un nouveau pont côté sud, reprenant le tracé d'un ancien projet abandonné. Le centre-ville est piétonnisé et désengorgé. Un réseau de transport en commun et de parking relais assure la desserte des lieux. L'ancienne rocade est aménagée en ceinture verte qui entoure la ville, mêlant parc, promenades, exploitations agricoles, jardins partagés, ...

(1) LA VITRINE D'UN PATRIMOINE



METTRE EN VALEUR LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL DU CENTRE-VILLE

SUSCITER UN NOUVEL INTÉRÊT POUR LE CADRE DE VIE CITADIN

PRÉSERVER ET ADAPTER LE PATRIMOINE AU FUTUR NEVERS

- TOUR GOGUIN + MAISON DES COMPAGNONS
- AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS
- SITES DE PROMENADES
- JARDINS PRIVÉS APPARTENANT À LA COMMUNE
- MONUMENT HISTORIQUE CLASSÉ OU INSCRIT
- BÂTIMENT EXCEPTIONNEL
- BÂTIMENT DE PREMIER INTÉRÊT
- BÂTIMENT DE SECOND INTÉRÊT



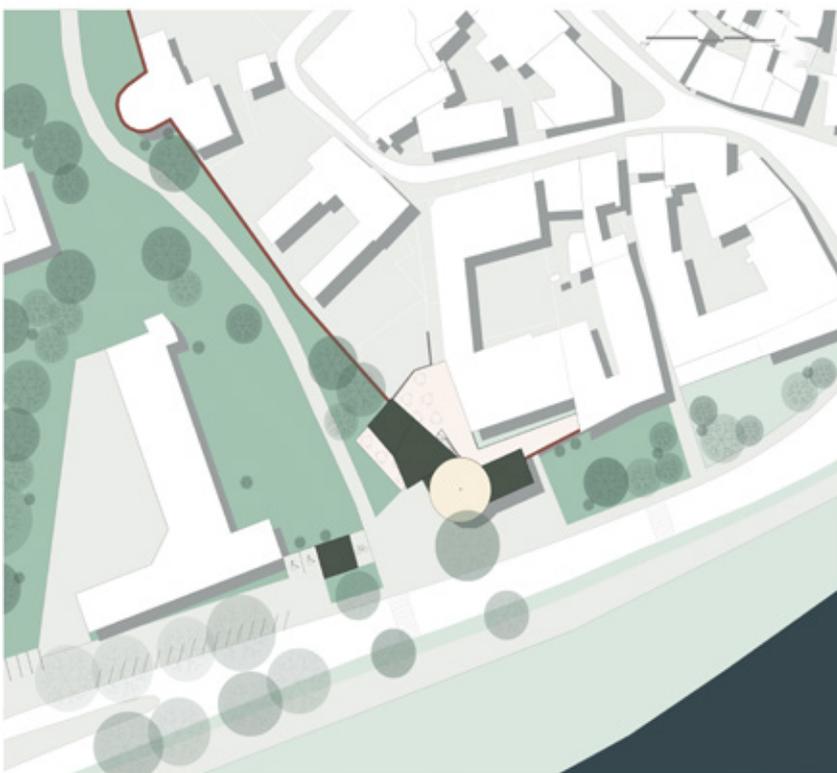
(2) ÉRADICATION DE LA VOITURE



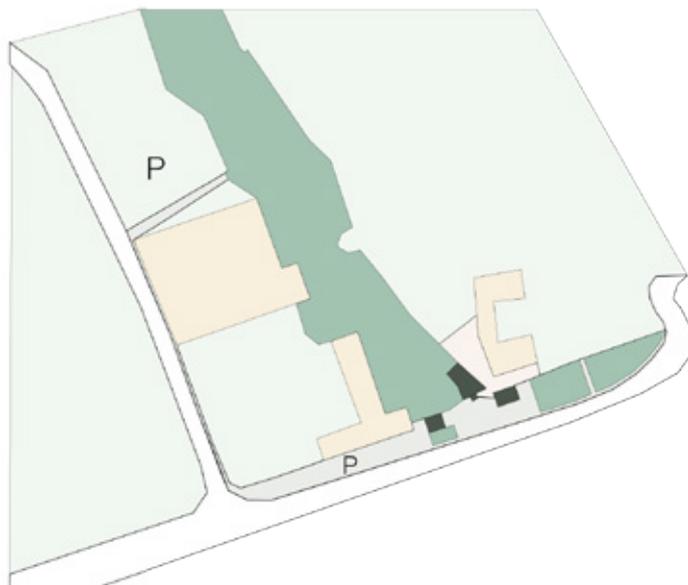
- AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS
- PARCS
- P PARKINGS
- ZONE PIÉTONNE
- TOITURE EXISTANT
- EXTENSIONS PROJET
- PORTE DU CROUX
- TOUR GOGUIN
- LOIRE
- VOIES AUTOMOBILES
- VOIE DE BUS



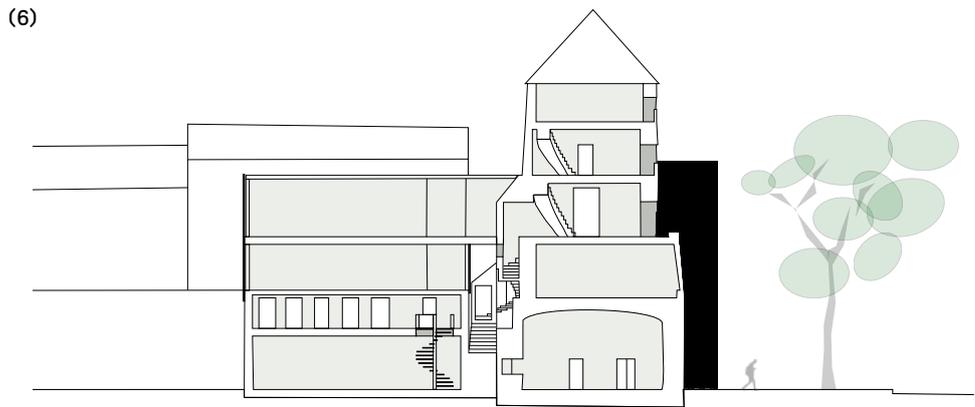
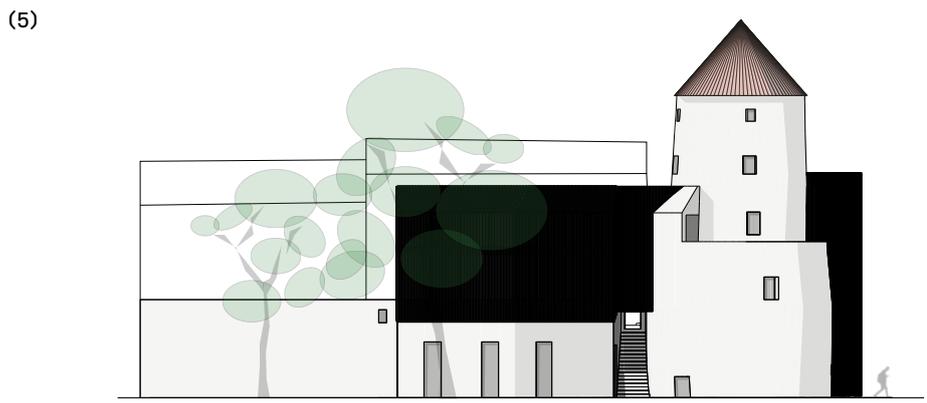
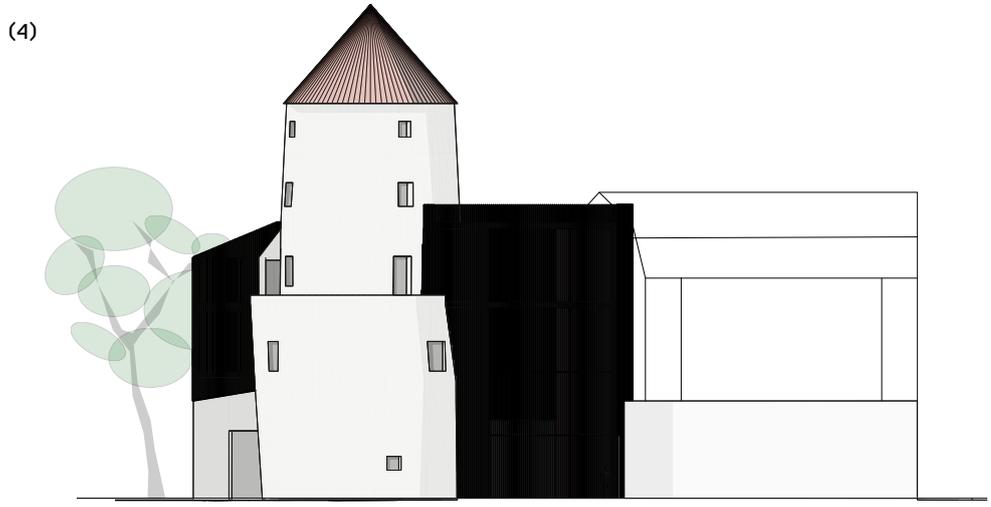
(2) PLAN MASSE



- ILOTS URBAINS ET RUES
- PARCS
- AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS
- ESPACES PIÉTONS
- AMÉNAGEMENTS URBAINS
- TOITURE EXISTANT
- TOITURE EXTENSION
- LOIRE



- (4) FAÇADE SUD
- (5) FAÇADE OUEST
- (6) COUPE NORD SUD





La tour de Cuffy, classée au patrimoine historique, se situe à la jonction de deux grands axes piétons : la promenade des Remparts et le quai des Mariniers, un axe prisé par les neversois pour se promener le long de la Loire. Elle est dans la continuité de l'ensemble patrimonial des remparts, reliée à la porte du Croux et au musée de la faïencerie. Dans la tour nous retrouvons des éléments notables comme la charpente en bois, les murs construits en pierre de Nevers (d'une épaisseur de 3m). Le bâtiment adjacent (la maison des compagnons) offre un volume généreux favorisant de multiples usages contrairement aux petits espaces de la tour. Cependant, il existe une rupture entre le centre historique et les bords de la Loire. D'une part, la différence de niveaux entre la ville haute et le pied de la tour est considérable. D'autre part, l'axe majeur de la ville (D907) rend difficile la liaison promenade des Remparts / quai des Mariniers. Malgré la richesse architecturale et patrimoniale, il est nécessaire d'intervenir car le bâtiment manque clairement d'entretien et est aujourd'hui menacé.



Nous souhaitons redonner au rempart l'une de ses fonctions principales : la défense. L'escalier sinueux et impraticable est supprimé afin de réaliser une extension de la maison des compagnons le long du rempart. Cette maison devient une brasserie en lien avec l'intérieur de la tour qui est aménagée pour y brasser de la bière et déguster du vin en-dessous de la charpente. Deux des planchers sont déposés afin de mieux apprécier la charpente du lieu. Enfin, une rampe est créée pour l'accès aux personnes en situation de handicap (PMR). La volonté est d'établir un lien logique entre la promenade des Remparts et le quai des Mariniers.



Le projet consiste à créer une brasserie dont le concept est la transversalité en rapport avec la promenade et la tour. La toiture de la maison des compagnons est modifiée afin d'attirer le regard sur la hauteur de la tour. Le pignon est remplacé par une façade entièrement vitrée qui apporte une densité lumineuse à l'intérieur du bâtiment et ouvre la vue sur la tour. L'extension à l'arrière donne de la longueur au bâtiment des compagnons et crée des ambiances contrastées dans le bâti. Afin de sécuriser la zone, la D907 passe à 30km/h et le revêtement est unifié, de façon à rebâtir un lien avec la Loire et permettre aux piétons de se réapproprier le quai des Mariniers. Une rampe est installée contre les remparts en lien avec l'extension de la brasserie pour l'accès PMR. Ce nouveau site est un lieu dynamique et un vrai espace de loisir qui redonne vie au quartier et attire le jeune public.

(1) PLAN MASSE

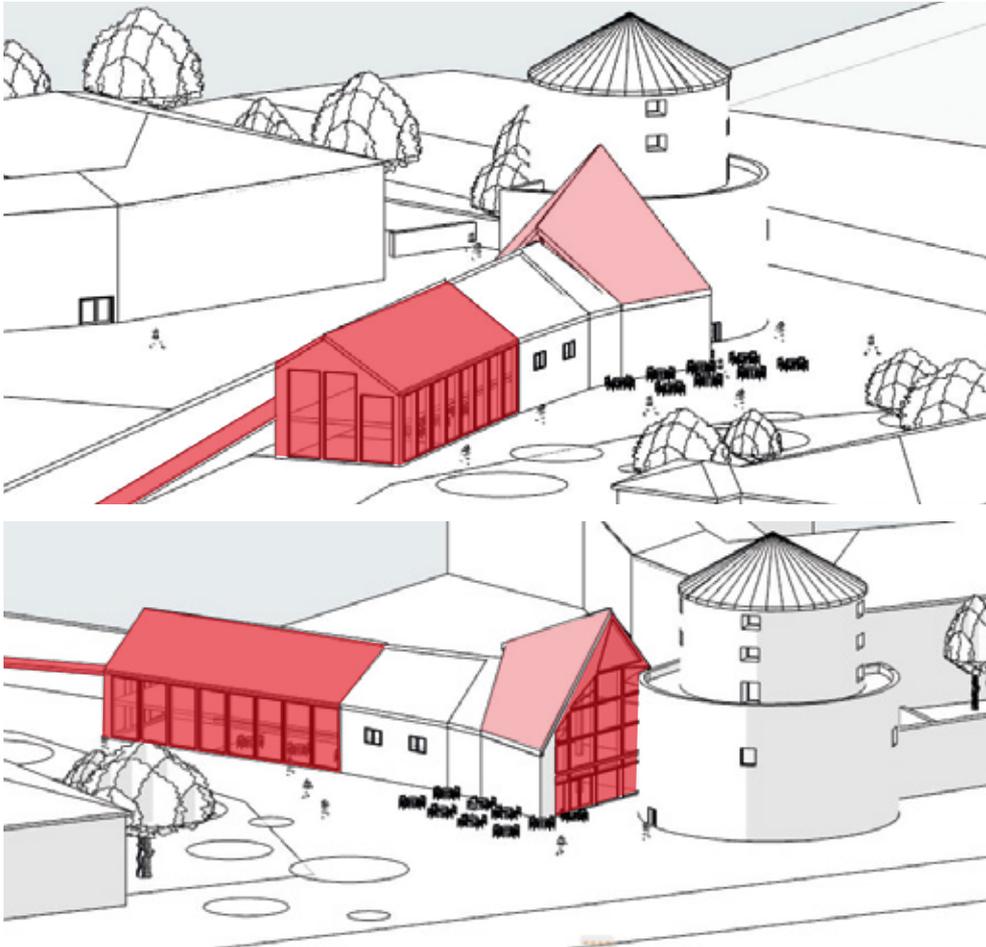


- TRAME BLEUE
- TRAME VERTE
- VOIE DE CIRCULATION
- ZONE DE RALENTISSEMENT
- PROMENADE DES REMPARTS ET DU QUAI DES MARINIERS

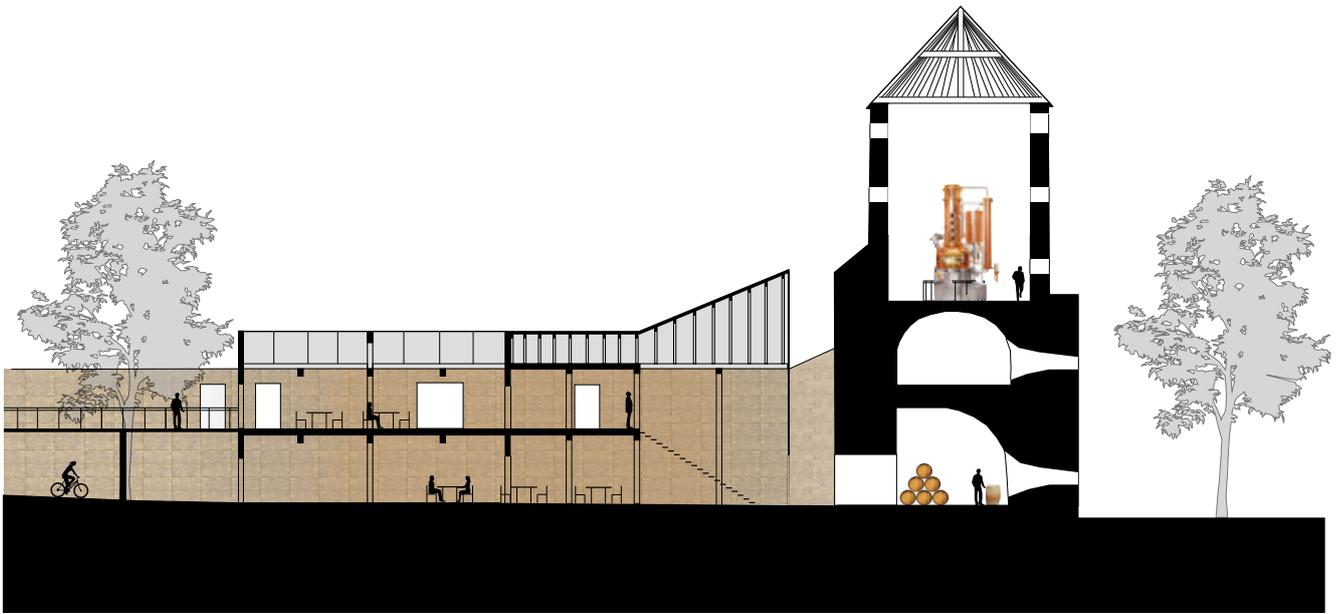
(2) VISION À LONG TERME



(3)



- (3) AXONOMÉTRIE
- (4) COUPE GÉNÉRALE DU PROJET
- (5) PROJET FINAL DE LA BRASSERIE



(4)

(5)



In situ

# 05 QUAI DE MÉDINE

○ : historique

≡ : analyse

◎ : programme

⬡ : projet



Le 12, quai de Médine est un ancien bâtiment agricole qui accueille maintenant des associations. Construit dans les années 1920 – 1930, il s'articule en deux corps de bâtiments. S'y ajoutent en annexe un pigeonnier, un hangar ainsi qu'une maison dédiée au logement des artistes. Actuellement, une rénovation des étages deux et trois est nécessaire. En effet, un défaut de toiture et un manque d'entretien ont laissé les eaux pluviales s'infiltrer dans le bâti, ce qui a fortement endommagé les murs et planchers.



La visite de la ville et du bâtiment implanté 12, quai de Médine a permis de révéler trois problématiques majeures. Le bâtiment se situe à proximité du centre-ville de Nevers cependant il n'est pas visible et peu fréquenté ; proche de la ville, il est en rupture avec elle. Le site est implanté au bord de la Loire. Il offre un cadre agréable avec un fort potentiel paysager et attractif. En revanche, la proximité avec la Loire implique des risques importants d'inondations. Après quelques recherches, il s'avère que les alentours du site sont en zone A4 et donc non constructibles. Les bâtiments existants ont donc une valeur toute particulière et doivent être conservés et réinvestis.

Le site soulève trois grands enjeux : la reconnexion du bâtiment avec la ville et l'environnement qui l'entourent, le réinvestissement et la rénovation du patrimoine bâti ainsi que l'investissement des bords de Loire qui sont actuellement inexploités.



Notre programme s'articule en trois points. Premièrement, le paysage est considéré comme une part entière du patrimoine. Ainsi, il s'agit de créer une balade sur les bords de Loire qui réconcilie la population avec le fleuve et exploite tout son potentiel.

Ensuite, la rénovation du bâtiment se doit de respecter son histoire tout en s'inscrivant dans l'ère du XXI<sup>e</sup> siècle. Il est important de conserver sa fonction en mettant tout en œuvre pour que le milieu associatif déjà présent s'épanouisse et prenne de l'ampleur.

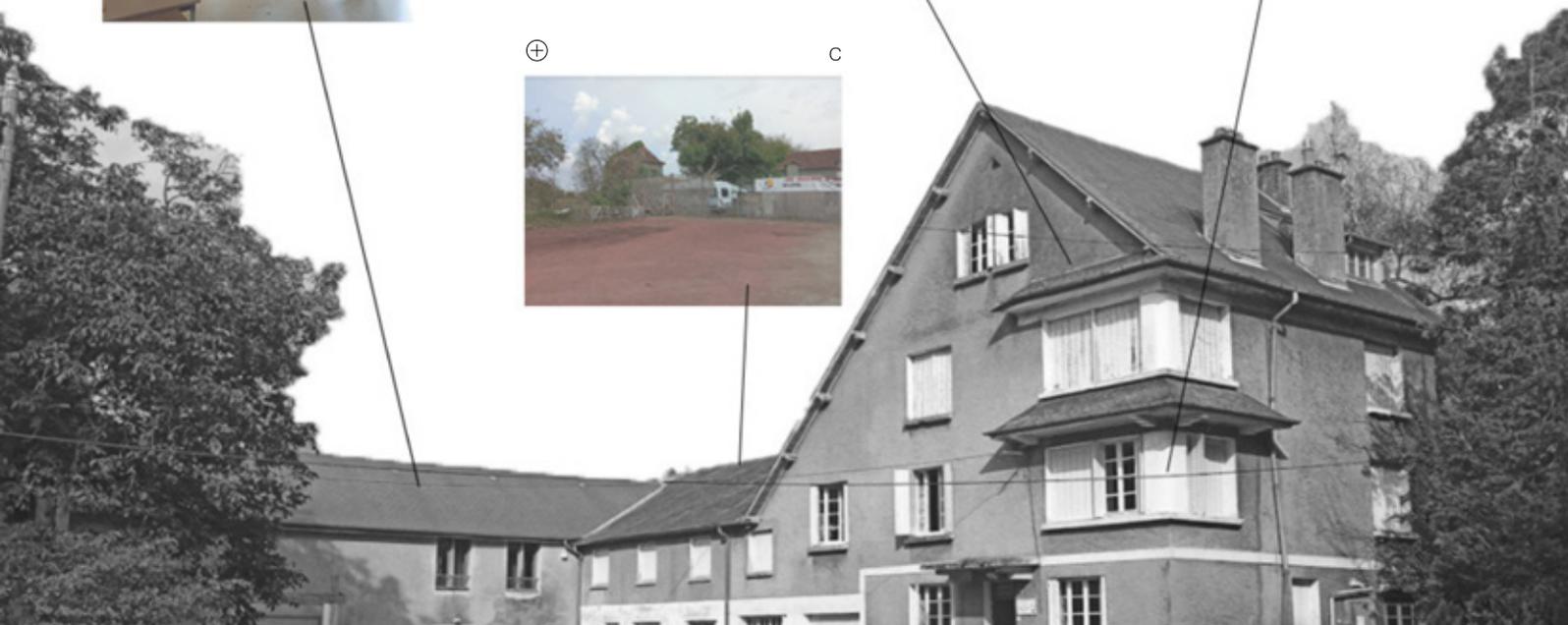
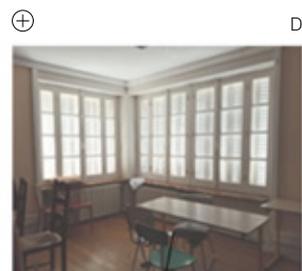
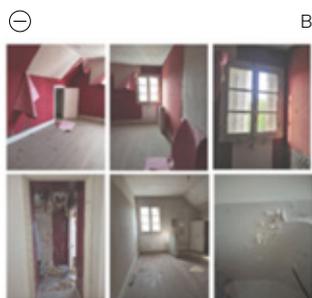
Enfin, l'objectif est de faire du site un pôle fort de la ville, de dynamiser les lieux et de les rendre attractifs pour reconquérir le territoire. Cela doit permettre d'exploiter la proximité avec le centre-ville et apporter des services aux quartiers en périphérie.



Le projet prend la forme d'un plan unique et continu décliné en différentes fonctions afin de répondre au programme. Imaginer un ruban de bois sur mesure qui viendrait s'enrouler sur le site existant à des endroits très précis. Le but est de révéler les avantages ou gommer les imperfections présentes. Tout est surélevé au moyen de pilotis de manière à offrir une vie sur l'eau en cas d'inondation. Le ruban de bois devient une immense passerelle qui assure la connexion avec le centre et l'évacuation de la population en cas d'urgence. C'est la voie principale du projet. Cette passerelle s'étend ensuite en un ensemble de pontons délimitant des espaces de promenade autour du site et des bords de Loire. Des vues cadrées sont proposées et la desserte de points clés assurée. En dessous, des espèces protégées sont intégrées ainsi que des plantes drainantes qui évoluent en milieu humide. Le développement de la biodiversité est accentué. Des éléments de mobilier urbain réalisés en gabions réemployés viennent ponctuer l'espace ainsi que des zones d'expositions d'arts éphémères.

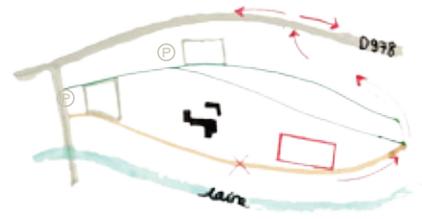
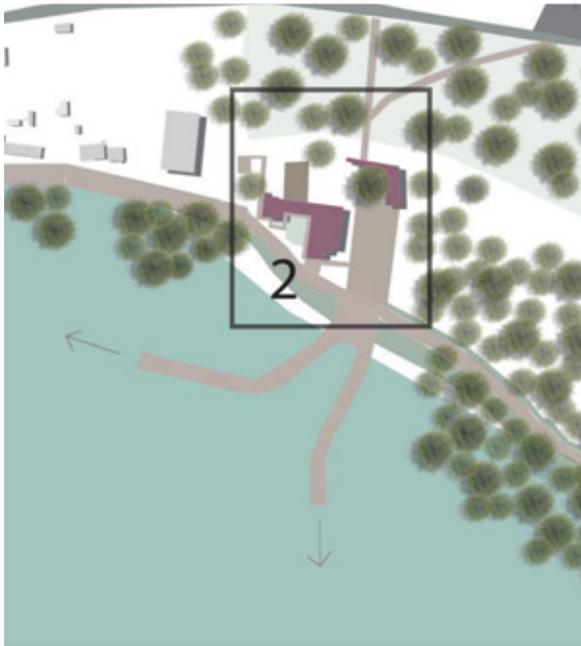
La maison des associations est largement rénovée. L'histoire du bâtiment reste lisible et se traduit par des façades en moellons d'origine, tandis que les pontons deviennent le bardage du bâtiment sur certaines façades. Il s'agit ici d'apporter de la cohérence à l'ensemble du projet ainsi que de former une sorte d'enveloppe neuve autour d'un bâtiment fragilisé par le temps. Une grande scène extérieure, des cafés, et des bars sont ajoutés en extension pour former un lieu convivial et collaboratif.

(1) UN BÂTIMENT EN DEVENIR



- A — GRANDS ESPACES
- B — DÉGÂT DES EAUX
- C — TERRAIN NON INONDABLE
- D — VUES SUR LA LOIRE

(2) DÉVIATION



-  CIMENTERIE
-  DIRECTIONS NOUVELLES DES CAMIONS
-  ROUTE UTILISABLE PAR LES CAMIONS
-  ROUTE EMPRUNTÉE PAR LES CAMIONS
-  PARKINGS
-  DIGUE PRATICABLE PAR PIÉTONS ET PISTE CYCLABLE
-  BÂTIMENTS ÉTUDIÉS

(3) LE RUBAN DE BOIS :  
AVANT ET APRÈS LE PROJET



(4) POINTS DE VUE DU PROJET



A



B



C



D

A — AVANT PLANTATION  
B — ANNÉE 0  
C — ANNÉE 2  
D — ANNÉE 4

(5) SIMULATIONS DE CRUES



# MUSÉE DE L'EFFONDREMENT

Jennifer Didelon

Alice Baumann – Jeanne Langlois  
Méline Sciotti – Léna Simon

Quai de Médine



Le quai de Médine présente des dysfonctionnements majeurs mais aussi des potentialités territoriales et architecturales. La proximité du site avec la Loire en fait une zone fortement inondable mais offre aussi des qualités et un rapport à l'eau exceptionnel et exploitable. Bien que cette situation géographique soit un atout pour l'avenir, aujourd'hui le territoire est enclavé par rapport à la ville et n'a pas de lien avec ses structures. Le site se replie sur lui-même. L'ensemble architectural n'en est finalement plus un car il est divisé entre les gens du voyage et deux associations ainsi que par d'importantes clôtures qui morcellent la place. Le lieu n'est pas du tout défini et l'utilisation des espaces n'est pas optimale. Malgré son état insalubre, le bâti possède un patrimoine architectural qui pourrait se révéler attractif.

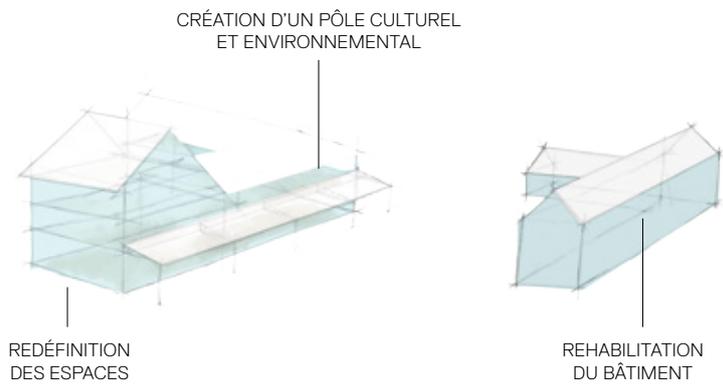


Lier la ville et le quai de Médine et approfondir les relations humaines dynamiseraient le territoire. Il faut alors confirmer un axe reliant le site à la ville, dégager le paysage, le redéfinir, et le caractériser. Un deuxième objectif est de réexploiter tout l'édifice et lui donner une définition précise avec une cohérence d'ensemble, un bâtiment qui fabriquerait des échanges, des dialogues autour d'un problème global et une curiosité mutuelle. En résonance avec ce dont nous sommes rendus compte pendant l'analyse, la thématique retenue peut être la peur qui existe concernant les dangers de la Loire.

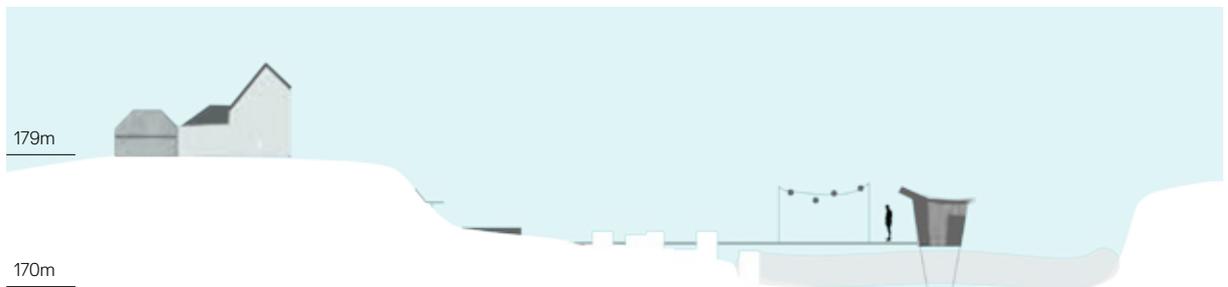


Un musée de l'Effondrement est installé dans l'édifice pour sensibiliser les visiteurs à la question climatique et aux futurs possibles pour notre société. Une guinguette, espace de dialogue et de divertissement est implantée sur la Loire. Les zones inondables sont rendues accessibles pour susciter un questionnement autour de la relation dangereuse entre l'homme et le fleuve, la destruction mutuelle et la non-compréhension de l'autre. L'idée est à la fois d'alarmer sur la situation environnementale, mais aussi d'envisager des solutions et des futurs possibles. Afin de répondre à l'enjeu de la liaison du bâtiment à la ville et à son environnement, un nouveau paysage est créé autour de la Loire. Un axe se dessine à l'arrière du bâti délimitant une nouvelle zone et raccrochant le quai à la ville. L'espace vierge dégagé symbolise la ville de demain sans voiture et plus naturelle. Le bâtiment est transformé en un pôle culturel et environnemental, un complexe coalescent où l'homme et la nature se réapprovoisent.

(1)



(2)



(3)



- (1) AXONOMÉTRIE DU PROGRAMME
- (2) COUPE DU PROJET
- (3) PLAN MASSE
- (4) PROJET GUINGUETTE
- (5) PROJET MUSÉE

(4)



(5)





Le quartier du quai de Médine est un lieu vivant, marqué par les différents projets d'urbanisation de la ville de Nevers. Au pied de la ville, bordé par la Loire, c'est un site difficilement aménageable en raison de son caractère inondable et des plantes qui envahissent les espaces paysagers. Aujourd'hui méconnu voire rejeté par les neversois, en particulier pour le trafic de véhicules lié à la cimenterie implantée, c'est toutefois un site foisonnant de particularités à valoriser. À proximité des équipements culturels majeurs de Nevers, le bâtiment abrite l'association Alarue, organisant des festivals d'art de rue dans l'agglomération. Si le quartier manque d'un lien avec la ville, il est entièrement tourné vers la Loire et ses paysages sauvages, sa faune et sa flore. Il est orienté vers les espaces les plus boisés de Nièvre, la première chênaie de France.



De cette analyse émergent plusieurs enjeux du projet : réactiver les liens paysagers et urbains présents mais souvent masqués ; valoriser les usages présents ; faire du site un véritable complexe culturel caractérisé par la présence des associations. Le site étant soumis à une forte contrainte d'inondabilité, nous ne souhaitons ni construire de bâti supplémentaire, ni toucher au bâti existant. Nous avons toutefois mis en avant plusieurs pistes de projet :

- détruire le parking de l'hôtel Mercure, un immeuble de bureaux et le bâtiment de la DDT afin de créer une entrée sur site,
- donner un usage à la plaine des Géants et utiliser la digue comme piste cyclable,
- faire de la Maison des Associations un pôle culturel majeur,
- aménager les berges de la Loire,
- modifier l'accès à la cimenterie.

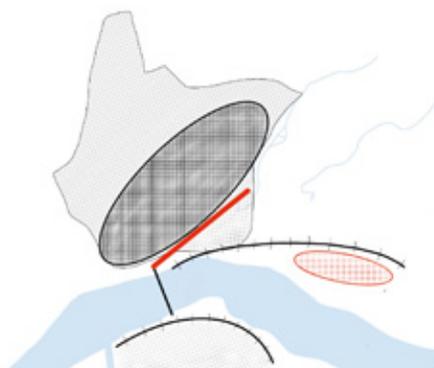


Des passerelles en chêne et en pin nivernais sont développées sur l'intégralité de la plaine des Géants et sur les rives de Loire afin de créer un cheminement culturel à travers le site. Le cœur de ce cheminement est le complexe de la Maison des Associations, constitué des bâtiments existants et d'une structure géodésique démontable pour recevoir du public. Ces passerelles, surélevées par rapport au terrain existant, restent utilisables en période de crue et permettent ainsi d'observer le paysage au fil des saisons et de la montée des eaux. D'autres installations démontables sont aménagées sur les rives de Loire pour profiter d'espaces de détente ou de points de vue d'observation de la faune ligérienne. La passerelle est autant un espace de promenade qu'un espace d'activités diverses, intégrant divers mobiliers (espaces de travail, amphithéâtre, skate-park). Elle répond également aux problématiques d'accès au site, en reliant facilement le quai de Médine à la Maison de la Culture et au reste du quartier. L'accès à la cimenterie est inversé et possible depuis le Boulevard Jean Moulin afin de redonner cet espace aux piétons et cyclistes. Des pistes cyclables sont aménagées, liant l'ouest et l'est de l'agglomération.

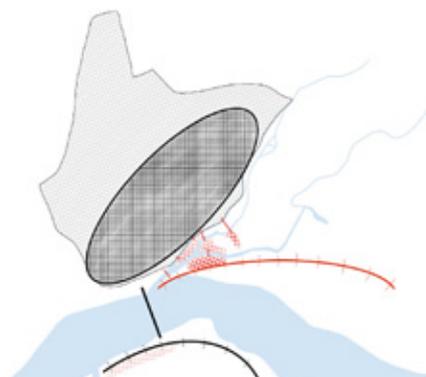
(1) L'ÉVOLUTION DU QUARTIER



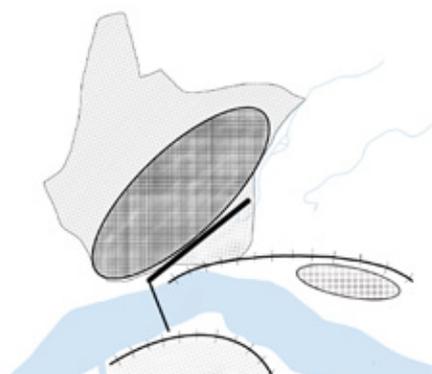
**1810**  
VILLE DE NEVERS RÉGULIÈREMENT  
INONDÉE, LES REMPARTS SONT  
LA SEULE BARRIÈRE FACE AUX CRUES



**1860**  
CONSTRUCTION DE LA DIGUE  
SUR LA RIVE DROITE DE LA LOIRE,  
INSTALLATION DES PÊCHEURS  
SUR LE SITE ET CONSTRUCTION  
DE PONTS



**1950**  
CANALISATION DE LA NIÈVRE,  
DESTRUCTION DE L'ILE DES PÂTIS,  
CONSTRUCTION DU BOULEVARD  
ET DES BORDS DE LA LOIRE



**2020**  
SITUATION ACTUELLE, LE SITE EST COUPÉ  
DU CENTRE-VILLE ET LIÉ À L'EAU

- (2) PLAN DU PROGRAMME
- (3) LES VOIES CYCLABLES
- (4) PROJET DU CHEMINEMENT

(2)



(3)



(4)



Nevers

# ARCHI TECTES — ENCADRANTS

2020 — 2021



**Hélène Corset-Maillard**

DIRECTRICE DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE MARSEILLE, ARCHITECTE URBANISTE DE L'ÉTAT.

Après ses études d'architecture menées principalement à Nancy et à l'institut d'architecture de la Cambre à Bruxelles, Hélène Corset Maillard complète sa formation par un DESS sur les pratiques européennes de l'architecture à l'Institut National Polytechnique de Lorraine et à l'école d'architecture de Nancy. Elle obtient en même temps un diplôme de fin d'études au conservatoire à rayonnement régional de Nancy en classe d'orgue en 1999. Elle travaille d'abord dans un cabinet d'architecture à Colmar, puis dans une agence de paysage à Strasbourg, principalement sur des projets d'habitat et de renouvellement urbain. En 2001, elle intègre le corps des architectes urbanistes de l'État, d'abord au service territorial de l'architecture et du patrimoine de la Moselle, et complète parallèlement sa formation dans le domaine du patrimoine au centre des hautes études de Chaillot à Paris. En 2006 elle prend la direction du STAP des Ardennes tout en intégrant en 2008 un cycle de cours à l'IFRB (institut de formation et de recherche en bâtiment) de Reims sur le développement durable et la qualité environnementale en architecture. En 2013, elle prend la direction de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine des Bouches-du-Rhône. Sur ce territoire, elle travaille avec les acteurs de l'architecture afin de développer des outils d'accompagnement et de projet en faveur du patrimoine, de sa reconnaissance et de sa réutilisation. Elle participe activement à la création des sites patrimoniaux de Marseille, Saint-Rémy de Provence, Les Baux, mais également à la promotion de la création architecturale dans les centres anciens. Particulièrement intéressée par les enjeux environnementaux, sociaux et culturels liés à la réutilisation contemporaine du patrimoine bâti, elle porte ces sujets dans le cadre de ses missions à l'UDAP des Bouches-du-Rhône et intervient à l'école d'architecture de Nancy depuis 2009, dans le cadre du module en cycle licence intitulé « Semaine Architecture et Patrimoine ». Depuis 2019, Hélène Corset Maillard est en charge

de la direction de l'école nationale supérieure d'architecture de Marseille, dans le contexte de création prochaine de l'Institut méditerranéen de la ville et des territoires qui regroupera sur un même site à Marseille l'ensa.m, l'institut d'urbanisme et d'aménagement régional et l'école nationale supérieure du paysage.

**Jennifer Didelon**

MAÎTRE DE CONFÉRENCES TITULAIRE À L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANCY, RESPONSABLE DU DOMAINE ARCHITECTURE HISTOIRE ET PATRIMOINE, ARCHITECTE DU PATRIMOINE.

Jennifer Didelon est diplômée architecte-ingenieure de l'université technique de Dresde et architecte du patrimoine du centre des hautes études de Chaillot en 2006. Elle enseigne depuis 2011 (écoles d'architecture de Paris-Belleville et de Nancy) avant sa titularisation en 2015 dans la discipline TPCA / théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine. Elle est en charge de l'enseignement de projet en cycle Master et PFE, de la Semaine Architecture et Patrimoine en 3<sup>e</sup> année de cycle Licence et d'un cours magistral sur les pathologies. Elle encadre également des étudiants en HMONP et organise chaque année le workshop international Re-fact portant sur la réhabilitation du patrimoine industrielle. Elle est membre du conseil scientifique du Réseau pédagogique et thématique Architecture, Patrimoine et Création. Parallèlement à l'enseignement, Jennifer Didelon exerce en tant qu'architecte du patrimoine libérale sur des projets de restauration, réhabilitation et mise en valeur d'édifices anciens et de constructions neuves. Elle crée sa propre structure BDAP en 2008, après avoir travaillé pour les agences KAAN architectes (NL), Nasrine Seraji et Philippe Prost. L'approche de l'agence BDAP témoigne de l'importance accordée au déjà-là, qu'il s'agisse du site lui-même ou de constructions existantes, à leurs qualités et aux potentialités de leur métamorphose. Sa pratique s'appuie ainsi sur une attention aux matériaux utilisés, à leur mise en œuvre et à leur pérennité.

**Aurélié Husson**

ARCHITECTE DU PATRIMOINE, MAÎTRE ASSISTANTE ASSOCIÉE À L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANCY, CHERCHEUSE ASSOCIÉE AU LABORATOIRE D'HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE CONTEMPORAINE (LHAC).

Aurélié Husson est architecte, diplômée de l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy. Elle a exercé en tant qu'architecte du sein de l'agence Beaudoin-Husson Architectes et a alors travaillé sur des projets architecturaux et urbains répondant à des enjeux contemporains de mise en valeur du patrimoine. En 2015, elle rejoint le collectif Studiolada et continue son activité libérale en s'attachant à élaborer une démarche de projet soucieuse du détail, des matières et des matériaux, des savoir-faire et du bon usage des ressources constructives. Architecte du patrimoine diplômée de l'École de Chaillot, elle est, depuis 2017, maître-assistante associée à l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy, au sein du domaine Architecture Histoire et Patrimoine, et chercheuse associée au LHAC.

**Camille JACQUEMIN**

ARCHITECTE DU PATRIMOINE, ENSEIGNANTE VACATAIRE UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3.

Camille Jacquemin est architecte diplômée de l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy en 2012 à la suite d'un master « Villes et Territoires ». Elle s'installe ensuite à Lyon où elle travaille plusieurs années dans une agence spécialisée dans les interventions sur le bâti ancien et sur les monuments historiques tout en intégrant l'école de Chaillot pour faire le diplôme de spécialisation et d'approfondissement (DSA) « Architecture et patrimoine ». Son titre d'architecte du patrimoine dans la poche, elle continue à évoluer au sein de l'agence ARCHIPAT qui devient une référence dans le domaine de la maîtrise d'oeuvre patrimoniale dans la région Rhône-Alpes. Elle multiplie les autres opportunités en travaillant à l'UDAP du Rhône ou encore dans l'enseignement au

sein de l'université Lyon 3 où elle intervient encore aujourd'hui dans le cadre d'un cours de réhabilitation. Forte de ces expériences, elle acquiert une bonne connaissance des problématiques de restauration et de réhabilitation des édifices existants et décide de créer en 2018 son agence d'architecture spécialisée dans la valorisation des bâtiments anciens. Sa passion pour le bâti existant et son histoire la pousse à travailler avec justesse et humilité sur des études architecturales, urbaines et paysagères, sur de la maîtrise d'œuvre de travaux sur des édifices anciens, qu'ils soient protégés ou non, ou sur des constructions neuves dans un contexte patrimonial.

**Jean-Pascal Lemeunier**

CONSERVATEUR DES MONUMENTS HISTORIQUES, À LA DRAC GRAND EST.

Lorsqu'il fait le choix, en 1997 de passer le concours d'architecte urbaniste de l'État, Jean-Pascal Lemeunier travaille dans les métiers de la conception et de la construction depuis plus de dix ans. Les concours, projets et chantiers se succèdent au sein des agences Soria, Art'ur, Menu. Une collaboration avec l'agence Perron puis le milieu des compagnons l'amènent à s'intéresser aux domaines du patrimoine, de l'urbanisme ancien et des techniques de construction traditionnelles. Ainsi, pendant cinq ans, les études urbaines, ZPPAUP et projets d'intervention dans le bâtiment complètent son expérience et le conduisent à intégrer la fonction publique et suivre la formation du Centre des hautes études de Chaillot. Après avoir occupé les postes d'adjoint en Côte-d'Or, de chef de service dans l'Aube, de conservateur de l'abbaye-prison de Clairvaux et de la cathédrale de Troyes, il devient conseiller à l'architecture pour la DRAC Grand-Est en 2017. Enfin, depuis août 2019, il est Conservateur des Monuments Historiques à la DRAC Grand-Est. Dans ces postes successifs il initie quelques dossiers originaux tels que la ZPPAUP thématique sur la Bonneterie troyenne ou la réalisation d'un film sur le même sujet : "le dossier textile".



fr. → en.

# ENGLISH TEXTS

traduction  
livret

The Architecture and Heritage week is an important teaching event for the School of Architecture of Nancy. It is an intensive workshop for undergraduate students beginning their third year at the School. The week is devoted to projects on sites chosen because of their strategic importance for a town's development. The students are asked to immerse themselves in the existing heritage to work on that development more effectively and to respond to all necessary changes to the town, to societal upheavals and ecological transition. This also requires them to learn to develop bold architectural creation firmly anchored in its territory while respecting and perpetuating history and drawing on local resources. For the students, this is one of the first occasions for them to present their work and they also benefit from a rich opportunity to exchange with local actors, elected officials, government services, architects committed to the locality and residents. This is a precious source of mutual enrichment in the educational journey of our future architects who will need to demonstrate throughout their career that they can be pedagogical, listen to others and are committed to concerted design. Host cities like Nevers offer an inspiring setting combined with exceptional heritage. The students take a fresh look at the town and reveal themselves to be true forces for innovation. The town of Nevers in the Bourgogne-Franche-Comté region was the focus for thought during the 5<sup>th</sup> edition of the Architecture and Heritage week which ran from September 21<sup>st</sup> to 26<sup>th</sup> 2020. The students analysed the town's urban form and history, observed its architecture and urban landscapes and focused on specific sites to be developed. They made numerous architectural and urban proposals for five key sites. The week was punctuated by visits to the town, conferences, work sessions and projects on the heritage of Nevers, concluding with a presentation in the presence of elected representatives and several local actors involved in territorial development. This latest edition of the Architecture and Heritage week was made possible thanks to the support of the Town of Nevers, the Mayor and their teams. I would like to take this opportunity to warmly thank them all.

**Gaëlle Perraudin**

DIRECTOR OF THE SCHOOL OF ARCHITECTURE OF NANCY

The town of Nevers can pride itself on being Bourgogne's second town after Dijon in terms of historical heritage. It was labelled as a 'Town and Land of Art and History' in 1989 and its heritage activities department organises numerous visits and events along with mediation activities for schoolchildren. In 2014 a wide-reaching heritage renovation programme was initiated taking in the municipal theatre, sports centre, Porte de Paris, town hall, cathedral, Maison de la Culture, Café Charbon and so forth. This will continue in coming years to deservedly enhance the attractiveness of our town, its various monuments and heritage sites to provide residents of Nevers and the tourists who visit us every year with a fitting setting to admire.

It is therefore a source of pride and an honour for the Town of Nevers to have welcomed around a hundred students from the School of Architecture of Nancy for the 2019-2020 Architecture and Heritage week. These future professionals brought a fresh external viewpoint and showed how heritage is closely linked to the town's urban project through the many moments that gave rhythm to the week. Their visit also coincided with the inauguration of the new Centre for Architectural and Heritage Interpretation (CIAP).

The theme "What future for Nevers' heritage sites?" and study of the five selected sites (the Bank of France, 12 Quai de Médine, the former Forum, the Sainte-Marie Chapel and the Goguin Tower) provided a basis for thought about the question of wastelands and changing the way the sites are to be used which represents an endless combat for us, as elected representatives. The renovation of some of these sites has been a central question for thought for us for many months. The informed and yet totally unprejudiced view of these young students will clearly help enrich this thought. Working on the future of heritage sites involves projecting our town into the future. '*Nevers à venir*' (*Nevers in the Future*) was the name of the electoral lists I led in 2014 and 2020 which could not be more appropriate and echoes this approach.

I would also like to warmly thank the School of Architecture of Nancy for having chosen the dual town of Nevers for this week of work following Besançon, Dijon, Montbéliard and Dole. This is clear proof that our town now attracts people's attention.

Finally, I would like to thank all those who made this Architecture and Heritage Week possible and wish all the students who took part in this great challenge every success in their student and future professional lives. I hope they remain inspired by Nevers as much as their proposals have inspired us.

**Denis Thuriot**

MAYOR OF NEVERS

The Bourgogne-Franche-Comté Architecture and Heritage Week was created in 2016 and represents an opportunity to promote regional architectural creation. Each year, it moves to a different town and Nevers hosted the 2020 edition from September 21<sup>st</sup> to 26<sup>th</sup>. The week's patron was the Belgian architect Pierre Hebbelinck who is internationally known for his architectural creations which combine heritage restoration and the conversion of emblematic historical sites for new usages.

The Town of Nevers, the School of Architecture of Nancy, the Ministry of Culture and the Nièvre Council for Architecture, Urban Planning and the Environment (CAUE) associated to launch a

process of thought about the town's urban development. Third-year architecture students were invited to work on five sites and monuments in Nevers - the *Quai de Médine*, the Saint-Aricle market, the Sainte-Marie chapel, the Goguin tower and the headquarters of the Bank of France. The challenge the students faced was actually not to renovate or restore these sites which must not be thought of as passive backdrops for various urban activities and practices. The students were invited to rethink the sites from an organic standpoint, integrating them into thought about urban dynamics and emerging social practices. In short, for one week, the town, the State, architectural professionals and students from the School of Architecture of Nancy were able to freely exchange ideas in a "potential urban planning workroom".

The young architects' fresh viewpoints, the remarks of experienced practitioners and the exchanges with the town led to the emergence of well-founded proposals and original graphic sketches by the students. These projects will enrich the urban study which is already underway about the future of Nevers. This week of architecture and heritage occurred in a spirit of perfect reciprocity and brought the students face to face with the very real problems of contemporary architecture, urban planning and public policies through five tangible case studies. They were thus able to gather ideas and intuition, to let these macerate and finally to distil them to retain the most interesting principles. This volume therefore brings together the distilled, concentrated and absolute ideas.

#### **Aymée Rogé**

REGIONAL CULTURAL AFFAIRS DIRECTOR FOR BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

The Architecture and Heritage week in Nevers is, like every year, an opportunity for the CROA (*Regional Council of the Order of Architects*) of Bourgogne-Franche-Comté to come and meet the architecture students. This usually takes place at a meal to which colleagues from the surrounding area are also invited.

At the 2020 event, sanitary conditions linked to Covid-19 led to the architecture professionals speaking about their work at a round table in Saint Bernadette's church. Being an architect does not just consist of being part of an agency or workshop and working in the field on building sites. It also involves talking about architecture, taking care of the architectural landscape, assisting private individuals, public project owners or major contracting parties with administrative details, giving them direction and helping them to get to know architectural culture.

Who is better qualified to talk about architecture within our institutions and state apparatus than architects themselves? Who can defend architects better than those same architects? Do you only become an architect when you are registered with the Order? Are you an architect after five years of study? Do we want our profession to be defended and understood? Architectural project manager qualifications (HMO), the licence to practice, the architect as project manager and study of the ways of working as a practicing architect are all questions currently being studied by the Order to enable all architecture graduates to be architects. This is one of the keys to the how our Order will evolve.

These exchanges with students are rare in our region because Bourgogne-Franche-Comté has no school of architecture. Advisors are currently studying the idea of educational opportunities 'outside the school walls' to promote new relationships between professionals and students. They are also working on how (as in Nevers) to enable our politicians to open up the full range of architectural possibilities, come into contact with concepts, imagine and go beyond all limits (following the principles of Paul Virilio, one of the designers of Saint Bernadette's Church), dream and put mental images onto paper.

#### **Véronique Rattel**

PRESIDENT OF THE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ CROA

It was of great interest for us to be able to associate with the latest Architecture and Heritage week which saw Nevers welcome third year students from the School of Architecture of Nancy this year. For a structure such as the town planning workshop, this way of working outside the school walls combined with meetings with all the event's partners corresponds to our working philosophy since our creation in 1998. Indeed, the need for the State to express a clear position on development and urban planning projects for the benefit of local authorities led to the idea of an in-depth study in project mode. This collegial discussion space was thus set up bringing together the skills of the State Consulting Architect and Consulting Landscaper (ACE and PCE), the *Architect of Bâtiments de France* and the Council for Architecture, Urbanism and Environment (CAUE). It promotes synergy between the State's instructional services working on territorial development by strictly committing to responding to the stated requirements of elected representatives with the aim of enhancing their level of ambition. During our discussions, we were impressed by your commitment, your efficiency and the quality of the work you produced in just over two days. The richness of the analyses, approaches, graphic representations and proposals open up interesting future perspectives for the sites studied. Some of the students' projects based on the study sites involve the Nièvre and Loire rivers and the town's relationships with them. Some of their proposals make it clear that strengthening the town's links with the Loire seems just as important as its links with the Nièvre. The studies clearly show the extent to which the redistribution of uses and the redevelopment of the banks of the Loire enhance the

rivers' presence. They also re-establish the Loire in its heritage role as a founding element of the town while respecting this natural space by discreetly entering the space of the 'last wild river in Europe'. Other studies also discuss the relationship between the urban space and particular monuments or sites such as the Sainte-Marie Chapel or the Bank of France. Should elements be shown or hidden, opened or closed, connected and integrated into the network of routes? Should the intimacy and mysterious character of such elements be reinforced? There are no ready-made answers to these questions. These studies show the importance of the way we look at an object of study or the site of the project and the role we wish to assign to these. The students' multiple viewpoints can very probably enrich the town's own views of itself and thus feed into projects for the town. The questions of the place of culture in Nevers and of the presence of soft mobility are also present in your analyses and project proposals. They clearly show how the towns of the future need to be thought out in terms of social action and the spaces linked to it through the prism of the integration of new modes of travel and mobility. Federating sites still need to be invented for this purpose as some of the projects indeed suggest.

The fact that several specific project sites were chosen in consultation with the town authorities also paves the way for active urban planning. This means using an approach that is not solely based on top-down planning. It should also integrate the possibility of giving free rein to action and to the project at a given moment to enable themes to emerge that shape a form of coherence and possibly start a revitalising urban renovation process. Our exchanges with the students from the Nancy School of Architecture and the town of Nevers were aimed at providing the best possible responses to the study sites' inherent challenges. We are sure the ideas brought out by such exchanges will enrich both the town as a whole and our work as consultants by proposing new directions to fully support the town's ambitions. To move forward with this conviction, the planning workshop has made recommendations about the projects to the local authorities.

The Atelier d'Aménagement (Town Planning Workshop) is a structure managed by the DDT (Departmental Directorate for Territories) of the Nièvre region. It is made up of offices from the State, the DDT and the Departmental Unit of Architecture and Heritage (UDAP), the State Consulting Architect and Consulting Landscaper and an architect from the Council for Architecture, Urbanism and Environment of the Nièvre region.



## Architecture & Heritage Week

# A TOPIC, A PLACE, A METHOD

## Nevers

### A subject

The architecture and heritage week was launched in 2004 and is now a highlight of the school of architecture of Nancy's teaching year. It is an intensive week of project work and teaching in one of the school's partner cities. The week is for all third-year BA degree students and gives them their first opportunity to work directly on issues linked to architectural diagnosis and the ensuing projects in an environment with a strong heritage. A multi-year partnership with the Bourgogne Franche-Comté region began in 2016. Following on from Besançon, Dijon, Montbéliard and Dole, Nevers was chosen to host the students and their supervisors for a week in 2020 as it is a city of art and history with a strong architectural and landscape heritage of high quality. Each year, the architecture and heritage week is an important teaching event for the school of architecture of Nancy. It is an intensive workshop dedicated to the major issue of the conservation and transformation of urban and landscape heritage. The school of architecture of Nancy takes part in a week-long intensive workshop dedicated to this major theme - the conservation and transformation of architectural, urban and landscape heritage. During that week, third-year students benefit from in-depth experience of the combination of teaching and a territory thanks to the socially federating theme of heritage. They are thus able to look at the town differently and become true sources of innovation.

### A place

This year, the students were asked to work in a town with a rich history dating back to the 3<sup>rd</sup> century. Nevers was fortified as early as 1194 before the construction of what some consider to be the Loire region's first castle in 1467. The town became a duchy in 1538 and partly based its development on the earthenware industry when it was acquired by Mazarin in the middle of the 17<sup>th</sup> century. Nevers was the former capital of the Nivernais province under the Ancien Régime and was designated the prefecture of the Nièvre department during the territorial reorganisation of 1790. It has a remarkable historical heritage from the medieval (Saint-Etienne church, Saint-Cyr-et-Sainte-Julitte cathedral), Renaissance (ducal palace) and contemporary (Sainte-Bernadette du Banlay church) eras and is part of the French network of towns of art and history. The town aims to broaden the possibilities for its heritage and therefore volunteered to host the 2020 Architecture and Heritage week, suggesting several study sites which are fundamentally important for the local authorities. Five sites with strong architectural, landscape and urban planning issues were selected:

- The former Bank of France
- Sainte-Marie Chapel
- The Pâtis neighbourhood - Quai de Médine
- Saint Arigle market
- The Cuffy or Goguin tower

These five sites present a variety of issues, qualities and histories. This meant the students could work on medieval or 20<sup>th</sup> century, religious or administrative, natural or urban heritages. Such issues linked to a site can bring up to questions about the surrounding neighbourhood or even the town as a whole.

### A method

The students were welcomed to the Architecture and Heritage week by Denis Thuriot, the mayor of Nevers, Anne Wozniack, the deputy mayor, Damien Tijani, director of the Nevers cultural department, and Didier Rime, director of the urban planning department. The students spent the first day on site discovering the town and study sites with a visit led by a conference guide and resource persons from the town's municipal services. On the Tuesday and Wednesday, they were given the opportunity to exchange with the CAUE, the architects and landscape designers and the architect from *Bâtiments de France*. They then spent the rest of the week imagining the future of their study sites in groups of four or five students supervised by heritage professionals - Hélène Corset-Maillard, Jennifer Didelon, Aurélie Husson, Camille Jacquemin and Jean-Pascal Lemeunier. Also during the week, architects, historians and elected representatives gave lectures and took part in round tables, guided tours and workshops to provide assistance and knowledge. The patron of the Architecture and Heritage week in Nevers was the Belgian architect Pierre Hebbelinck. His endlessly curious and demanding way of looking at each project was precious and enlightening for the student architects during the two days he spent in the workshops. He agreed to give a lecture and a public reading to explain his work. Finally, on Saturday September 26<sup>th</sup>, the students presented their projects to an audience including elected representatives, administrative employees and the Architecture and Heritage week's supervisors and partners.

### 1 → Sainte-Marie Chapel

The 17<sup>th</sup> century Sainte-Marie chapel situated in the heart of the town centre is the only remaining vestige of the Saint-Martin convent of the Visitation order. It is a listed building which is remarkable for its entrance façade, a jewel of baroque architecture which echoes the interior altarpiece and provides a stark contrast to the surrounding architecture. The convent was destroyed in 1927 which means the chapel is now isolated from its context and is located on a site that has lost all unity, lacking any landscape or architectural qualification. Key issues:

- Accentuate the chapel's remarkable architecture
- Rethink the use and accessibility of the chapel for all
- Redevelop the site around the building

### 2 → Saint Arigle market

This market is positioned in the historic centre of Nevers close to a major road and strategically located at the entrance to the town. This public square used to be the square in front of Saint-Arigle church which was demolished in 179. It has been transformed over the years into a private space through the construction of a shopping centre. It has several dysfunctional elements - the shopping centre takes up the whole square and obstructs the view of neighbouring buildings, some of which are vacant and in poor condition. The remaining space is mainly taken up by cars, particularly because of an underground car park under the centre of the square. The blind facades of the centre do not communicate with the public space which has lost its qualities. Key issues:

- Rethink how the square is used by rediscovering a common space which is accessible for everyone
- Enhance the heritage dimension of the old buildings overlooking the square
- Landscape and topographical requalification of the site
- Enhancement of pedestrian flows through conserving the underground car park
- Recreation of physical and visual links with the entrance to the town

### 3 → The former Bank of France

The Bank of France in Nevers was installed in 1854 on the site of the former Saint-Martin Convent which was created in the 8<sup>th</sup> century. It was extended in 1922-1923 to create the reception hall and occupied this building until 2017 before moving to the former site of the *Pittié Caserne* (Barracks). The site is located in a quiet neighbourhood which is nonetheless close to the town centre. It has many qualities, particularly the large back garden and the architectural quality of the whole complex. Currently the building is vacant and would need a suitable architectural programme to open up the garden and the surrounding area. The issue of the back of the supermarket opposite the main building's entrance also needs to be resolved as does the matter of accessibility for those with reduced mobility. Key issues:

- Find a suitable use for the existing buildings,
- Rediscover a physical or programmatic link between the interior spaces, the garden and the neighbourhood,
- Rethink the way the site interacts with its neighbourhood and rediscover the historical axes that have been suppressed,
- Qualification of the public space around the ensemble.

### 4 → The Cuffy or Goguin Tower

This watchtower was built at the end of the 12<sup>th</sup> century and is located at the corner of the town fortifications bordered by the Passière stream and facing the Loire. A windmill was added to the Goguin tower during the 17<sup>th</sup> century, giving it the appearance it has today. Its name comes from the owner who sold it in 1906. An edifice known as the companions' building is situated against the lower part of the rampart and is part of the ensemble to be studied. This group of spectacular buildings is a little way from the main roads and represents the last vestige of the town fortifications although it remains rather discreet in the overall urban landscape of Nevers. In 1965 a green space was created by channelling the Passière stream. The walk along the ramparts runs alongside the tower from the Quai de Loire passing the Nevers Earthenware Museum to the Porte du Croux. It is an unusual site representing a true belvedere over the Loire and its bridges and used to house associations and other municipal services until a few years ago. Currently it is disused, closed to the public and in need of maintenance and restoration work. Key issues:

- Carry out a sanitary diagnosis of the building,
- Propose a coherent innovative programme for the tower and the companions' workshop,
- Clarify the buildings' uses and also the traffic flows around the structures,
- Take advantage of the proximity of the Loire and the landscape dimension of the fortifications.

### 5 → The Pâtis neighbourhood - Quai de Médine

The town of Nevers was built on the banks of the Loire but its urban development and the way economic activities and the roads have evolved have gradually cut the town off from its river. The Pâtis neighbourhood is a protected natural area located in the south of Nevers entirely in a flood zone. It is an asset for the town to have such a natural area with some existing buildings but major flood risks represent a true challenge. Key issues:

- Enhance the quality of the natural zone, provide access to it and link it to the town and the banks of the Loire
- Take advantage of the existing buildings to support a cultural hub centred on street arts
- Work on the accessibility to the site including during flood periods
- Reduce circulation on the site as currently there is heavy traffic due to the cement works close to the study site

*Through the window, facing the drawing board, the courtyard of the workshop is soaked by the incessant rain of recent days and forms a mirror of the emerging world, where the images produced on this surface play at reversing gravity, at deepening other levels of reality (fig. 1)*

by Pierre Hebbelinck

Pierre Hebbelinck was born in 1956 and obtained his architecture diploma in 1981 from the Lambert Lombard Institute in Liège before opening his professional workshop the next year. He combines his career as an architect with the role of architectural lecturer in Belgium, France, Eastern Europe, China and Latin America where he travels on cultural diplomacy missions. In 1996, he represented Belgium at the 6<sup>th</sup> International Architecture Exhibition in Venice and also took part in the 8<sup>th</sup> edition of the same biennial event in 2002. In that year he was awarded the Baron Horta prize for the Museum of Contemporary Art in Grand Hornu (Belgium). In 2004, he created a publishing house, Éditions Fourre-Tout, which has now published around thirty titles and has developed the 'Architexto', 'Dos historique' and 'Fonds de tiroirs' collections. In 2015, he was awarded the title of Chevalier de l'Ordre de l'Art et des Lettres by the French Ministry of Culture. In 2016, Editions Fourre-Tout published the book 'Nouvelles Richesses - New Riches' and acted as the assistant curator of the French Pavilion at the 15<sup>th</sup> Venice Biennale in collaboration with the AJAP14 Collective and Obras. He organised a literary café alongside this event on the theme of architecture and politics based on the book 'Dé-Livré' which was published after the provisional Centre Pompidou project in Maubeuge was abandoned. Main references: Museum of Contemporary Art in Grand Hornu (Belgium), the Frankfort House in Uccle (Belgium), the Krantz-Fontaine House which is also in Uccle, the Dejardin-Hendricé House in Comblain-au-Pont (Belgium), the Manège Theatre in Mons and the Théâtre de la Place in Liège, the Théâtre de l'Espace des Arts in Chalons sur Saône (MOA Prize/France) as well as the Mantataire Music School (France) (short-list Mies Vander Rohe).

### A common time

The School of Architecture of Nancy asked me to write a few words on the theme of "the guest architect's vision of heritage and architectural creation" and I therefore propose to combine a definition of the term 'heritage' with thoughts about on the new governance in a statement of the practices of architecture and its teaching.

If we turn our faces towards the past, an ocean of memory unfolds before us translated through our senses (fig. 2). History is only a small part of this vastness and tends towards a form of objectification in its practices which permits the implementation of narratives to serve thought or political practices of varying levels of virtuousness. Heritage is that part of history encapsulated in legal and administrative definitions that isolate it and reduce it to the preservation of forms. We believe more in the history of attitudes than in the history of stonework. The notion of heritage and its isolation have been amplified by the traumas of the 20<sup>th</sup> century and by a loss of shared narratives. We need to sew this notion of common heritage back together with all the prerogatives which determine the practice of architecture, namely its contribution to the collective space, responsible energy management, the implementation of a sustainable economy, creation as an axis of knowledge and so forth.

### Two tools

Through daily practice, I have found that two specificities of architecture seem to be tools which are well adapted to the development of a "construction of the way of living together". This can only be achieved by using decision models. In the last twenty years, the architect has become a specialist in the assembly of trades, data and constraints. Architects represent a form of transmission belt linking different parameters of complexity which are continually increasing as our societies themselves have become more complex. In Western European countries, this complexity has been reflected in the dizzying development of standards and regulations. This acceleration has occurred as the political system begins to lose power and the GAFAM are dictating the national parliaments' agendas. The public partner authorities have increased their normative apparatus, thus showing the desire to regain a share of power and control.

A second vector is the acceleration of the world's complexity and the resulting loss of individual and collective reference points. This increases the emergence and spread of fears and architects are in the front line recording these mechanisms through their practice. Such fears are expressed through a significant moralisation of political discourse. This particularly involves the need for identity and tradition which translate into exaggerated heritage regulations and through the formulation of a greenwashed world which surfs on slogans rather than relying on a real and tangible organisation to fight the depletion of the planet's resources.

This meeting with the complexity of the world has enabled architecture to increase its capital for solving dense paradoxical questions and to develop a method and resources that give it the capacity to make very quick syntheses

applied to the tangible field of the production of spaces. Architects are generalists who are particularly exposed to the effects I have described because architecture is ontologically linked to the public and political dimensions. The tool of synthesis is particularly well adapted to a situation like the current pandemic involving intense questioning.

A second tool is linked to a specific approach to time (the passing of time) based on the idea that the whole discipline of architecture is geared towards developing a future. This has led certain people to opine that architecture is by nature a discipline of utopias because it describes realities that do not pre-exist. Do we not use the term 'project' to name the stages of production (pre-project, project, etc.)? An installation in the future is accompanied by markers of production work to build a new reality step by step. This characteristic highlights the role and responsibility of political management which legitimises its action through the proposal and creation of an organisation of the future. In this respect, observing the notable differences in how architects participate in political practice in Europe is of singular interest. Architects are almost totally absent from politics in Western Europe but the situation is totally different in Central and Eastern Europe. Architects play political roles there, especially in municipalities, as advisors to ministries, deputy mayors and even to mayors themselves. The Nobel Prize winner for literature Mario Vargas Llosa's campaign for the presidency of Peru in 1990 is also worthy of being recalled here as it was led by a team of four architects.

This dimension of the project can also be described as speculative value. Yanis Varoufakis describes this mechanism in his book *Talking to My Daughter About the Economy*. Describing a business leader, he writes: "*Imagine that he is standing in front of a thin vertical membrane suspended above the timeline that separates the present from the future. He moves his hand forward to touch the membrane. As he is standing on the side of the present, his hand suddenly crosses the membrane to the side of the future. He tries to grasp an exchange value which he brought back to his side of time, that of the present. He thus brings a still non-existent exchange value back into the present to invest it in production processes that will create value later(...)*". This speculative dimension of the project, this projection in the strict sense of the word, redefines the fundamental values of the word and restores a dignity to it that its strict application in the economic field detracts from it.

### A common time

It seems to me that an association of these two tools - the capacities to synthesise and to project - constitutes architecture's specific resources when faced with the questions of today's society which is clearly suffering from dysfunctional governance in this part of Europe. With regard to European countries' asset management, it is urgent (remember the economy is collapsing while you are reading this) for public management to drastically reduce the complexity and amount of regulations, speed up the processing of cases and thus agree on a *common time* for project management which

everyone can recognise as truly operational. This *common time* is only one part of all that needs to be reconstructed. The major responsibility of public authorities and their representatives taking part in the elaboration of a project cannot just simply defend their own subject. Their true duty is to understand the subjects which preoccupy the other participants in the process. They need to take an interest in and understand the various professions and points of view around meeting tables to help the forms of this dialogical system and creative dimension emerge. Control needs to be replaced by creative participation in the project process.

### Transmission

After having discussed these notions of heritage and architectural practices, what can be said about a teaching exercise - a week-long workshop based on a town's potential for questioning, in this case Nevers and its river? Five sites were proposed to the 92 students divided into 23 groups. I suggested a work protocol to the teachers based on the fact that I wished to work with all the students. This required a very short and intense *common time* of ten minutes per group. The first five minutes require the students to summarise the essential core vision of the project while the teachers need to listen in a structured manner. The other five are taken up with feedback on the project based on an observation of the convergence of the underlying intention with the outlined reality of the proposal. (fig. 3) This 'reading' of the project leads them to turn up the volume of their creations, stop being too nice (all architects are utopians), push the specificity of each position further, radicalise their statements to turn them into tools for in depth questioning of the subjects involved and observe the behaviour of urban fabrics and heritage sites when faced with such strong statements. This radicality requires the protagonists of a group to be in perfect agreement, a distribution of tasks according to all participants' complementary skills and the definition of a *common time* - a schedule in which each action will be decisive and rapid. During these exchanges, it was surprising to observe that the groups of four students with their laptops open on a common table break down their common spaces. In the centre of the table behind the screens there is a non-place where coats, leftovers from meals and drink cans were put. (fig. 4)

The time allotted for this design exercise is very short (less than a week to develop a project) just like the reality of architectural practice. This *common time* is thus the first shared material. To increase this collective capital, we finally accompanied this protocol with the requirement to produce an 'express model' conveying the proposal concept of the rather than the objective reality of the model. The power of the modelled projects collectively expressing the 92 participants' proposals was demonstrated when the projects were presented at the Nevers town Theatre. Onstage, the models highlighted the intellectual and creative power of architectural practice. (fig. 5)

\*  
***The rain has stopped, the water has evaporated. The contours, certitudes and limits of the courtyard have come back.***

**Hélène Corset-Maillard**  
DIRECTOR OF SCHOOL OF ARCHITECTURE  
OF MARSEILLE, STATE ARCHITECT AND  
URBAN PLANNER - AUE, FRENCH ARCHI-  
TECTS ACCREDITATION / MEMBER

After architectural studies mainly done in Nancy, and at the La Cambre institute of Architecture in Brussels, Hélène Corset-Maillard completed her studies with a DESS (Master / 5<sup>th</sup> year level) in "European Architectural Practices" at the INPL and the National Architecture School of Nancy. At the same time, she passed an end of studies diploma in organ music at the regional national conservatory of Nancy. Interested by both architectural and urban planning practices, she first worked in an architectural firm in Colmar, then in a landscape agency in Strasbourg, mainly on housing and urban renewal projects. In 2001, she joined the body of Architectes Urbanistes de l'État, first at the UDAP in Moselle, and at the same time she completed her training in the heritage field at the Centre des Hautes Études de Chaillot in Paris. In 2006, she became head of the UDAP in Ardennes, while taking on a course in "sustainable development and environmental quality in architecture" at the IFRB (Institut de Formation et de Recherche en Bâtiment) in Reims in 2008. She has been teaching "heritage in practice" at the School of Architecture of Nancy within the third year level of the B.A. since 2009. Concerned about the pedagogical role architects might play within the Ministry of Culture, she runs training courses, in partnership with local institutions, targeted at the elected representatives and professionals, notably in the fields of heritage, landscaping and sustainable development of the territories. Hélène Corset-Maillard is also a representative of the Architectes Urbanistes de l'État trade-union in the Direction Générale des Patrimoines (heritage head office), in particular in the framework of the CAP. She was head of

French departmental architecture and heritage unit (UDAP) in Bouches-du-Rhône until 2018 and is currently director of the School of Architecture of Marseille.

**Jennifer Didelon**  
SENIOR LECTURER AT THE SCHOOL  
OF ARCHITECTURE OF NANCY, HEAD OF THE  
SCHOOL'S ARCHITECTURE, HISTORY  
AND HERITAGE SECTION AND HERITAGE  
ARCHITECT.

Jennifer Didelon is an architectural engineer with a degree from the University of Technology and a heritage architect at the Chaillot Centre for Advanced Studies (CEDHEC). She has been teaching since 2011 (ENSA Paris-Belleville and ENSA Nancy) before she was granted tenure in 2015 to teach the TPCAUI<sup>1</sup> discipline at the Nancy School of Architecture. She directs teaching for Master's projects and for final year projects (*PFE, projets de fin d'étude*) and the Architecture and Heritage week for 3<sup>rd</sup> year BA degree students while also lecturing on pathologies. She also supervises HMONP<sup>2</sup> students and organises the annual international Re-fact workshop on the rehabilitation of industrial heritage. She is a member of the scientific council for the Architecture, Heritage and Creation pedagogical and thematic network. In parallel with her teaching activities, Jennifer Didelon works as a professional heritage architect on projects involving the restoration, rehabilitation and enhancement of both old and new buildings. She created her own BDAP agency in 2008 after having worked for the KAAAN architects (Netherlands), Nasrine Seraji and Philippe Prost. The BDAP agency's approach bears witness to the importance given to existing elements. These cover both the site itself and existing constructions with their qualities and potential for metamorphosis. The agency's

practice is thus based on taking care about the materials used, how these are implemented and their durability.

**Aurélié Husson**

ASSISTANT LECTURER IN ARCHITECTURE, HISTORY AND HERITAGE AT THE SCHOOL OF ARCHITECTURE OF NANCY, ASSOCIATE RESEARCHER AT THE LHAC (HISTORY OF CONTEMPORARY ARCHITECTURE LABORATORY, NANCY), HERITAGE ARCHITECT, ARCHITECT

Aurélié husson is an architect and graduated from the School of Architecture of Nancy. She worked in private practice for the Beaudouin-husson Architects agency on architectural and urban projects providing responses to contemporary questions of enhancing heritage. In 2015, she joined the Studiolada collective and continued her private practice, focusing on developing a project strategy which pays attention to detail, materials and matter, know-how and the correct usage of constructive resources. She graduated as a heritage architect from the École de Chaillot and since 2017 has worked as an assistant professor at the School of Architecture of Nancy in the field of Architecture history and heritage and as an Associate researcher at the LHAC.

**Camille Jacquemin**  
HERITAGE ARCHITECT

Camille Jacquemin is an architect who graduated from the school of architecture of Nancy in 2012 following a "towns and territories" master's degree. She then moved to Lyon where she worked for several years in an agency specialising in work on old buildings

and historic monuments while also studying at the école de Chaillot / Paris to obtain her specialisation and advanced diploma in "architecture and Heritage". as a qualified heritage architect, She continues to work for the Archipat agency which has become a reference in the field of heritage project management in the Rhône-Alpes region. She combines this with working at the departmental Unit of architecture and Heritage (UDAP) of the Rhône and teaching on a architectural rehabilitation course at Lyon 3 University this varied experience helped her acquire in-depth knowledge of the issues involved in the restoration and rehabilitation of existing buildings and therefore In 2018 she decided to set up her own architectural agency specialising in the enhancement of old buildings. Her passion for existing buildings and their history drives her to work with accuracy and humility on architectural, urban and landscape studies, on project management for work on old buildings (whether protected or not) and on new constructions in a heritage context.

**Jean-Pascal Lemeunier**  
REGIONAL CURATOR OF HISTORICAL MONUMENTS FOR THE GREAT EAST REGION'S DIRECTORATE OF CULTURAL AFFAIRS (DRAC), STATE URBAN ARCHITECT

In 1997, Jean-Pascal Lemeunier passed the State Urban Architect competition and has worked professionally in design and construction for over ten years with successive competitions, projects and construction site for the agencies Soria, Art'ur and Menu. he collaborated with the Perron agency and then the French compagnonnage (guild of artisans) sector which led him to become interested in heritage, urban

planning of old towns and tradition construction techniques. thus, his five years working on urban studies, Zones For Protection of Architectural, Urban and Landscape heritage and projects involving existing buildings completed his experience and led to him joining the French civil service and training at the Ecole of Chaillot / Paris. In 2018, he became the architecture advisor for the Great East region's DRAC after working as a deputy consultant in the Côte-d'Or region, as supervisor in the Aube region and curator of the Clairvaux Abbey-Prison and Troyes cathedral. During these successive posts he led some original projects such as the theme-based ZPPAUP initiative on hat-making in Troyes or directing a film on the same subject - "Le Dossier textile". Alongside this work, Jean-Pascal Lemeunier teaches in the civil service, at the EPF and the School of Architecture of Nancy. He also teaches classes at the école du Louvre. Since 2019, he has been working as a regional curator of historical monuments for the Great East region's Directorate of Cultural Affairs (DRAC).



## REMERCIEMENTS

AUX ÉTUDIANTS DE 3<sup>e</sup> ANNÉE DE CYCLE LICENCE QUI ONT PARTICIPÉ À LA SEMAINE ARCHITECTURE ET PATRIMOINE 2020

AUX ENSEIGNANTS QUI ONT ACCOMPAGNÉ LES ÉTUDIANTS DANS LEUR TRAVAIL :

### **Hélène Corset-Maillard**

ARCHITECTE URBANISTE DE L'ÉTAT  
DIRECTRICE DE L'ENSA MARSEILLE

### **Aurélié Husson**

ARCHITECTE DU PATRIMOINE, ENSEIGNANTE  
À L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE NANCY

### **Camille Jacquemin**

ARCHITECTE DU PATRIMOINE, ENSEIGNANTE  
À L'UNIVERSITÉ JEAN MOULIN LYON 3

### **Jean-Pascal Lemeunier**

ARCHITECTE URBANISTE DE L'ÉTAT, CONSERVATEUR  
RÉGIONAL DES MONUMENTS HISTORIQUES,  
DRAC GRAND EST

À LA RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE  
DE LA SEMAINE INTENSIVE :

### **Jennifer Didelon**

ARCHITECTE, MAÎTRE DE CONFÉRENCES  
À L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE NANCY, RESPON-  
SABLE DU DOMAINE ARCHITECTURE HISTOIRE ET  
PATRIMOINE, ARCHITECTE DU PATRIMOINE.

À LA COORDINATRICE, POUR L'ORGANISATION DE LA  
SEMAINE ET LES RECHERCHES DOCUMENTAIRES :

### **Pauline Blondlot**

ARCHITECTE D'ÉTAT

À L'ARCHITECTE INVITÉ, PARRAIN DE CETTE  
ÉDITION POUR SES INTERVENTIONS INSPIRANTES  
ET GÉNÉREUSES AUPRÈS DES ÉTUDIANTS :

### **Pierre Hebbelinck**

ARCHITECTE ÉDITEUR

AUX ÉLUS DE LA VILLE ET DE L'AGGLOMÉRATION  
DE NEVERS POUR LEUR ACCUEIL ET LEURS  
INTERVENTIONS :

### **Denis Thuriot**

MAIRE DE NEVERS, PRÉSIDENT DU CONSEIL  
COMMUNAUTAIRE

### **Anne Wozniak**

ADJOINTE DÉLÉGUÉE À L'ENVIRONNEMENT NATUREL  
ET À L'URBANISME

### **Françoise Hervet**

CONSEILLÈRE MUNICIPALE À LA CULTURE  
ET À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

AUX AGENTS ADMINISTRATIFS DE LA VILLE DE  
NEVERS, POUR LEUR IMPLICATION DANS  
L'ORGANISATION ET AUPRÈS DES ÉTUDIANTS :

### **Damien Tijani**

DIRECTEUR DU PÔLE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

### **Didier Rime**

DIRECTEUR DU PÔLE ARCHITECTURE ET URBANISME

### **Estelle Cleme**

ASSISTANTE DE DIRECTION DU PÔLE DÉVELOPPE-  
MENT CULTUREL

### **Agathe Maugis**

CHEF DE SERVICE ANIMATION DU PATRIMOINE

### **Marie-Christine Vallet**

ANIMATRICE DU PATRIMOINE, GUIDE-CONFÉRENCIÈRE

### **Laurence Laborie**

RESPONSABLE DU PALAIS DUCAL

### **David Farine**

DIRECTEUR TECHNIQUE DES ÉQUIPEMENTS  
CULTURELS

LES TECHNICIENS DU THÉÂTRE MUNICIPAL  
DE NEVERS ET DU PALAIS DUCAL.

AUX CONFÉRENCIERS ET INTERVENANTS  
DE LA SEMAINE :

### **Thierry Larrière**

A.U.E., ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE  
DE LA NIÈVRE

### **Pierre Jannin**

ARCHITECTE-CONSEIL DE L'ÉTAT

### **Axel Thieulin**

INGÉNIEUR À LA DDT, RESPONSABLE DE L'AGENCE  
TERRITORIALE DE LA NIÈVRE

### **Catherine Aubel**

PAYSAGISTE-CONSEIL DE L'ÉTAT

### **Gérard Fontaine**

DIRECTEUR DU CAUE 58

### **Christophe Joly**

ARCHITECTE AU CAUE 58

### **Gwénaële Pelé-Bessard**

VICE-PRÉSIDENTE DU CROA

AU CAUE DE LA NIÈVRE :

### **Gérard Fontaine**

DIRECTEUR

À L'UDAP DE LA NIÈVRE, POUR LES RECHERCHES  
DOCUMENTAIRES :

### **Thierry Larrière**

A.U.E., ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE

AUX ARCHITECTES NIVERNAIS AYANT PARTAGÉ LEUR  
CONNAISSANCE DU TERRAIN AVEC LES ÉTUDIANTS

### **Denis Froidevaux**

ARCHITECTE DU PATRIMOINE À NEVERS

### **Patrice Warnant**

ARCHITECTE DPLG ET PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION  
A58

AUX ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA NIÈVRE,  
POUR LES RECHERCHES DOCUMENTAIRES :

### **Jean-Marie Linsolas**

DIRECTEUR

### **Jean-Luc Morier**

ARCHIVISTE

À LA LIBRAIRIE LE CYPRÈS, POUR SON ACCUEIL LORS  
DE LA PRÉSENTATION DE LA MAISON D'ÉDITION  
FOURRE-TOUT.

À LA DRAC DE BOURGOGNE – FRANCHE-COMTÉ :

### **Aymée Rogé**

DIRECTRICE RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

### **Béatrice Renahy**

CONSEILLÈRE POUR L'ARCHITECTURE

À L'ATELIER D'AMÉNAGEMENT, STRUCTURE ANIMÉE  
PAR LA DDT DE LA NIÈVRE ET RÉUNISSANT LES SER-  
VICES DE L'ÉTAT, DDT ET UDAP, L'ARCHITECTE CONSEIL  
DE L'ÉTAT ET LA PAYSAGISTE CONSEIL DE L'ÉTAT ET  
UN ARCHITECTE DU CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'UR-  
BANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA NIÈVRE.

AU CROA DE BOURGOGNE – FRANCHE-COMTÉ :

### **Véronique Ratel**

PRÉSIDENTE

### **Gwénaële Pelé-Bessard**

VICE-PRÉSIDENTE

### **Marie Maître**

ATTACHÉE DE DIRECTION

À LA MAISON DE L'ARCHITECTURE DE BOURGOGNE :

### **Alexandre Lenoble**

PRÉSIDENT

### **Stéphane Burlat**

ARCHITECTE

À LA RÉGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ :

### **Marie-Guite Dufey**

PRÉSIDENTE

À L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE  
DE NANCY :

### **Gaëlle Perraudin**

DIRECTRICE

### **Isabelle Bradel**

ET LE DÉPARTEMENT DOCUMENTATION

### **Éric Vion**

ET LE DÉPARTEMENT ÉTUDES

### **Jérôme Huguenin**

ET LE DÉPARTEMENT VALORISATION,

### **Estelle Seksik**

POUR LA COORDINATION DE LA PUBLICATION

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE  
D'ARCHITECTURE DE NANCY  
2, RUE BASTIEN-LEPAGE / BP 40435  
54001 NANCY CEDEX  
TEL : + 33 (0)3 83 30 81 00  
E-MAIL : ENSA@NANCY.ARCHI.FR

PUBLICATION DE L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE  
D'ARCHITECTURE DE NANCY.  
DIFFUSION GRATUITE  
DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : GAËLLE PERRAUDIN  
COORDINATION : ESTELLE SEKSIK  
CONCEPTION GRAPHIQUE : AUDREY PRUDHOMME  
ELODIE MAYNARD  
PHOTOGRAPHIES : ÉCOLE D'ARCHITECTURE DE  
NANCY, PAULINE BLONDLOT, CAMILLE JACQUEMIN,  
JEAN-PASCAL LEMEUNIER, PIERRE HEBBELINCK,  
DOMINIQUE HOUCMANT – GOLDO.  
TRADUCTIONS : INIST-CNRS, RICHARD DICKINSON  
IMPRESSION : IMPRIMERIE BIALEC  
23 ALLÉE DES GRANDS PAQUIS 54180 HEILLECOURT  
WWW.BIALEC.FR

ISBN : 978-2-906147-45-4  
TOUS DROITS DE REPRODUCTION RÉSERVÉS.  
PUBLICATION 2021



L'École nationale supérieure d'architecture de Nancy est installée au cœur de la ville, à proximité de la place Stanislas. Le bâtiment qui l'abrite aujourd'hui, labellisé architecture contemporaine remarquable par le ministère de la Culture, est l'une des réalisations de l'architecte suisse Livio Vacchini dont l'œuvre est reconnue et publiée sur le plan international.

L'école d'architecture de Nancy est un établissement d'enseignement et de recherche sous tutelle du ministère de la Culture (Direction générale des patrimoines). Elle fait partie d'un réseau de 22 écoles implantées sur le territoire national et forme environ 750 étudiants-architectes.

Associant étroitement l'étude de disciplines artistiques et scientifiques, l'école a dès sa création, en 1970, fondé son enseignement sur la recherche architecturale et urbaine. Dotée d'un corps enseignant issu du monde professionnel et universitaire, l'école est un lieu d'apprentissage ouvert qui entretient des relations étroites de travail avec les collectivités et le milieu socio-économique lié à la construction. Elle est membre de la Conférence des Grandes Ecoles et s'inscrit dans une offre universitaire ambitieuse, notamment au travers de son partenariat avec l'Université de Lorraine.

Organisé en cycles universitaires Licence, Master et Doctorat, l'enseignement de l'école vise à donner aux étudiants-architectes les connaissances et aptitudes qui leur permettent de maîtriser la théorie et la pratique de la conception architecturale et urbaine. Fondamentalement basée sur le projet, cette formation supérieure ouvre sur des débouchés professionnels de plus en plus variés : architectes, urbanistes, paysagistes, designers, enseignants, chercheurs tant dans les domaines de la maîtrise d'œuvre que celui de l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

De l'aménagement d'espaces publics à la reconversion de bâtiments existants, les ateliers de projets, qui sont au cœur de l'enseignement de l'école d'architecture, s'inscrivent exclusivement dans des territoires concrets et répondent à des questionnements et des problématiques réels souvent posés par les collectivités. Ils fournissent autant d'opportunités de mise en situation professionnelle et d'ouverture d'esprit pour les futurs architectes. L'école d'architecture de Nancy dispose de deux laboratoires de recherche reconnus sur le plan international : le MAP-CRAI (Centre de Recherche en Architecture et Ingénierie) et le LHAC (Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine). L'école accueille également deux chaires partenariales d'enseignement et de recherche : la chaire « Architecture et construction bois – du patrimoine au numérique » et la chaire Nouvelles ruralités – architecture et milieux vivants qui a pour ambition, dans une approche pluridisciplinaire, d'apporter des éléments de compréhension des évolutions du monde rural et de proposer des concepts innovants pour accompagner les transitions écologique et sociale.

[www.nancy.archi.fr](http://www.nancy.archi.fr)

ISBN 978-2-906147-45-4



9 782906 147454

DIFFUSION GRATUITE